

**Bénin : Sixième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, demande de dérogation pour non observation d'un critère de réalisation et relèvement du niveau d'accès — Rapport des services du FMI ; communiqué de presse sur les délibérations du Conseil d'administration.**

Dans le cadre de la sixième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, demande de dérogation pour non observation d'un critère de réalisation et relèvement du niveau d'accès, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le rapport des services du FMI pour la sixième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, demande de dérogation pour non observation d'un critère de réalisation et relèvement du niveau d'accès, établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 1<sup>er</sup> avril 2008 avec les autorités burkinabè sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 11 juin 2009. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement aux points de vue du Conseil d'administration du FMI.
- Déclaration de l'équipe des services du FMI le 24 juin 2009, qui contenant information actualisée sur les développements économiques.
- Communiqué de presse qui résumant les points de vue du Conseil d'administration tels qu'exprimés lors de l'examen du rapport des services du FMI le 24 juin 2009, qui concluait la revue.
- Déclaration de l'Administrateur pour le Bénin.

Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités béninoises au FMI\*

Mémoire de politique économique et financière des autorités béninoises\*

\* Figure également dans le rapport des services du FMI

La politique de publication des rapports et autres documents des services du FMI autorise la suppression des passages contenant des informations sensibles.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à :

International Monetary Fund • Publication Services  
700 19<sup>th</sup> Street, N.W. • Washington, D.C. 20431  
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201  
Adresse électronique : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international**  
**Washington, D.C.**

# FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

## BÉNIN

### **Sixième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, demande de dérogation pour non observation d'un critère de réalisation et relèvement du niveau d'accès**

Préparée par le Département Afrique  
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Michael Atingi Ego et Anthony Boote

11 juin 2009

- Les entretiens relatifs à la sixième revue de l'accord au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FR PC) avec le Bénin ont eu lieu à Cotonou, du 25 mars au 8 avril 2009. La mission était composée de MM. Mongardini (Chef), Youm, Pani et Dagher (tous du Département Afrique) et a été assistée par M. Yao (Représentant résident).
- La mission a rencontré le Président, M. Boni Yayi, le Ministre d'État chargé du développement, M. Koupaki, le Ministre des finances, M. Lawani et d'autres hauts responsables de l'État, ainsi que des représentants du secteur privé, des organisations non gouvernementales, des syndicats et des bailleurs de fonds.
- L'accord triennal au titre de la FRPC a été approuvé le 5 août 2005, pour un montant de 6,19 millions de dollars (10 % de la quote-part), et prorogé au 4 août 2009. Le Conseil a approuvé un relèvement du niveau d'accès de 15 % de la quote-part (9,29 millions de DTS) en concluant la quatrième revue, pour aider le Bénin à faire face à la crise alimentaire et pétrolière. Les autorités sollicitent un relèvement du niveau d'accès de 15 % de la quote-part (9,29 millions de DTS) pour atténuer l'impact de la crise économique mondiale. En cas d'approbation, un montant supplémentaire de 10,2 millions de DTS deviendrait disponible dès l'achèvement de cette revue, pour un total de 24,77 millions de DTS (40 % de la quote-part) au titre de l'accord. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été achevées le 16 juin 2008.
- Dans la lettre d'intention ci-jointe, les autorités béninoises sollicitent l'achèvement de la sixième revue de l'accord FRPC, ainsi qu'une dérogation pour la non observation d'un critère de réalisation concernant le financement intérieur net à fin décembre 2008.
- Le Bénin est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et applique le même taux de change fixe et les mêmes tarifs douaniers extérieurs que les autres membres. Les politiques monétaire et de change sont menées par la banque centrale régionale.
- Les principaux auteurs de ce rapport sont MM. Mongardini, Yao, Youm, Pani, Dagher, Mahyoub et Mme Vibar.

## Table des matières

I. Résumé analytique et évaluation par les services du FMI .....	3
II. Évolution économique récente .....	5
III. Résultats obtenus dans le cadre du programme .....	9
IV. Entretiens sur la politique économique .....	11
A. Impact de la crise économique mondiale .....	11
B. Mesures prises par les autorités .....	15
C. Réformes structurelles .....	16
D. Relèvement du niveau d'accès et nouvel accord FRPC .....	17
E. Risques encourus par le programme .....	17
 Encadré	
1. Résultats obtenus dans le cadre du présent accord au titre de FRPC .....	12
 Graphiques	
1. Résultats macroéconomiques, 2005–08 .....	6
2. Évolution des prix, 2005–08 .....	7
3. Principaux indicateurs de la compétitivité, 2005–08 .....	8
4. Principaux indicateurs budgétaires, 2005–08 .....	10
5. Cours internationaux du coton, 1/08–3/09 .....	13
6. Impact de la crise et perspectives à moyen terme .....	14
7. Solde budgétaire primaire de base et déficit budgétaire global, 2008–14 .....	16
 Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2006–14 .....	18
2. Opérations consolidées de l'administration centrale, 2006–14 .....	19
3. Opérations consolidées de l'administration centrale, 2006–14 (pourcentage du PIB) .....	20
4. Balance des paiements, 2006–14 .....	21
5. Situation monétaire, 2006–09 .....	22
6. Calendrier proposé des décaissements au titre de l'accord FRPC, 2005–09 .....	23
7. Indicateurs de la capacité de rembourser le FMI, 2009–19 .....	24
 Appendice I. Lettre d'intention .....	 25
Pièce jointe I. Mémoire de politiques économiques et financières pour 2009 .....	27

## I. RÉSUMÉ ANALYTIQUE ET ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

**En 2008, le Bénin a obtenu de bons résultats, malgré quelques dérapages.** La croissance du PIB réel est estimée à 5 %. L'inflation s'est établie à 8 % en moyenne, reflétant la répercussion intégrale de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers depuis juillet 2008. Les autorités ont atteint l'objectif budgétaire primaire dans le cadre du programme en déployant des efforts considérables en matière de fiscalité intérieure et en maîtrisant rigoureusement les dépenses au second semestre de 2008. Toutefois, le critère de réalisation pour le financement intérieur n'a pas été respecté, le gouvernement ayant accordé un prêt à la société nationale d'électricité, qui connaît des difficultés financières. La plupart des repères structurels ont été respectés, en retard dans certains cas.

**Les perspectives macroéconomiques sont moins bonnes pour 2009-10 en raison des effets de la crise.** La croissance du PIB réel devrait ralentir à 3-4 % en 2009-10. Le déficit extérieur courant (dons exclus) devrait s'accroître et dépasser 10 % du PIB en 2009 à cause de la faible demande d'exportations et de la baisse des transferts. La prudence des politiques et la baisse des cours des produits de base devraient ramener l'inflation en dessous de 3 % d'ici à 2010.

**La riposte des autorités, qui a consisté à laisser fonctionner les stabilisateurs budgétaires automatiques, est judicieuse.** Pour 2009, l'enveloppe des dépenses globales convenues dans le cadre du programme sera maintenue, à l'exception des dépenses accrues consacrées aux dispositifs de sécurité sociale. En conséquence, le solde primaire de base va se détériorer et affichera un déficit de 0,8 % du PIB, ce qui correspond au manque à gagner. Il devrait en résulter un besoin de financement de 44,3 milliards de francs CFA (1,4 % du PIB) en 2009, qui devrait être couvert par des concours supplémentaires du FMI, de l'Union européenne (UE), de la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux.

**La mise en œuvre des réformes structurelles doit être accélérée en vue d'améliorer la compétitivité de l'économie béninoise et d'accroître sa résistance aux chocs exogènes.** L'adoption d'une stratégie globale pour la filière coton et la mise en œuvre d'un plan d'action pour la gestion des finances publiques (GFP) viennent à point nommé. Les autorités ont l'intention de privatiser Bénin Telecom, de structurer la société d'électricité, de rationaliser les procédures et d'améliorer les capacités du port, et de renforcer le système judiciaire, le régime foncier et les services financiers.

**Les services du FMI appuient la demande des autorités portant sur : (i) l'achèvement de la sixième revue de la FRPC, (ii) la dérogation pour la non observation du critère de réalisation quantitatif, et (iii) le relèvement du niveau d'accès de 15 % de la quote-part.**

La non observation du critère de réalisation quantitatif à fin décembre 2008 est attribuable au dérapage qui a déjà fait l'objet d'une dérogation du Conseil d'administration à la fin juin 2008, à une réduction des valeurs en recouvrement et des prêts nets imprévus octroyés à la société d'électricité en raison du renchérissement du pétrole. Les autorités ont pris des mesures correctives en augmentant les tarifs de l'électricité et en procédant à un audit financier de la société d'électricité. La crise économique mondiale exerce des pressions sur les ressources du Trésor ; le relèvement du niveau d'accès comblerait en partie le besoin de financement en attendant la mobilisation d'autres ressources extérieures concessionnelles. Un accord FRPC subséquent viendrait appuyer les efforts consentis par les autorités pour atténuer l'impact de la crise économique mondiale à court terme tout en accélérant les réformes structurelles afin de réaliser une croissance plus forte et durable à moyen terme.

## II. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE

*Le Bénin reste l'une des économies affichant la plus forte croissance dans l'UEMOA.*

	Croissance du PIB réel			
	2005	2006	2007	2008
<b>Bénin</b>	<b>2.9</b>	<b>3.8</b>	<b>4.6</b>	<b>5.0</b>
Burkina Faso	7.1	5.5	3.6	5.0
Côte d'Ivoire	1.9	0.7	1.6	2.3
Guinée-Bissau	3.5	0.6	2.7	3.3
Mali	6.1	5.3	4.3	5.0
Niger	8.4	5.8	3.3	9.5
Sénégal	5.6	2.4	4.7	2.5
Togo	1.2	3.9	1.9	1.1
<b>Moyenne UEMOA</b>	<b>4.5</b>	<b>3.2</b>	<b>3.3</b>	<b>3.9</b>

Sources : autorités nationales ; estimations et projections services du FMI.

*L'inflation a dépassé le critère de convergence de 3 % en vigueur dans l'UEMOA.*

	Inflation IPC			
	2005	2006	2007	2008
<b>Bénin</b>	<b>5.4</b>	<b>3.8</b>	<b>1.3</b>	<b>8.0</b>
Burkina Faso	6.4	2.4	-0.2	10.7
Côte d'Ivoire	3.9	2.5	1.9	6.3
Guinée-Bissau	5.6	-0.1	4.6	10.4
Mali	6.4	1.5	1.5	9.1
Niger	7.8	0.1	0.1	11.3
Sénégal	1.7	2.1	5.9	5.8
Togo	6.8	2.2	1.0	8.4
<b>Moyenne UEMOA</b>	<b>4.8</b>	<b>2.2</b>	<b>2.0</b>	<b>7.9</b>

Sources : autorités nationales ; estimations et projections services du FMI.

*Le niveau des réserves officielles brutes reste le plus élevé dans la région UEMOA.*

	UEMOA : Réserves brutes 1/			
	2005	2006	2007	2008
<b>Bénin</b>	<b>7.3</b>	<b>6.2</b>	<b>7.3</b>	<b>7.8</b>
Burkina Faso	3.6	4.0	6.0	5.7
Côte d'Ivoire	2.2	2.6	3.3	4.1
Guinée-Bissau	6.5	5.8	5.9	7.1
Mali	4.8	4.6	4.3	5.0
Niger	2.8	3.5	3.9	4.0
Sénégal	3.5	3.0	3.1	3.9
Togo	2.8	4.5	4.4	6.0
<b>Moyenne UEMOA</b>	<b>3.3</b>	<b>3.5</b>	<b>4.0</b>	<b>4.7</b>

1/ En mois d'importations futures de biens et services

Sources : autorités nationales ; estimations et projections services du FMI.

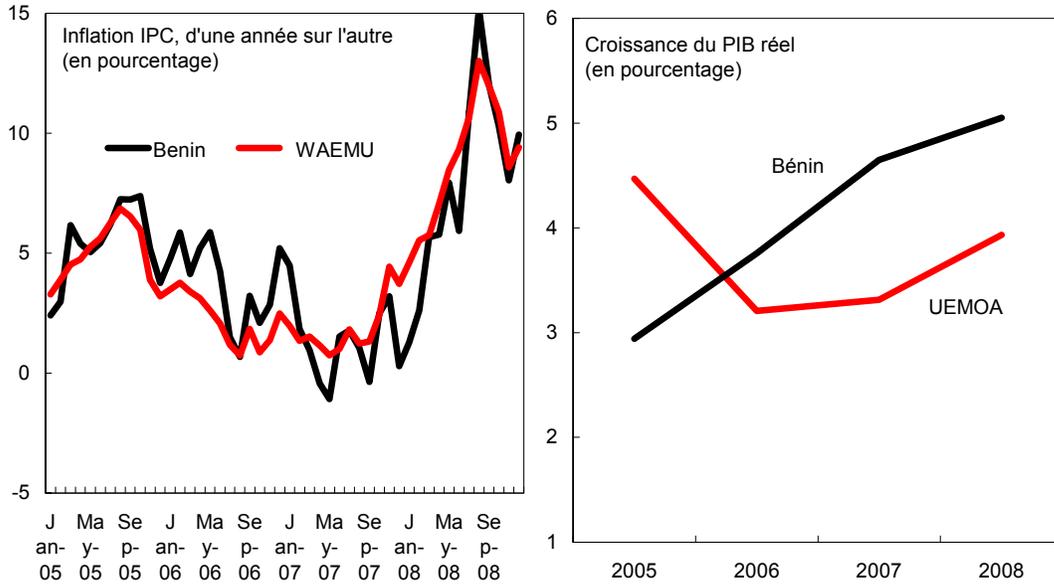
1. **La croissance a continué à se renforcer en 2008.** L'activité vigoureuse au port de Cotonou, la forte demande du voisin nigérian et l'intensification des réformes ont contribué à porter la croissance du PIB réel à 5 % en 2008, niveau inégalé depuis 2001 (figure 1).

2. **La baisse des prix des matières premières a contribué à atténuer les tensions inflationnistes (figure 2).** La décision des autorités, en juillet, de permettre une répercussion intégrale des prix internationaux des aliments et des carburants a d'abord entraîné une hausse de l'inflation, mais a également atténué les tensions inflationnistes lorsque ces prix ont commencé à fléchir après le mois d'août. En conséquence, l'inflation annuelle moyenne (8 %) est restée inférieure à l'objectif du programme.

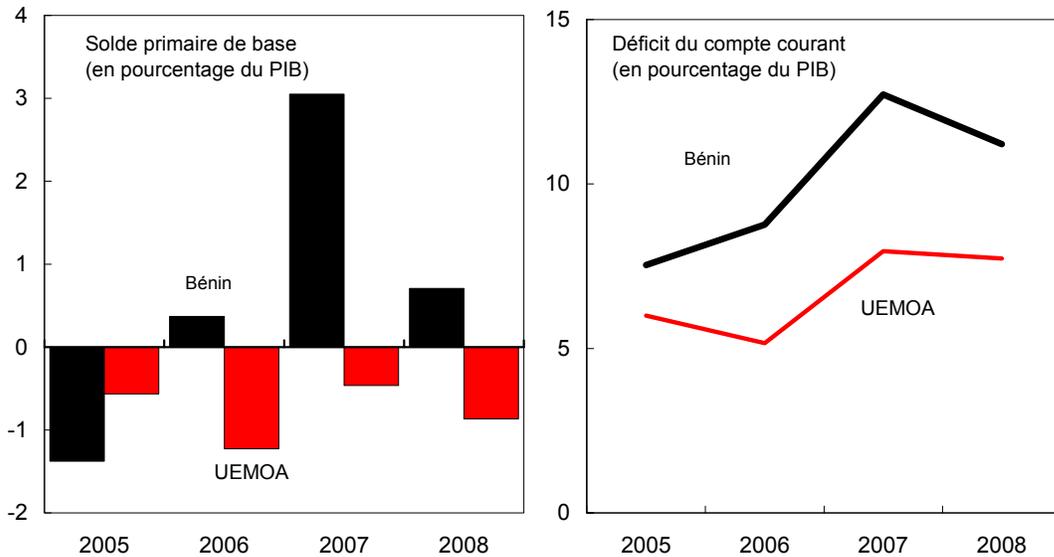
3. **Le dynamisme du commerce de transit et la hausse des exportations cotonnières ont contribué à réduire le déficit extérieur courant (dons exclus) à 9,2 % du PIB (figure 3).** L'assistance des bailleurs de fonds et les entrées d'investissements directs étrangers ont permis de financer le déficit du compte courant. Les transactions de change ont permis d'inverser en partie l'appréciation du taux de change réel au premier semestre de 2008, limitant l'appréciation annuelle à 4,2 %.

Graphique 1. Bénin: Résultats macroéconomiques, 2005–08

*En dépit d'une inflation accrue, due au renchérissement des denrées alimentaires et des carburants, la croissance du PIB réel a atteint le niveau le plus élevé depuis 2005...*



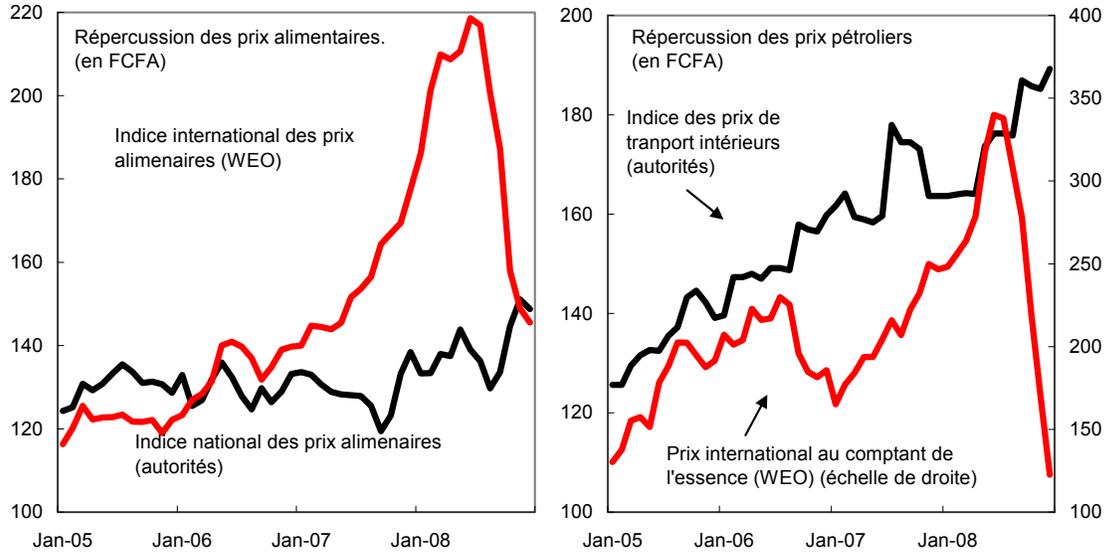
*...grâce à la poursuite du rééquilibrage budgétaire et à la réduction du déficit courant.*



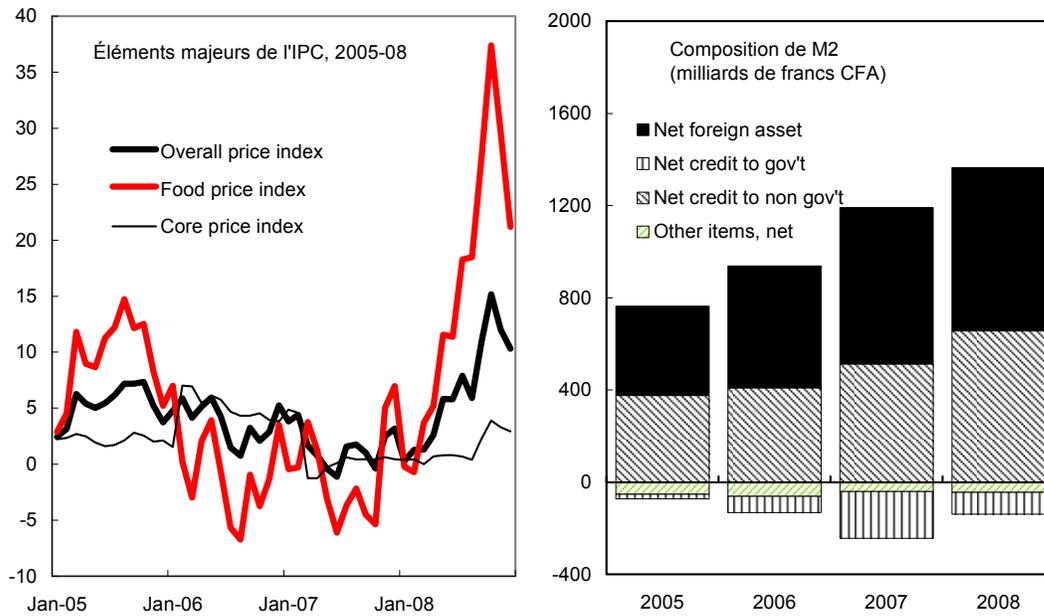
Sources : autorités béninoises ; estimations des services du FMI.

Graphique 2. Bénin: Évolution des prix, 2005–08  
(Janvier 2000 = 100)

*La baisse récente des prix alimentaires et pétroliers mondiaux n'est pas encore ressentie au niveau national...*



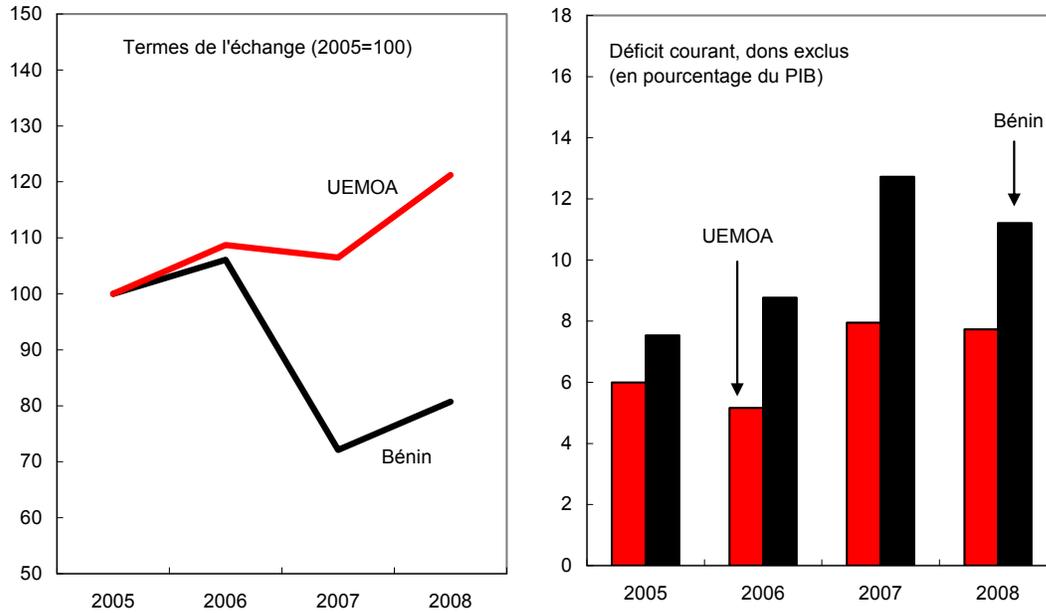
*...accélération l'inflation globale en 2008, tandis que la masse monétaire s'est accrue rapidement, stimulée par la hausse du crédit net à l'État et au secteur privé.*



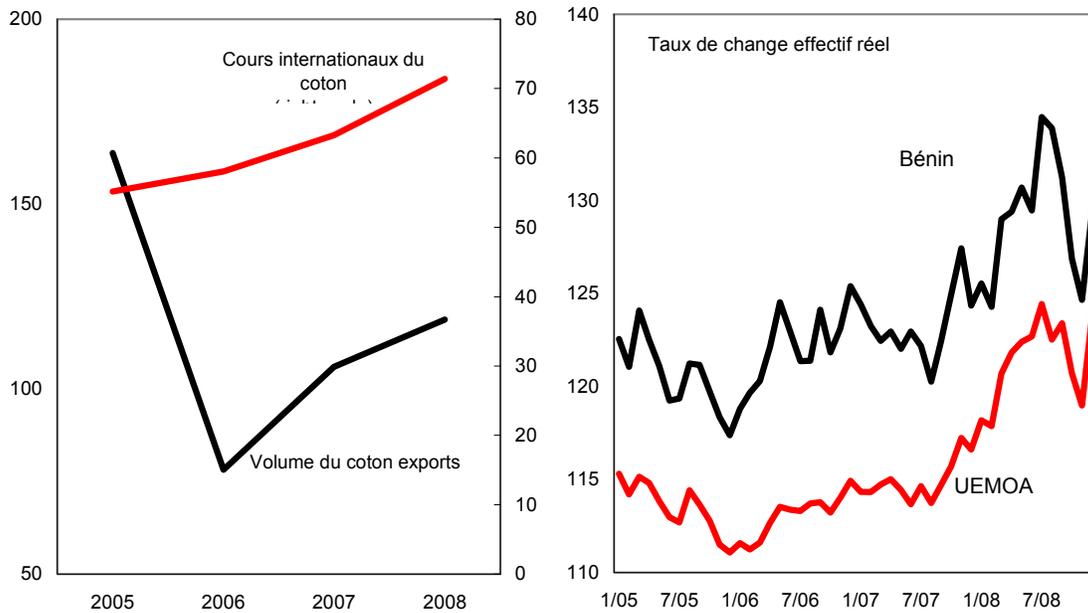
Sources: autorités béninoises ; estimations des services du FMI.

Graphique 3. Bénin: Principaux indicateurs de la compétitivité, 2005–08

*Grâce à une amélioration des termes de l'échange, le déficit courant s'est contracté...*



*...reflétant la hausse des prix et volumes du coton, et le TCER s'est déprécié au deuxième semestre de 2008.*



Sources: autorités béninoises ; estimations des services du FMI.

*La détérioration du solde global a dépassé la moyenne de l'UEMOA en raison de la forte baisse des recettes et de l'augmentation des dépenses..*

UEMOA : Solde primaire de base 1/				
	2005	2006	2007	2008
<b>Bénin</b>	-1.4	0.4	3.1	0.7
Burkina Faso	-2.9	-4.0	-5.4	-4.7
Côte d'Ivoire	0.4	0.1	1.1	0.2
Guinée-Bissau	-6.9	-7.3	-10.4	-5.9
Mali	-0.6	0.1	-0.8	-0.9
Niger	-1.0	-0.8	0.1	2.1
Sénégal	-0.1	-3.5	-1.6	-1.5
Togo	-1.0	-1.9	-0.6	-1.3
<b>Moyenne UEMOA</b>	<b>-0.6</b>	<b>-1.2</b>	<b>-0.5</b>	<b>-0.9</b>

1/ Recettes totales moins dépenses totales, hors investissements financés de l'extérieur, paiement des intérêts et prêts nets.

Sources : autorités nationales ; estimations et projections services du FMI.

*La croissance de la monnaie au sens large est la plus forte au sein de l'UEMOA.*

UEMOA : Croissance de la monnaie au sens large				
	2005	2006	2007	2008
<b>Bénin</b>	21.8	16.5	17.7	29.3
Burkina Faso	-3.8	10.2	22.9	12.0
Côte d'Ivoire	7.4	10.3	23.6	7.4
Guinée-Bissau	20.6	5.3	25.5	20.7
Mali	11.7	8.8	9.3	0.4
Niger	6.6	16.2	23.0	12.7
Sénégal	7.4	12.7	12.7	1.7
Togo	1.4	22.1	18.2	15.9
<b>Moyenne UEMOA</b>	<b>7.5</b>	<b>12.0</b>	<b>18.6</b>	<b>8.7</b>

Sources : autorités nationales ; estimations et projections services du FMI.

4. **L'excédent primaire s'est rétréci, mais en restant positif.** La bonne tenue des recettes intérieures a compensé en partie la baisse des recettes non fiscales par rapport aux niveaux exceptionnellement élevés atteints en 2007 (figure 4). Les dépenses et les prêts nets ont affiché une hausse d'environ 1 % du PIB, résultant d'une hausse de 28 % de la masse salariale et des avances importantes à la société d'électricité. Les dépenses d'investissement ont fléchi en raison de la baisse du financement extérieur.

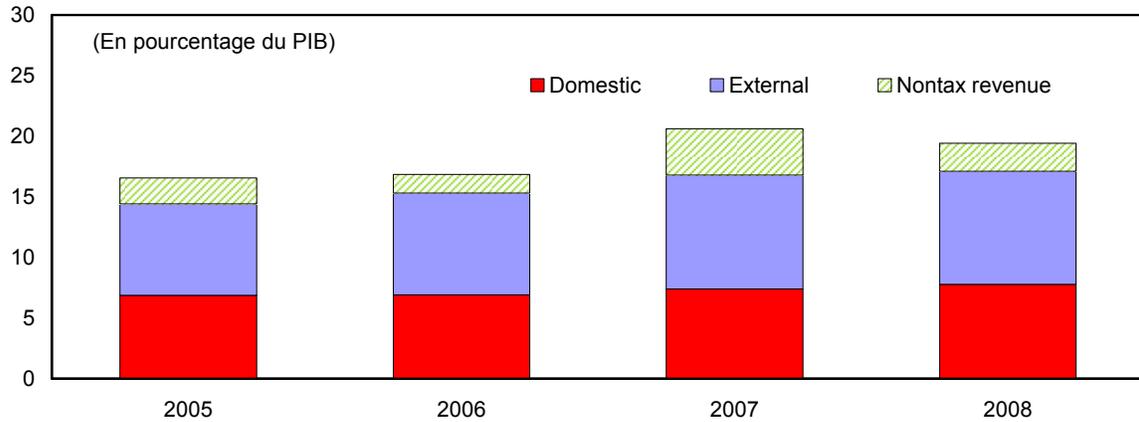
5. **Le vif essor du crédit au secteur privé et des créances nettes sur l'État ont contribué à une forte expansion monétaire.** La masse monétaire au sens large s'est accrue de 29,3 % en 2008. Dans le même temps, la qualité des portefeuilles des banques commerciales s'est quelque peu détériorée en raison d'une expansion rapide du crédit aux consommateurs et à la filière coton : la proportion de prêts improductifs a grimpé à 9,6 % à la fin de 2008, contre 8,9 % à la fin de 2007.

### III. RÉSULTATS OBTENUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME

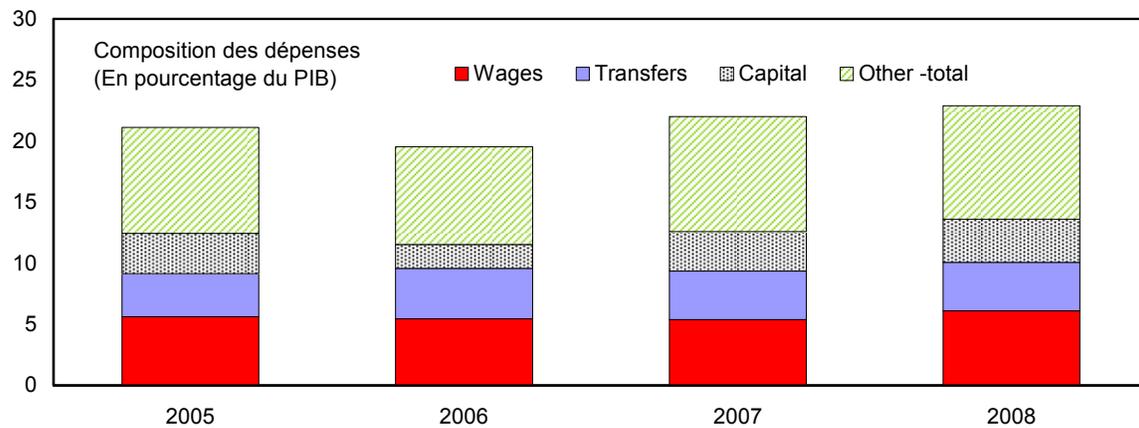
6. **Tous les critères de réalisation quantitatifs du programme pour la fin 2008 ont été atteints, à une exception près.** En raison d'un déficit de l'assistance des bailleurs de fonds, des efforts consentis par les autorités pour réduire les valeurs en recouvrement, et de leur décision de fournir une aide financière d'urgence à la société électricité, le critère de réalisation quantitatif pour la fin décembre 2008 concernant le crédit intérieur net a été manqué de 113,8 milliards de francs CFA (3,8 % du PIB). Cela a entraîné une baisse correspondante des dépôts du secteur public dans le système bancaire. Pour remédier à la situation, les autorités augmenteront les tarifs d'électricité de 13 % en moyenne en juin 2009, et elles sont en train de procéder à un audit financier qui éclairera les réformes futures (MPEF, § 34). Le critère de réalisation permanent sur la non accumulation d'arriérés extérieurs continue d'être respecté. La cible indicative sur la masse salariale a été manquée, les autorités ayant accordé des hausses salariales et des primes aux fonctionnaires, notamment pour faire face à la crise alimentaire et énergétique.

Graphique 4. Bénin: Principaux indicateurs budgétaires, 2005–08

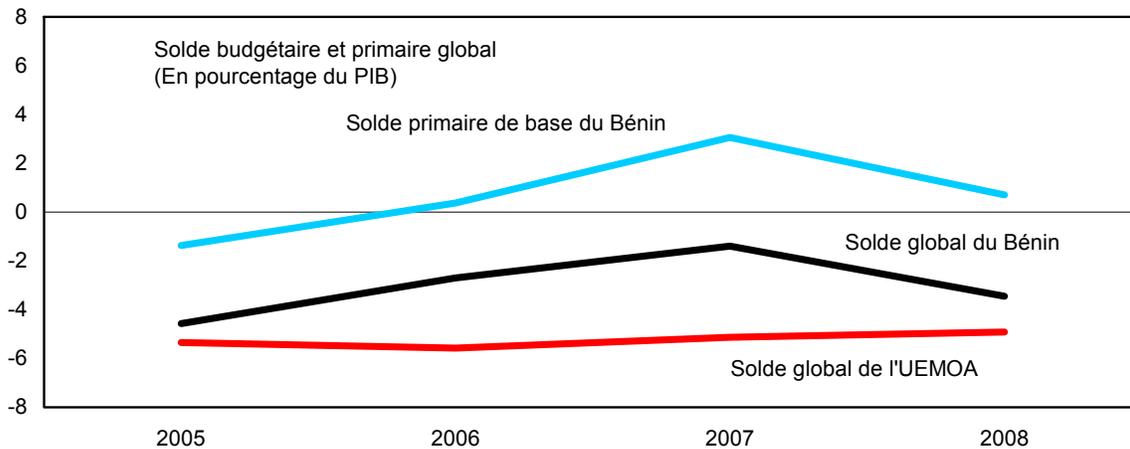
*Malgré l'amélioration continue des recettes,...*



*... les dépenses publiques n'ont cessé de s'accroître en 2008, du fait de la progression des salaires et des dépenses d'infrastructure financées sur ressources intérieures,...*



*... réduisant l'excédent primaire de base et gonflant le déficit global.*



Sources: autorités béninoises ; estimations des services du FMI.

7. **Le programme de réformes structurelles avance avec quelques retards.** Trois des six repères en matière de réformes structurelles sont maintenant respectés, y compris l'achèvement d'une stratégie de réforme de la filière coton (MPEF, § 12-18). La stratégie de réforme du régime de retraite de la fonction publique a été retardée par l'achèvement de l'audit du régime des pensions en avril 2009. Les autorités sont en train d'étendre le système SYDONIA aux bureaux régionaux des douanes et d'adopter un système d'information stratégique dans les services de l'impôt sur le revenu. Les autorités comptent achever ces repères d'ici à la fin 2009 au plus tard.

8. **Au cours des quatre dernières années de l'accord FRPC, les résultats ont été relativement satisfaisants (encadré 1).** Sur le plan macroéconomique, les autorités ont réussi à porter le taux de croissance du PIB à 5 %, grâce à la poursuite du rééquilibrage budgétaire. Sur le plan structurel, il y a eu des dérapages considérables principalement attribuables à la difficulté pour les autorités de parvenir à un consensus politique national.

#### IV. ENTRETIENS SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

9. **Les principaux défis en matière de politique économique sont les suivants :**

- réduire au minimum l'incidence négative de la crise économique mondiale au cours des deux prochaines années ; et
- accélérer les réformes structurelles pour jeter les bases d'une croissance plus forte à moyen terme.

##### A. Impact de la crise économique mondiale

10. **La crise touche déjà le Bénin.**<sup>1</sup> Entre septembre 2008 et mars 2009, les cours internationaux du coton, principal produit d'exportation du pays, ont chuté de 32 % en termes de dollars (figure 5). Les banques ont signalé que les envois de fonds des travailleurs émigrés ont accusé une baisse de 30 % au premier trimestre de 2009. Pendant la même période, le recouvrement des recettes douanières a été de 18,4 % inférieur aux niveaux programmés, à cause du ralentissement de l'activité au Nigeria et de la dépréciation du naira à la fin de 2008.

---

<sup>1</sup> Pendant la mission, les services ont présenté aux autorités et examiner avec elles une étude concernant l'impact négatif de la crise économique mondiale et une autre sur les stratégies de gestion de la dette (les deux sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www-intranet.imf.org/departments/AFR/countries/Benin/default.aspx>).

### Encadré 1. Résultats obtenus dans le cadre du présent accord au titre de FRPC

Grâce à des politiques prudentes en matière de finances publiques, le Bénin a connu une inflation modérée et une reprise de sa croissance économique dans le cadre de l'accord FRPC en vigueur, ce qui lui a permis d'inverser la tendance baissière de la croissance pendant la première moitié de cette décennie. Dans le cadre du programme appuyé par la FRPC, le Bénin a réalisé des progrès considérables en matière de stabilisation macroéconomique (tableau texte 1). Les autorités ont mis en œuvre des politiques macroéconomiques solides, procédant notamment à un vigoureux exercice de rééquilibrage budgétaire, aidées en cela par l'allègement de dette obtenu au titre de l'initiative PPTE renforcée et de l'IADM (tableau texte 2). En conséquence, la croissance s'est accélérée de manière soutenue depuis 2006. La mise en œuvre du programme de réformes a été cependant mitigée, malgré une accélération au second semestre de 2008. Les principales réformes qui restent à mettre en œuvre concernent : (i) la restructuration des entreprises de services publics (électricité et télécommunication notamment), pour accroître la capacité de service, réduire les coûts de production et améliorer la compétitivité ; (ii) la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie à moyen terme de gestion des finances publiques afin de renforcer les capacités administratives et d'utiliser effectivement l'espace budgétaire disponible pour étayer la croissance et réduire la pauvreté ; et (iii) une réforme globale de la fonction publique visant à améliorer le fonctionnement des services publics, à contenir la masse salariale du secteur public et à préserver la viabilité financière du régime de retraite de la fonction publique.

Tableau 1. Bénin: Résultats macroéconomiques dans le cadre du programme, 2005-08

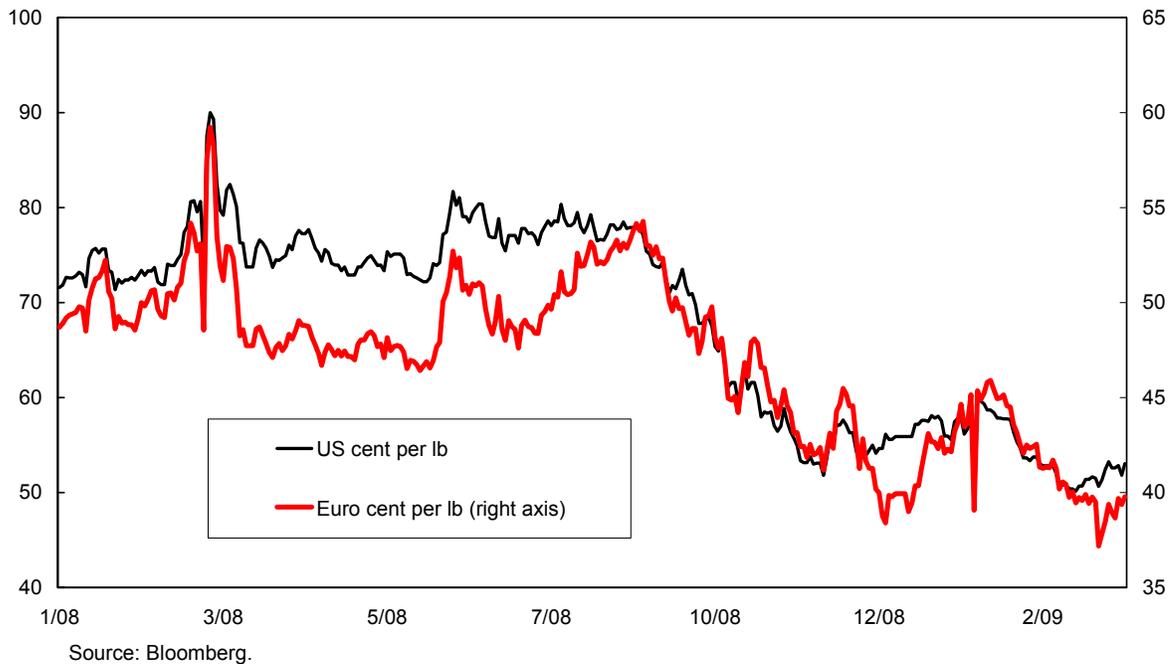
	2005		2006		2007		2008	
	Prog.	Effectif	Prog.	Effectif	Prog.	Effectif	Prog.	Effectif
variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire								
Revenu national								
PIB en prix constants	3.9	2.9	4.5	3.8	4.5	4.6	5.3	5.0
Indice des prix à la consommation (moyenne)	2.5	5.4	3.0	3.8	2.5	1.3	2.9	8.0
En pourcentage du PIB, sauf indication contraire								
Financement de l'administration centrale								
Recettes	17.4	16.5	16.5	15.3	17.2	16.8	18.4	17.1
Dépenses et prêts nets	22.6	19.6	21.5	19.5	21.7	22.0	22.8	22.9
Solde de base (au sens étroit)	-0.9	0.1	0.9	0.4	0.0	3.1	0.5	0.8
Déficit budgétaire global (base ordonnancements, dons ext)	-5.3	-3.1	-5.0	-2.7	-4.5	-1.4	-4.4	-3.4
Déficit budgétaire global (base caisse, dons exclus)	-6.1	-3.8	-5.2	-2.3	-6.1	-0.8	-5.1	-6.4
Secteur extérieur								
Balance commerciale	-11.3	-10.4	-9.7	-10.4	-9.8	-13.4	-11.4	-12.9
Solde courant (dons inclus)	-8.7	-6.9	-7.0	-5.7	-6.3	-9.9	-6.9	-8.3
Solde courant (dons exclus)	-8.2	-7.4	-7.0	-6.4	-6.1	-10.6	-7.5	-9.1
Balance des paiements globale	-1.7	3.0	-1.3	4.7	-0.6	3.2	0.7	1.6
Ratio du service de la dette aux exportations	6.1	6.1	5.4	5.7	4.9	4.4	8.2	5.1
Ratio de la dette au PIB (post-IADM)	34.1	37.0	12.7	11.5	11.0	12.5	13.4	12.6

Tableau 2. Bénin: Résultats obtenus dans le cadre du programme, 2005-09

	Approbation accord (Conseil)	Première revue	Deuxième revue	Troisième revue	Quatrième revue	Cinquième revue	Sixième revue
Mesures préalables							
Programme	4	3	2	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Observées	4	3	2	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Critères de réalisation quantitatifs							
Programme	Aucun	6	6	6	6	6	6
Observés	Aucun	4	6	6	6	4	5
Cibles indicatives quantitatives							
Programme	Aucune	2	2	2	2	2	2
Observées	Aucune	Aucune	2	2	2	1	1
Critères de réalisation qualitatifs							
Programme	Aucun	3	2	1	Aucun	Aucun	Aucun
Observés	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Repères structurels							
Programme	Aucun	5	7	1	4	1	6
Observés	Aucun	2	Aucun	Aucun	2	1	3

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

**Graphique 5. Cours internationaux du coton, 1/08 - 3/09**  
(Cents par livre)



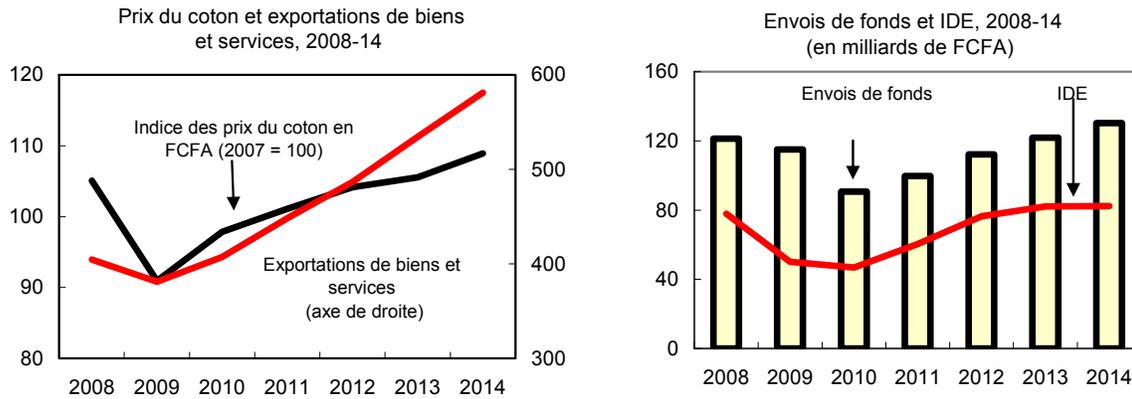
En conséquence, le gouvernement a dû réduire ses dépôts dans les banques commerciales de 60 milliards de francs CFA (1,9 % du PIB), accentuant les tensions de liquidité dans le système bancaire. À leur tour, les banques commerciales ont continué à recourir sensiblement au guichet de liquidités hebdomadaire à la banque centrale régionale. Le manque de liquidité risque éventuellement de compromettre la capacité des pouvoirs publics à émettre des titres de créances intérieurs à des conditions non concessionnelles sur le marché du crédit régional.

**11. Des tensions continueront à peser sur la croissance et les recettes fiscales (figure 6).** Selon les projections, la croissance du PIB réel fléchira pour s'établir à 3,8 % et 3,0 % en 2009 et 2010, respectivement, en raison du repli de la demande mondiale d'exportations béninoises, de l'affaiblissement des relations commerciales avec le Nigeria et de la chute des envois de fonds des travailleurs émigrés et de l'investissement direct étranger, creusant ainsi le déficit extérieur courant. La baisse des prix des denrées alimentaires et des matières premières entraînera une diminution des recettes douanières, tandis que le ralentissement de l'activité économique réduira la fiscalité directe et indirecte.

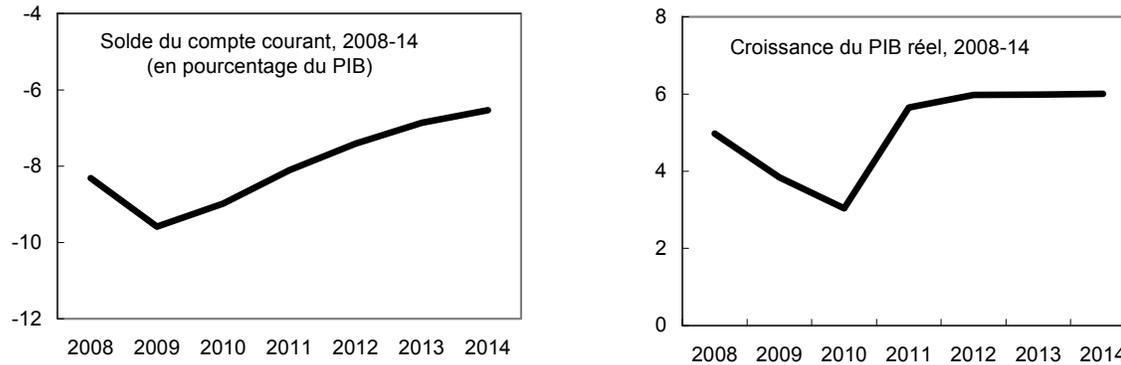
**12. L'impact de la crise devrait être temporaire.** Eu égard à la reprise escomptée de l'économie mondiale au deuxième semestre de 2010, et grâce à la poursuite des réformes structurelles visant à améliorer la compétitivité, les investissements et les infrastructures et à accroître l'efficacité de l'administration publique, la croissance du PIB réel pourrait se rétablir à son niveau potentiel de 6 % d'ici à 2012. L'inflation resterait inférieure à 3 % et le déficit du compte courant (dons exclus) se contracterait pour s'établir à 7,1 % du PIB d'ici à 2014, reflétant l'essor des exportations et des envois de fonds. Les entrées actuelles de capitaux publics et privés contribueraient à maintenir les réserves à plus de cinq mois d'importations de biens et services.

Graphique 6. Bénin: Impact de la crise et perspectives à moyen terme

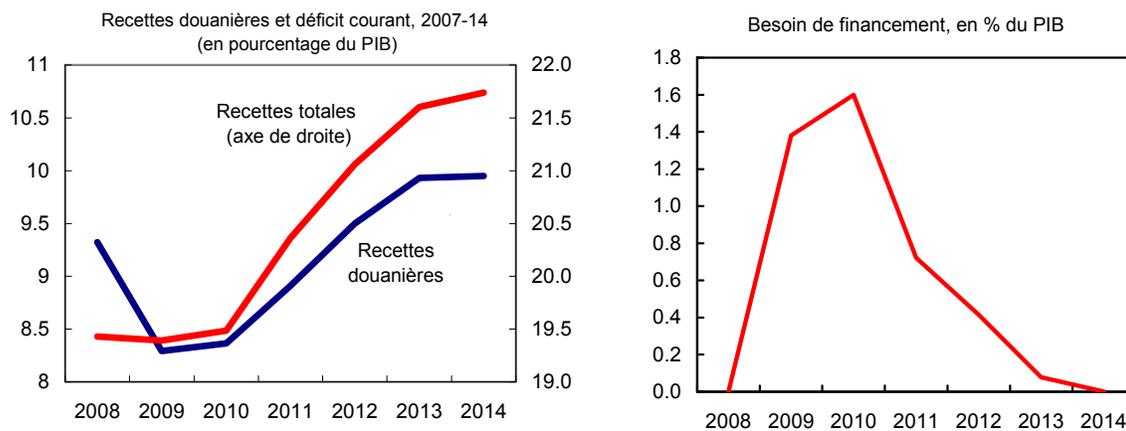
*En 2009-10, la crise mondiale a affaibli la demande d'exportation et les cours du coton, réduit les envois de fonds et l'IDE,...*



*... creusant le déficit du compte courant et freinant la croissance...*



*...ce qui réduira les recettes publiques et entraînera de gros besoins de financement.*



Sources: autorités béninoises ; estimations et projections des services du FMI.

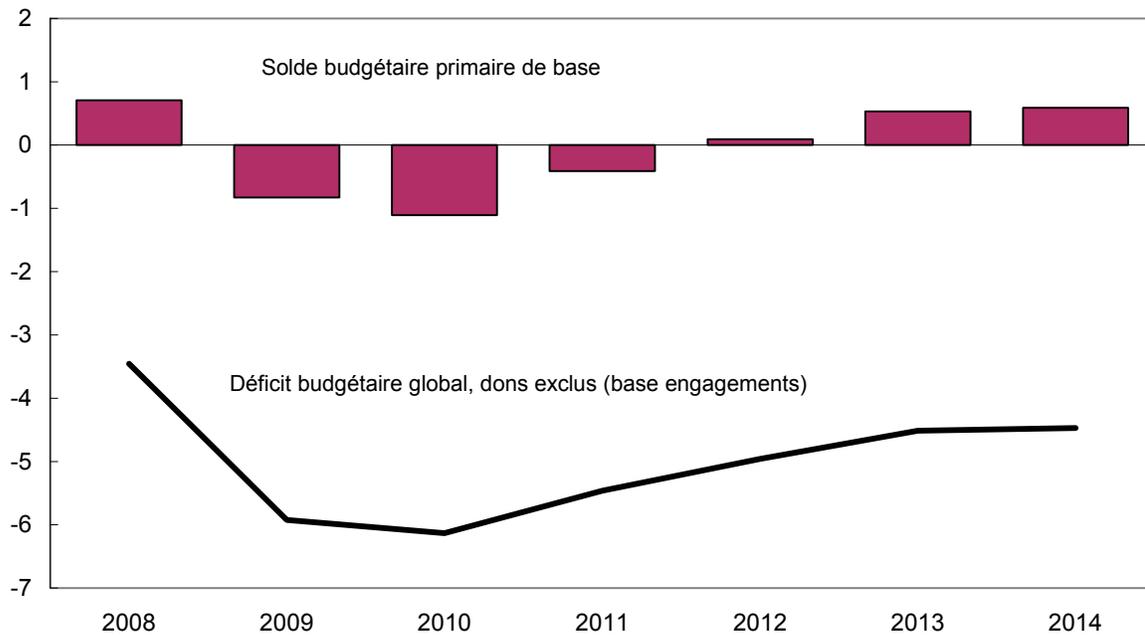
## **B. Mesures prises par les autorités**

13. **Les autorités ont l'intention de remédier à la crise en donnant libre cours au fonctionnement des stabilisateurs budgétaires automatiques et en développant les dispositifs de protection sociale** (MPEF§ 22-26). Pour 2009, cela suppose le maintien de l'enveloppe de dépenses globale convenue dans le cadre du programme, exception faite des dépenses discrétionnaires additionnelles sur les filets de sécurité sociale, qui représentent 0,7 % du PIB. Ces dépenses auraient pour but: (i) d'assurer l'accès aux services de santé de base pour des groupes ciblés de la population ; (ii) d'accroître les ressources consacrées à des projets publics à forte intensité de main-d'œuvre ; et (iii) d'effectuer des transferts au profit de petits agriculteurs pour faciliter leur passage du coton à des cultures plus rentables. La politique budgétaire sera davantage assouplie en 2010. En raison du manque à percevoir escompté, le solde primaire de base deviendra un déficit en 2009 et 2010, et le déficit budgétaire global (dons exclus) se creusera pour atteindre 5,9 % du PIB en 2009 et 6,1 % du PIB en 2010 (figure 7). La capacité d'absorption et les capacités administratives étant limitées, une expansion budgétaire accrue pourrait compromettre la stabilité macroéconomique et budgétaire et la viabilité de la dette et aura des avantages limités pour la croissance.

14. **L'expansion budgétaire produirait un écart de financement de 44,3 milliards de francs CFA (1,4 % du PIB) en 2009.** Les autorités sont sûres de pouvoir mobiliser des concours extérieurs additionnels auprès du FMI, de l'UE, de la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds pour combler cet écart. Sous réserve de la disponibilité de financements supplémentaires, et afin de réduire le risque que les tensions de trésorerie fassent réapparaître des arriérés de paiements intérieurs, les autorités sont en train de reporter des dépenses non prioritaires de l'ordre de 2-3 % du PIB au second semestre de 2009. Si les financements extérieurs supplémentaires ne suffisent pas à combler l'écart de financement estimé, les autorités seront obligées d'annuler ou de reporter des dépenses.

15. **Bien que le risque de surendettement reste modéré, les autorités devraient continuer à faire preuve de prudence en matière d'emprunt.** Selon l'analyse de viabilité de la dette actualisée, produite conjointement par le FMI et la Banque mondiale, tous les indicateurs de la dette restent en deçà des seuils indicatifs tributaires de la politique économique dans le scénario de référence. Toutefois, le Bénin reste vulnérable à une évolution économique défavorable et à des chocs exogènes. En particulier, l'affaiblissement de la croissance à moyen et à long terme pourrait compromettre la viabilité de la dette. Par conséquent, les autorités ont l'intention d'accélérer les réformes structurelles et de ne contracter de nouveaux financements extérieurs que sous la forme de dons et de prêts éminemment concessionnels (MPEF§ 32).

Graphique 7. Bénin: Solde budgétaire primaire de base et déficit budgétaire global, 2008-14 (en pourcentage du PIB)



Sources: autorités béninoises ; estimations et projections des services du FMI.

16. **Une politique monétaire plus accommodante et un contrôle bancaire plus rigoureux pourraient contribuer à atténuer la crise.** Bien que la politique monétaire soit gérée à l'échelle régionale, les services du FMI ont évoqué la possibilité de réduire le niveau de réserves obligatoires pour le Bénin qui, à 15 %, est le plus élevé dans la région. Il faudrait également renforcer le secteur financier en faisant mieux respecter la réglementation prudentielle et en exerçant un contrôle bancaire plus efficace (MPEF§ 27-30), surtout en raison du fait que la qualité du portefeuille de prêts va probablement se détériorer du fait de la crise économique. Les services ont encouragé les autorités à réaliser un PESF national.

### C. Réformes structurelles

17. **L'accélération des réformes structurelles sera essentielle pour limiter l'impact de la crise et accélérer la reprise.** À cet égard, les autorités envisagent les mesures suivantes : (i) améliorer davantage l'administration fiscale (MPEF§ 23-25) et la gestion des dépenses (MPEF§ 26, 33) et (ii) procéder à une réforme globale de la fonction publique. Ces mesures seront cruciales pour accroître les recettes, contenir la progression de la masse salariale, améliorer la prestation des services publics et assurer la viabilité du régime de retraite. Les entreprises d'utilité publique (électricité, télécommunications) et le port seront également restructurés et privatisés afin de rehausser la prestation des services et la viabilité financière (MPEF§ 34-35). D'autres réformes viseront à améliorer le régime foncier, les systèmes judiciaires et l'accès à des services financiers de plus grande qualité.

#### D. Relèvement du niveau d'accès et nouvel accord FRPC

18. **Les autorités sollicitent un relèvement du niveau d'accès pour 9,29 millions de DTS (15 % de la quote-part) afin de combler l'écart de financement actuel.**<sup>2</sup> Cette augmentation se justifie par l'incidence négative de la crise économique mondiale, qui exerce des pressions sur les finances publiques et pourrait entraîner un besoin persistant de balance des paiements. L'augmentation pourrait couvrir 17 % de l'écart de financement total, qui s'élève à 44,3 milliards de francs CFA en 2009. Selon certaines indications, le reliquat pourrait être couvert par une aide financière additionnelle provenant d'un nouvel accord FRPC au second semestre de 2009, de la Banque mondiale, de l'Union européenne et de bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux.

19. **Le Bénin dispose d'une bonne capacité de rembourser le FMI.** Dans le cadre du relèvement proposé du niveau d'accès, le service de la dette envers le FMI atteindrait 5.08 millions de DTS en 2015, soit l'équivalent de 0,5 % des exportations de biens et services et de 0,3 % des recettes publiques annuelles.

20. **Les autorités ont réitéré leur intention de solliciter un nouvel accord FRPC au second semestre de 2009 pour soutenir leurs efforts visant à atténuer les répercussions de la crise financière mondiale et à jeter les bases d'une croissance plus forte et durable.** L'accord, qui couvrirait la période 2009-12, aurait pour but de rétablir un niveau de croissance de 6 % d'ici à la fin de l'accord, de contenir l'inflation à moins de 3 %, de préserver la viabilité du budget et de la dette et de mettre en œuvre des réformes structurelles axées sur la compétitivité. Le programme devrait également faciliter la mobilisation de financements extérieurs concessionnels qui contribueraient à atténuer l'impact de la crise.

#### E. Risques encourus par le programme

21. **Les risques encourus par le programme sont modérés et découlent principalement de la crise économique mondiale.** Une récession mondiale plus grave ou plus longue, ou une évolution économique défavorable au Nigeria, pourraient affaiblir la croissance et peser davantage sur les finances publiques. De plus, un ralentissement de la mise en œuvre des réformes structurelles pourrait retarder la reprise. Le retard ou l'insuffisance des concours extérieurs concessionnels des bailleurs de fonds pourraient également freiner l'investissement et la croissance et entraîner la réapparition d'arriérés intérieurs. Les résultats assez probants obtenus dans le cadre de l'accord FRPC en vigueur confirment la détermination des autorités à mettre en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes. La préparation des élections générales de 2011 mettra à l'épreuve la persévérance des autorités dans cette orientation économique.

---

<sup>2</sup> Les ressources de la FRPC dans la zone du franc CFA sont rétrocédées par la banque centrale régionale aux gouvernements nationaux afin de financer le budget de l'administration centrale. Le gouvernement du Bénin ne peut pas utiliser ses réserves internationales brutes pour financer son écart de financement, à moins qu'il ne dispose de dépôts de contrepartie en monnaie nationale à la banque centrale régionale.

Tableau 1. Bénin : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2006-14

	2006	2007	2008		2009		2010	2011	2012	2013	2014
		Est.	Prog.	Est. prélim.	Prog.	Proj. rév.		Projections			
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)											
<b>Revenu national</b>											
PIB aux prix courants	7.0	7.4	12.3	12.5	10.6	7.1	6.2	8.7	8.8	8.8	8.8
PIB en prix constants	3.8	4.6	5.1	5.0	5.7	3.8	3.0	5.7	6.0	6.0	6.0
Déflateur du PIB	3.1	2.6	6.9	7.2	4.6	3.2	3.0	2.8	2.7	2.7	2.7
Indice des prix à la consommation (moyenne)	3.8	1.3	8.8	8.0	6.5	4.0	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8
Indice des prix à la consommation (fin de période)	5.3	0.3	13.1	9.9	3.7	3.5	3.3	2.8	2.8	2.8	2.8
Production de coton (milliers de tonnes) 1/	240.6	268.6	237.9	244.6	268.3	268.3	302.6	335.2	371.4	411.4	455.8
<b>Financement de l'administration centrale</b>											
Recettes	8.7	31.4	5.5	6.1	13.6	6.9	6.7	13.6	12.5	11.6	9.5
Dépenses et prêts nets	-1.1	21.0	19.3	17.0	13.6	18.5	7.4	9.5	9.6	9.2	9.2
<b>Monnaie et crédit</b>											
Avoirs intérieurs nets 2/	-4.1	-0.9	17.8	26.1	15.4	10.1	7.8	9.5	7.9	7.3	7.0
Crédit intérieur 2/	-2.6	-3.4	17.8	26.5	15.4	10.1	7.8	9.5	7.9	7.3	7.0
Créances nettes sur l'administration centrale 2/	-7.3	-16.4	-0.5	11.4	0.1	1.1	0.6	-0.4	-0.8	-0.8	-0.7
Crédit au secteur privé 2/	4.6	13.0	18.3	15.1	15.3	9.0	7.2	9.9	8.7	8.1	7.7
Monnaie au sens large (M2)	16.5	17.7	14.1	29.3	12.0	7.1	6.2	8.7	8.8	8.8	8.8
Vitesse de circulation (PIB par rapport à la moyenne de M2)	3.3	3.0	2.9	2.9	2.9	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
<b>Secteur extérieur (en francs CFA)</b>											
Exports. Exportations, f.à.b.	-18.3	73.0	19.1	-1.8	7.6	-1.6	6.6	11.1	10.6	10.8	11.1
Imports. Imports, f.à.b.	6.8	50.8	32.2	4.4	1.6	4.9	2.7	6.5	6.4	7.5	7.4
Volume des exportations	6.9	10.6	9.5	13.7	6.6	-6.2	8.2	8.1	8.1	8.1	8.1
Volume des importations	4.4	12.8	5.2	5.1	6.3	4.2	4.1	8.3	8.5	8.5	8.5
Termes de l'échange (moins = détérioration)	-7.8	-29.7	-13.5	11.6	5.5	1.1	4.5	4.8	4.5	3.7	3.2
Taux de change effectif nominal (moins = dépréciation)	-0.3	2.6	...	1.6	...	...	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel (moins = dépréciation)	1.1	0.9	...	4.7	...	...	...	...	...	...	...
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)											
<b>Principaux ratios</b>											
Investissement brut	18.1	21.4	23.1	20.8	23.9	24.5	24.9	25.4	25.7	26.0	26.3
Investissement public	4.6	7.5	8.2	5.8	8.8	9.4	9.5	9.9	10.2	10.5	10.7
Investissement privé	13.6	13.9	15.0	14.9	15.1	15.1	15.4	15.6	15.5	15.5	15.6
Épargne intérieure brute	6.8	6.1	8.0	7.2	10.6	10.5	11.8	13.1	13.9	14.6	15.4
Épargne publique	2.4	4.8	5.8	3.4	5.8	6.3	7.8	9.1	7.9	6.4	6.7
Épargne privée	4.4	1.3	2.3	3.8	4.8	4.2	4.0	4.0	6.0	8.2	8.7
Épargne nationale brute	12.4	11.5	13.5	12.6	15.8	14.8	15.8	17.3	18.3	19.1	19.7
<b>Financement de l'administration centrale</b>											
Recettes	16.8	20.6	19.3	19.4	19.8	19.4	19.5	20.4	21.1	21.6	21.7
Dépenses et prêts nets	19.5	22.0	23.3	22.9	24.0	25.3	25.6	25.8	26.0	26.1	26.2
Solde primaire 3/	-2.3	-1.2	-3.6	-3.1	-3.8	-5.5	-5.8	-5.1	-4.6	-4.2	-4.1
Solde primaire de base 4/	0.4	3.1	0.7	0.7	0.6	-0.8	-1.1	-0.4	0.1	0.5	0.6
Déficit budgétaire global (base ordonnancements, dons exclus)	-2.7	-1.4	-4.0	-3.5	-4.1	-5.9	-6.1	-5.5	-5.0	-4.5	-4.5
Déficit budgétaire global (base caisse, dons exclus)	-2.3	-2.0	-5.4	-7.3	-5.1	-6.7	-6.8	-6.0	-5.2	-4.9	-4.7
Service de la dette (après allègement) en pourcentage des recettes 5/	3.6	0.9	3.1	2.3	2.7	2.6	2.4	2.7	2.8	2.7	3.0
<b>Secteur extérieur</b>											
Balance commerciale	-10.4	-13.4	-14.3	-13.0	-12.8	-13.2	-12.5	-11.9	-11.4	-11.0	-10.6
Solde du compte courant (dons inclus)	-5.7	-9.9	-9.6	-8.2	-8.2	-9.7	-9.1	-8.2	-7.5	-6.9	-6.6
Solde du compte courant (dons exclus)	-6.4	-10.6	-10.4	-9.2	-8.8	-10.3	-9.7	-8.8	-8.0	-7.5	-7.1
Balance des paiements globale	4.7	3.6	-1.2	1.6	-1.3	-2.5	-2.2	-1.0	0.0	0.5	0.7
Ratio du service de la dette aux exportations 5/	5.4	1.4	5.1	3.4	4.7	4.6	4.3	4.7	4.9	4.8	4.7
Debt-to-GDP (post MDRI). Ratio de la dette au PIB (post-IADM)	11.5	13.2	12.6	14.6	13.6	17.8	20.4	21.5	22.2	22.9	23.4
Réserves brutes en moins d'importations 6/	6.5	7.5	7.9	7.9	7.2	7.2	6.5	6.0	5.8	5.7	5.5
<b>PIB nominal (en milliards de francs CFA)</b>	2,475.8	2,658.1	2,991.4	2,991.5	3,309.2	3,204.7	3,401.8	3,696.5	4,022.1	4,376.7	4,763.8
Francs CFA pour un dollar EU (moyenne de la période)	522.4	478.6	...	445.7	...	...	...	...	...	...	...
Population (en milieu d'année, millions)	7.6	7.9	8.1	8.1	8.4	8.4	8.6	8.9	9.2	9.5	9.8

Sources : autorités béninoises ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Production de coton pour la campagne T-1/T. La production de graines de coton durant la campagne T-1/T affecte la production agricole durant la campagne T-1, et l'industrie, les services et les exportations de coton égrené durant l'année T.

2/ En pourcentage de la monnaie au sens large en début de période.

3/ Recettes totales moins dépenses totales, à l'exclusion des intérêts exigibles.

4/ Recettes totales moins dépenses totales, à l'exclusion des dépenses en capital financées sur ressources extérieures et des intérêts exigibles.

5/ Les données de 2006 comprennent les ressources de l'IADM pour le FMI, l'IDA et la BAfD en opérations de stock.

6/ Mois d'importations futures de biens et services.

Tableau 2 . Bénin: Opérations consolidées de l'administration centrale, 2006-14

	2006	2007	2008		2009		2010	2011	2012	2013	2014
		Est.	Prog.	Est. pré.	Prog.	Proj. rév.			Projections		
	(En milliards de francs CFA)										
Recettes totales	416.9	548.0	578.0	581.3	656.7	621.5	662.8	752.7	847.1	945.6	1,035.6
Recettes fiscales	378.8	446.7	511.0	512.2	578.6	538.0	579.1	665.0	752.7	843.9	926.0
Taxe sur le commerce international	207.4	250.1	287.7	278.9	328.0	265.8	284.6	329.3	382.0	434.6	474.0
Impôts directs et indirects	171.4	196.6	223.3	233.3	250.7	272.2	294.6	335.7	370.6	409.2	451.9
Recettes non fiscales	38.1	101.3	67.0	69.1	78.0	83.4	83.7	87.6	94.4	101.7	109.6
Dépenses totales et prêts nets	483.8	585.3	698.1	684.7	793.2	811.3	871.4	954.5	1,046.5	1,143.1	1,248.6
Dépenses courantes	369.2	386.7	453.8	465.1	501.7	511.4	546.8	589.7	635.5	684.9	737.2
Dépenses courantes primaires	359.2	381.6	441.9	454.8	490.1	498.9	535.9	577.0	621.7	670.0	720.4
Traitements et salaires	135.0	143.1	171.7	182.4	190.2	193.4	208.1	220.6	233.8	247.8	262.7
Pensions et bourses	29.3	34.3	40.2	36.0	47.3	46.6	50.5	55.0	59.9	65.3	69.3
Transferts et dépenses courantes	194.9	204.3	230.0	236.4	252.6	258.9	277.4	301.4	327.9	356.8	388.4
Transferts courants	102.2	106.1	116.2	119.3	121.8	122.4	129.9	141.2	153.6	167.2	181.9
Autres dépenses courantes	92.7	98.1	113.7	117.0	130.8	136.5	147.4	160.2	174.3	189.7	206.5
Intérêts	10.1	5.1	11.9	10.3	11.6	12.5	10.9	12.7	13.9	14.9	16.8
Dette intérieure	0.2	0.0	5.6	5.6	5.6	5.6	4.7	3.9	3.1	2.3	2.3
Dette extérieure	9.9	5.0	6.4	4.8	6.0	6.9	6.1	8.8	10.7	12.6	14.5
Dépenses en capital et prêts nets	114.6	198.6	244.3	219.5	291.5	299.9	324.6	364.8	411.0	458.2	511.3
Investissement	113.4	198.4	244.3	174.7	291.5	299.9	324.6	364.8	411.0	458.2	511.3
Financé sur ressources intérieures	48.6	85.2	114.3	105.3	147.7	149.0	164.5	190.8	221.7	252.3	287.1
Financé sur ressources extérieures	64.8	113.2	130.0	69.4	143.8	150.8	160.1	173.9	189.3	206.0	224.2
Prêts nets (moins = remboursement)	1.2	0.2	0.0	44.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base ordonnancements, dons exclus)	-66.9	-37.3	-120.1	-103.4	-136.6	-189.8	-208.6	-201.8	-199.5	-197.5	-212.9
Solde primaire de base 1/	9.2	81.1	21.8	21.2	18.9	-26.5	-37.7	-15.1	3.6	23.3	28.1
Solde primaire	-56.8	-32.2	-108.2	-93.1	-124.9	-177.3	-197.8	-189.1	-185.6	-182.7	-196.1
Variation des arriérés	-15.0	-30.9	-15.0	-16.4	-15.0	-20.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0
Dette extérieure	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dette intérieure (net)	-15.0	-30.9	-15.0	-16.4	-15.0	-20.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0
Paiements durant la période complémentaire/flottant 2/	25.8	15.0	-27.2	-99.0	-15.9	-3.6	-6.6	-3.9	4.7	-2.7	2.4
Solde global (base caisse, dons exclus)	-56.1	-53.2	-162.3	-218.8	-167.5	-213.4	-230.2	-220.7	-209.8	-215.2	-225.5
Financement	56.1	61.9	162.3	218.8	160.0	169.1	175.8	194.0	193.1	211.8	225.4
Financement intérieur	-48.4	-95.8	-12.3	109.4	-7.6	-8.6	-5.2	-2.9	-20.5	-20.3	-26.3
Financement bancaire	-50.1	-131.7	-5.1	128.1	0.6	13.9	7.5	-5.1	-12.8	-16.1	-22.1
Financement non bancaire	1.7	35.9	-7.2	-18.7	-8.2	-22.4	-12.7	2.3	-7.7	-4.2	-4.2
Privatisations	0.0	4.1	0.0	4.7	10.3	5.3	5.0	20.0	10.0	0.0	0.0
Restructuration	-5.7	0.7	-6.0	-11.7	-5.0	-10.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	7.5	31.1	-1.2	-11.8	-13.5	-17.7	-17.7	-17.7	-17.7	-4.2	-4.2
Financement extérieur	104.5	157.8	174.6	109.3	167.6	177.7	181.1	196.9	213.6	232.1	251.7
Financement de projets	64.8	113.2	130.0	69.4	143.8	150.8	160.1	173.9	189.3	206.0	224.2
Dons	37.6	60.6	68.1	21.6	75.3	80.6	85.6	93.0	101.2	110.1	119.8
Prêts	27.2	52.6	62.0	47.7	68.6	70.2	74.5	81.0	88.1	95.9	104.3
Amortissement exigible	-548.5	0.0	-11.7	-8.3	-11.8	-9.0	-9.9	-10.0	-8.6	-6.7	-5.4
Aide aux programmes	18.1	44.6	56.2	48.3	35.6	35.9	30.9	32.9	32.9	32.9	32.9
Dons	18.1	18.3	22.8	30.4	22.6	20.9	20.9	22.9	22.9	22.9	22.9
Prêts	0.0	26.3	33.4	17.9	13.0	15.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Allègement de dette obtenu	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dons IADM	570.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement	0.0	-8.7	0.0	0.0	7.5	44.3	54.4	26.7	16.7	3.4	0.1
Postes pour mémoire:	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)										
Total des dons et recettes	19.1	23.6	22.4	21.2	22.8	22.6	22.6	23.5	24.1	24.6	24.7
Dons	2.2	3.0	3.0	1.7	3.0	3.2	3.1	3.1	3.1	3.0	3.0
Recettes	16.8	20.6	19.3	19.4	19.8	19.4	19.5	20.4	21.1	21.6	21.7
Dépenses totales	19.5	22.0	23.3	22.9	24.0	25.3	25.6	25.8	26.0	26.1	26.2
dont: masse salariale	5.5	5.4	5.7	6.1	5.7	6.0	6.1	6.0	5.8	5.7	5.5
dont: dépenses en capital	4.6	7.5	8.2	5.8	8.8	9.4	9.5	9.9	10.2	10.5	10.7
Solde global (base ordonnancements, dons exclus)	-2.7	-1.4	-4.0	-3.5	-4.1	-5.9	-6.1	-5.5	-5.0	-4.5	-4.5
Solde global (base ordonnancements, dons inclus)	-0.5	1.6	-1.0	-1.7	-1.2	-2.8	-3.0	-2.3	-1.9	-1.5	-1.5
Solde primaire	-2.3	-1.2	-3.6	-3.1	-3.8	-5.5	-5.8	-5.1	-4.6	-4.2	-4.1
Solde primaire de base 1/	0.4	3.1	0.7	0.7	0.6	-0.8	-1.1	-0.4	0.1	0.5	0.6
Solde courant	1.9	6.1	4.2	3.9	4.7	3.4	3.4	4.4	5.3	6.0	6.3
PIB (en milliards de francs CFA)	2,475.8	2,658.1	2,991.4	2,991.5	3,309.2	3,204.7	3,401.8	3,696.5	4,022.1	4,376.7	4,763.8

Sources : autorités béninoises ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Recettes totales moins dépenses totales, à l'exclusion des dépenses en capital financées sur ressources extérieures et des intérêts exigibles.

2/ Ordres de paiement reportés sur l'exercice suivant.

Tableau 3 . Bénin: Opérations consolidées de l'administration centrale, 2006-14  
(Pourcentage du PIB)

	2006	2007	2008		2009		2010	2011	2012	2013	2014
		Est.	Prog.	Est. préél.	Prog.	Proj. rév.			Projections		
Recettes totales	16.8	20.6	19.3	19.4	19.8	19.4	19.5	20.4	21.1	21.6	21.7
Recettes fiscales	15.3	16.8	17.1	17.1	17.5	16.8	17.0	18.0	18.7	19.3	19.4
Taxes sur le commerce international	8.4	9.4	9.6	9.3	9.9	8.3	8.4	8.9	9.5	9.9	10.0
Impôts directs et indirects	6.9	7.4	7.5	7.8	7.6	8.5	8.7	9.1	9.2	9.3	9.5
Recettes non fiscales	1.5	3.8	2.2	2.3	2.4	2.6	2.5	2.4	2.3	2.3	2.3
Dépenses totales et prêts nets	19.5	22.0	23.3	22.9	24.0	25.3	25.6	25.8	26.0	26.1	26.2
Dépenses courantes	14.9	14.5	15.2	15.5	15.2	16.0	16.1	16.0	15.8	15.6	15.5
Dépenses primaires courantes	14.5	14.4	14.8	15.2	14.8	15.6	15.8	15.6	15.5	15.3	15.1
Traitements et salaires	5.5	5.4	5.7	6.1	5.7	6.0	6.1	6.0	5.8	5.7	5.5
Pensions et bourses	1.2	1.3	1.3	1.2	1.4	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
Transferts et dépenses courantes	7.9	7.7	7.7	7.9	7.6	8.1	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2
Transferts courants	4.1	4.0	3.9	4.0	3.7	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8
Autres dépenses courantes	3.7	3.7	3.8	3.9	4.0	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3
Intérêts	0.4	0.2	0.4	0.3	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4
Dettes intérieure	0.0	0.0	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0
Dettes extérieure	0.4	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3
Dépenses en capital et prêts nets	4.6	7.5	8.2	7.3	8.8	9.4	9.5	9.9	10.2	10.5	10.7
Investissement	4.6	7.5	8.2	5.8	8.8	9.4	9.5	9.9	10.2	10.5	10.7
Financé sur ressources intérieures	2.0	3.2	3.8	3.5	4.5	4.7	4.8	5.2	5.5	5.8	6.0
Financé sur ressources extérieures	2.6	4.3	4.3	2.3	4.3	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7
Prêts nets (moins = remboursement)	0.0	0.0	0.0	1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base ordonnancements, dons exclus)	-2.7	-1.4	-4.0	-3.5	-4.1	-5.9	-6.1	-5.5	-5.0	-4.5	-4.5
Solde primaire de base 1/	0.4	3.1	0.7	0.7	0.6	-0.8	-1.1	-0.4	0.1	0.5	0.6
Solde primaire	-2.3	-1.2	-3.6	-3.1	-3.8	-5.5	-5.8	-5.1	-4.6	-4.2	-4.1
Variation des arriérés	-0.6	-1.2	-0.5	-0.5	-0.5	-0.6	-0.4	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3
Dettes extérieure	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dettes intérieure (net)	-0.6	-1.2	-0.5	-0.5	-0.5	-0.6	-0.4	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3
Paiements durant la période complémentaire/flotta	1.0	0.6	-0.9	-3.3	-0.5	-0.1	-0.2	-0.1	0.1	-0.1	0.1
Solde global (base caisse, dons exclus)	-2.3	-2.0	-5.4	-7.3	-5.1	-6.7	-6.8	-6.0	-5.2	-4.9	-4.7
Financement	2.3	2.3	5.4	7.3	4.8	5.3	5.2	5.2	4.8	4.8	4.7
Financement intérieur	-2.0	-3.6	-0.4	3.7	-0.2	-0.3	-0.2	-0.1	-0.5	-0.5	-0.6
Financement bancaire	-2.0	-5.0	-0.2	4.3	0.0	0.4	0.2	-0.1	-0.3	-0.4	-0.5
Financement non bancaire	0.1	1.3	-0.2	-0.6	-0.2	-0.7	-0.4	0.1	-0.2	-0.1	-0.1
Privatisation	0.0	0.2	0.0	0.2	0.3	0.2	0.1	0.5	0.2	0.0	0.0
Restructuration	-0.2	0.0	-0.2	-0.4	-0.2	-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	0.3	1.2	0.0	-0.4	-0.4	-0.6	-0.5	-0.5	-0.4	-0.1	-0.1
Financement extérieur	4.2	5.9	5.8	3.7	5.1	5.5	5.3	5.3	5.3	5.3	5.3
Financement de projets	2.6	4.3	4.3	2.3	4.3	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7
Dons	1.5	2.3	2.3	0.7	2.3	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Prêts	1.1	2.0	2.1	1.6	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Amortissement exigible	-22.2	0.0	-0.4	-0.3	-0.4	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2	-0.1
Aide aux programmes	0.7	1.7	1.9	1.6	1.1	1.1	0.9	0.9	0.8	0.8	0.7
Dons	0.7	0.7	0.8	1.0	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5
Prêts	0.0	1.0	1.1	0.6	0.4	0.5	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2
Allègement de dette obtenu	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dons IADM	23.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement	0.0	-0.3	0.0	0.0	0.2	1.4	1.6	0.7	0.4	0.1	0.0

Sources : autorités béninoises ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Recettes totales moins dépenses totales, à l'exclusion des dépenses en capital financées sur ressources extérieures et des intérêts exigibles.

2/ Ordres de paiement reportés sur l'exercice suivant.

Tableau 4. Bénin: Balance des paiements, 2006-14

	2006	2007 Prél.	2008 Prog.	2008 Est. pré.	2009 Prog.	2009 Proj. rév.	2010	2011	2012 Projections	2013	2014
	(En milliards francs CFA)										
Balance commerciale 1/	-257.3	-357.1	-328.9	-388.0	-348.9	-422.4	-424.5	-440.6	-457.0	-481.0	-504.0
Exports, f.à.b.	139.8	241.8	187.5	237.4	212.8	233.7	249.2	276.8	306.3	339.3	377.0
Coton et textiles	56.1	66.2	72.3	76.3	88.6	67.2	75.4	84.6	89.3	98.0	108.2
Autres 2/	83.7	175.6	115.2	161.1	124.2	166.5	173.7	192.2	217.0	241.3	268.8
Importations, f.à.b.	-397.1	-598.9	-516.4	-625.4	-561.7	-656.1	-673.7	-717.4	-763.3	-820.3	-881.0
dont: produits pétroliers	-69.1	-108.0	-154.4	-116.9	-158.6	-58.4	-57.1	-60.0	-63.5	-67.2	-71.2
Services (net)	-23.5	-50.2	-24.0	-19.2	-16.6	-27.8	-22.5	-16.6	-19.7	-17.0	-21.1
Crédit	141.3	189.6	170.2	218.7	183.1	201.5	214.8	235.3	247.4	265.9	278.6
Débit	-164.8	-239.8	-194.1	-237.9	-198.7	-229.3	-237.3	-251.9	-267.1	-282.9	-299.7
Revenu (net)	-15.4	-4.3	-14.6	-5.4	-16.4	-11.5	-14.9	-17.9	-20.4	-23.7	-28.9
dont: intérêt dû sur la dette publique	-9.9	-5.0	-6.0	-4.8	-6.2	-6.9	-6.1	-8.8	-10.7	-12.6	-14.5
Transferts courants (net)	154.9	148.7	167.3	166.8	179.7	151.0	151.8	172.0	195.1	216.9	236.2
Unrequited private transfers	79.2	73.5	87.4	74.4	94.9	65.4	62.6	71.8	85.4	94.9	102.9
Transferts courants publics	75.7	75.2	79.8	92.4	84.8	85.6	89.2	100.2	109.8	122.0	133.3
dont: dons-programmes	18.1	18.3	15.9	30.4	22.6	20.9	20.9	22.9	22.9	22.9	22.9
Solde courant	-141.3	-262.9	-200.2	-245.9	-202.3	-310.7	-310.1	-303.1	-302.0	-304.8	-317.8
Solde courant (dons-programmes exclus)	-159.3	-281.2	-216.1	-276.3	-224.9	-331.6	-331.0	-326.0	-324.9	-327.7	-340.7
Solde du compte de capital	607.8	60.6	68.8	21.6	76.1	80.6	85.6	93.0	101.2	110.1	119.8
Dons-projets officiels 3/	37.6	60.6	68.8	21.6	76.1	80.6	85.6	93.0	101.2	110.1	119.8
Compte financier (net)	-350.7	297.0	151.4	270.8	146.2	148.6	148.7	170.9	198.1	216.1	229.3
Capitaux publics à moyen et à long terme	-517.4	82.9	82.4	66.4	70.6	80.2	78.6	85.0	93.5	103.1	113.0
Décaissements	31.1	82.9	94.9	74.7	83.3	89.2	88.5	95.0	102.1	109.9	118.3
Prêts	31.1	56.6	70.2	56.8	70.3	74.2	78.5	85.0	92.1	99.9	108.3
dont: Prêts-projets de l'administration											
centrale	27.2	52.6	61.1	47.7	66.3	70.2	74.5	81.0	88.1	95.9	104.3
Prêts-programmes	0.0	26.3	24.7	17.9	13.0	15.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Amortissement dû	-548.5	0.0	-12.5	-8.3	-12.7	-9.0	-9.9	-10.0	-8.6	-6.7	-5.4
Investissements directs étrangers	..	125.3	..	77.8	..	50.2	46.9	60.4	76.5	82.1	82.3
Capitaux privés à moyen et à long terme	68.4	31.6	68.9	48.7	75.5	28.2	23.2	25.5	28.1	30.9	34.0
Banques créatrices de monnaie	26.5	-83.6	0.0	16.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Capitaux à court terme	26.6	50.8	0.0	90.6	0.0	-9.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Erreurs et omissions	45.1	70.0	0.0	-29.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	115.8	94.7	20.0	46.5	20.0	-81.5	-75.8	-39.1	-2.7	21.4	31.3
Financement	-115.8	-86.0	-20.0	-46.5	-20.0	36.6	21.4	12.4	-14.0	-24.8	-31.4
Variation des avoirs extérieurs nets											
(- = augmentation)	-115.8	-86.0	-20.0	-46.5	-20.0	36.6	21.4	12.3	-14.3	-25.2	-33.5
Allègement de dette obtenu	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ecart de financement	0.0	-8.7	0.0	0.0	0.0	44.3	54.4	26.7	16.7	3.4	0.1
Postes pour mémoire:	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)										
Réexportations nettes	4.6	4.3	4.7	4.4	4.7	4.3	4.3	4.1	4.0	3.9	3.8
Réexportations	10.0	9.8	10.2	9.3	10.2	9.2	9.2	8.9	8.6	8.3	8.1
Importations pour réexportations	-5.3	-5.5	-5.5	-4.9	-5.4	-4.9	-4.9	-4.8	-4.6	-4.5	-4.3
Solde courant (dons-programmes inclus)	-5.7	-9.9	-6.9	-8.2	-6.5	-9.7	-9.1	-8.2	-7.5	-7.0	-6.7
Solde courant (dons-programmes exclus)	-6.4	-10.6	-7.5	-9.2	-7.2	-10.3	-9.7	-8.8	-8.1	-7.5	-7.2
Balance commerciale	-10.4	-13.4	-11.4	-13.0	-11.2	-13.2	-12.5	-11.9	-11.4	-11.0	-10.6
Exportations	5.6	9.1	6.5	7.9	6.8	7.3	7.3	7.5	7.6	7.8	7.9
Importations	-16.0	-22.5	-17.9	-20.9	-18.0	-20.5	-19.8	-19.4	-19.0	-18.7	-18.5
Services et revenu (net)	-1.6	-2.1	-1.3	-0.8	-1.1	-1.2	-1.1	-0.9	-1.0	-0.9	-1.0
Transferts courants (net)	6.3	5.6	5.8	5.6	5.8	4.7	4.5	4.7	4.9	5.0	5.0
Solde du compte de capital	24.5	2.3	2.4	0.7	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Solde du compte financier	-14.2	11.2	5.3	9.1	4.7	4.6	4.4	4.6	4.9	4.9	4.8
Solde global	4.7	3.6	0.7	1.6	0.6	-2.5	-2.2	-1.1	-0.1	0.5	0.7
Réserves brutes en mois d'importations 4/	6.5	7.5	7.9	7.9	7.2	7.2	6.5	6.0	5.7	5.6	5.4
PIB (en milliards de francs CFA)	2,475.8	2,658.1	2,880.7	2,991.5	3,124.8	3,204.7	3,401.8	3,696.5	4,022.1	4,376.7	4,763.8

Sources : autorités béninoises ; estimations et projections des services du FMI.

1/ À l'exclusion des réexportations et des importations à réexporter, dont le solde net est réparti entre les services et les transferts publics.

2/ Les autorités ont révisé leur méthode d'estimation des exportations régionales à partir des données de 2007.

3/ Des dons officiels en capital d'un montant de 307 millions de dollars EU provenant des États-Unis (MCA) seront décaissés sur la période 2006-2011.

4/ Mois d'importations futures de biens et services.

Tableau 5. Bénin: Situation monétaire, 2006-09

	2006	2007	2008		2009		
	Dec.	Dec.	June	December		Prog.	Proj. rév.
		Prel.	Prel.	Prog.	Prel. Est.		
	(En milliards de francs CFA)						
Avoirs extérieurs nets	529.0	678.6	736.8	696.7	708.2	607.1	671.6
Banques centrales des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	443.8	529.7	545.4	547.9	576.2	458.3	539.6
Banques	85.2	148.8	191.3	148.8	132.0	148.8	132.0
Avoirs intérieurs nets	276.1	268.9	327.1	332.1	516.6	603.4	640.5
Crédit intérieur	337.8	310.4	383.7	371.7	561.1	644.8	685.0
Créances nettes sur l'administration centrale	-70.9	-202.6	-162.9	-205.2	-95.0	-207.1	-81.1
Crédit au secteur privé	408.7	512.9	546.5	576.9	656.1	851.9	766.1
Autres postes (net)	-61.8	-41.5	-56.6	-39.6	-44.5	-41.5	-44.5
Monnaie au sens large (M2)	805.1	947.4	1,063.9	1,028.8	1,224.8	1,210.5	1,312.1
Monnaie	254.2	238.9	286.4	258.4	361.6	296.8	387.3
Dépôts bancaires	541.7	700.9	768.5	760.3	854.3	906.1	915.9
Dépôts sur les comptes de chèques postaux	9.2	7.6	9.0	10.1	8.9	7.6	8.9
	(Variation en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période, sauf indication contraire)						
Avoirs extérieurs nets	20.6	18.6	6.1	2.1	3.1	-3.4	-3.0
Avoirs intérieurs nets	-4.1	-0.9	6.1	6.2	26.1	15.4	10.1
Crédit intérieur	-2.6	-3.4	7.7	6.2	26.5	15.4	10.1
Créances nettes sur l'administration centrale	-7.3	-16.4	4.2	-0.5	11.4	0.1	1.1
Crédit au secteur privé	4.6	13.0	3.5	6.7	15.1	15.3	9.0
Monnaie au sens large	16.5	17.7	12.3	8.3	29.3	12.0	7.1
Crédit au secteur privé							
(variation annuelle en pourcentage : d'une année sur l'autre)	8.5	25.5	21.8	12.5	27.9	24.1	16.8
Postes pour mémoire							
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large	3.3	3.0	3.0	2.9	2.9	2.9	2.9
Monnaie au sens large en proportion du PIB	32.5	35.6	35.6	35.7	40.9	36.6	40.9
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	2,475.8	2,658.1	2,991.5	2,880.7	2,991.5	3,309.2	3,204.7
Croissance du PIB nominal (variation annuelle en pourcentage)	7.0	7.4	12.5	8.1	12.5	10.6	7.1

Sources: BCEAO; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 6. Bénin : Calendrier proposé des décaissements  
au titre de l'accord FRPC, 2005-2009

Montant	Date de décaissement	Conditions nécessaires au décaissement 1/
0,88 millions DTS	12 août 2005	Approbation de l'accord triennal par le Conseil d'administration
0,88 millions DTS	12 décembre 2006	Observation des critères de réalisation pour le 30 septembre 2005, achèvement de la première revue au titre de l'accord.
0,88 millions DTS	29 juin 2007	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2006, achèvement de la deuxième revue au titre de l'accord.
0,88 millions DTS	22 janvier 2008	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2007, achèvement de la troisième revue au titre de l'accord.
10,17 millions DTS	3 juin 2008	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2007, achèvement de la quatrième revue au titre de l'accord.
0,88 millions DTS	15 décembre 2008	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2008, achèvement de la cinquième revue au titre de l'accord.
10,2 millions DTS	24 juin 2009	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2008, achèvement de la sixième revue au titre de l'accord.

Source: Fonds monétaire international.

1/ En dehors des conditions généralement applicables au titre de l'accord FRPC, y compris le critère de réalisation concernant le système de change et le système commercial.

Tableau 7. Bénin: Indicateurs de la capacité de rembourser le FMI, 2009-19 1/

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Obligations du FMI sur la base du crédit existant</b>											
(en millions de DTS)											
Principal	0,0	0,0	0,2	0,4	0,6	2,9	2,9	2,7	2,5	2,3	0,0
Commissions et intérêts	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
<b>Obligations du FMI sur la base des tirages existants et futurs</b>											
(en millions de DTS)											
Principal	0,0	0,0	0,2	0,4	0,6	3,9	5,0	4,8	4,5	4,3	1,0
Commissions et intérêts	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
<b>Obligations totales sur la base du crédit existant et futur</b>											
En millions de DTS											
En milliards de francs CFA	0,1	0,2	0,3	0,6	0,8	4,1	5,1	4,9	4,6	4,4	1,1
En pourcentage des recettes publiques	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,0
En pourcentage des exportations de biens et services											
En pourcentage du service de la dette 2/	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,1
En pourcentage du PIB	0,1	0,1	0,3	0,4	0,5	2,5	2,8	2,5	2,1	1,9	0,4
En pourcentage de la quote-part	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
En pourcentage de la quote-part	0,2	0,3	0,5	1,0	1,3	6,6	8,2	7,9	7,4	7,1	1,7
<b>Encours des crédits du FMI 2/</b>											
En millions de DTS											
En milliards de francs CFA	24,8	24,8	24,6	24,2	23,5	19,6	14,7	9,9	5,4	1,0	0,0
En pourcentage des recettes publiques	17,4	18,4	18,1	17,8	17,3	14,4	10,8	7,3	4,0	0,8	0,0
En pourcentage des recettes publiques	2,8	2,8	2,4	2,1	1,8	1,4	0,9	0,6	0,3	0,0	0,0
En pourcentage des exportations de biens et services											
En pourcentage du service de la dette 2/	4,0	4,0	3,5	3,2	2,9	2,2	1,5	0,9	0,4	0,1	0,0
En pourcentage du PIB	21,2	21,1	19,1	17,2	15,4	11,8	8,1	5,0	2,5	0,4	0,0
En pourcentage du PIB	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0
En pourcentage de la quote-part	40,0	40,0	39,7	39,0	38,0	31,7	23,7	15,9	8,7	1,6	0,0
Utilisation nette des crédits du FMI (en millions de DTS)											
Décaissements	16,4	12,4	12,2	11,9	-0,6	-3,9	-5,0	-4,8	-4,5	-4,3	-1,0
Remboursements et rachats	16,4	12,4	12,4	12,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Remboursements et rachats	0,0	0,0	0,2	0,4	0,6	3,9	5,0	4,8	4,5	4,3	1,0
<b>Postes pour mémoire :</b>											
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	3,204,7	3,401,8	3,696,5	4,022,1	4,376,7	4,763,8	5,201,1	5,678,6	6,199,9	6,769,0	7,390,4
Exportations de biens et services (en milliards de francs CFA)	436,2	465,1	513,3	555,0	606,7	657,2	727,2	804,7	890,6	985,7	1,091,1
Recettes publiques (en milliards de francs CFA)	621,5	662,8	752,7	847,1	945,6	1,035,6	1,201,7	1,312,0	1,432,4	1,563,9	1,707,5
Service de la dette (en milliards de francs CFA) 2/	82,3	87,3	94,9	103,3	112,4	122,3	133,5	145,8	159,2	173,8	189,8
Francs CFA/DTS (moyenne de la période)	704,2	742,5	737,8	736,2	736,0	736,7	738,2	739,7	741,3	742,9	744,6

Sources: estimations et projections des services du FMI.

1/ Suppose une augmentation de la FRPC de 15 % de la quote-part (9,29 millions de DTS)

2/ Le service de la dette total comprend les rachats et les remboursements auprès du FMI.

**APPENDICE I—LETTRE D’INTENTION**

Cotonou, le 8 juin, 2009

REPUBLIQUE DU BENIN

Monsieur le Directeur Général  
Fonds Monétaire International  
Washington DC 20431, USA

**Monsieur le Directeur Général,**

1. J’ai le plaisir de vous informer que des progrès appréciables ont été réalisés dans la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles du programme, appuyé par le FMI à travers les ressources de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), au cours du deuxième semestre de l’année 2008, en dépit des chocs liés à la hausse des prix des denrées alimentaires, des produits pétroliers et des matériaux de construction. Au cours de cette période, tous les critères quantitatifs de réalisation à fin décembre 2008 ont été respectés, à l’exception du critère relatif au financement intérieur de l’État dont le non-respect est lié à la décision du gouvernement de payer l’encours des ordres de paiement du Trésor accumulés en 2007 et de fournir une assistance financière à la Société Béninoise d’Énergie Électrique (SBEE) en vue de garantir la fourniture en énergie électrique. Afin de trouver une solution aux difficultés de la SBEE,, les frais d’électricité seront augmentés de 13 pour cent en moyenne en juin 2009, et le gouvernement procédera à un audit financier de ladite société au quatrième trimestre 2009 avec l’appui des partenaires techniques et financiers. Au vu de ces mesures correctives, le gouvernement demande une dérogation pour le non respect de ce critère de performance et la conclusion de la sixième revue du programme appuyé par l’accord FRPC.

2. En ce qui concerne les indicateurs quantitatifs, la masse salariale a connu un dépassement du fait essentiellement de la décision du gouvernement de préserver la paix sociale face aux revendications salariales des syndicats. Il a octroyé des avantages, primes et indemnités diverses. Il a également recruté des fonctionnaires dans les secteurs clés de l’éducation et de la santé.

3. Pour ce qui a trait aux repères structurels, l’audit des systèmes informatiques des dépenses publiques, la stratégie de la réforme globale de la filière coton ainsi que le plan d’actions pour l’amélioration du Système de Gestion des Finances Publiques ont été finalisés.

4. Je voudrais également vous présenter les mesures que le gouvernement envisage pour 2009. Les retombées de la crise internationale sur notre économie vont se traduire par un

ralentissement marqué de la croissance économique amorcée ces trois dernières années, avec une croissance du PIB réel d'environ 4,0 pour cent en 2009. Le taux d'inflation qui était de 8,0% à fin décembre 2008 devrait se rapprocher davantage du seuil de 3,0% retenu dans le cadre de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA. Pour accélérer la croissance et réduire plus efficacement la pauvreté, le gouvernement entend maintenir une politique macro-économique prudente et accélérer la mise en œuvre de son programme de réformes structurelles. Le gouvernement souhaite continuer à bénéficier de l'appui financier et technique du FMI, y compris la possibilité d'un nouvel accord qui suivrait le présent accord à son expiration en août 2009.

5. Le Benin sera sérieusement affecté par la crise économique mondiale dans les deux prochaines années. La croissance économique sera plus faible à cause de la chute de la demande globale, la diminution des prix des produits de base et la faiblesse des envois de fonds par les travailleurs béninois émigrés. Cette situation a déjà réduit les recettes douanières et la liquidité des banques commerciales au premier trimestre de 2009. Le gouvernement s'engage à mitiger les effets néfastes de la crise en maintenant les dépenses budgétaires prévues dans le budget 2009 ; ce qui augmente le niveau des financements additionnels nécessaires pour 2009. Ainsi, le gap de financement a été estimé par les services du Fonds Monétaire International à 44 milliards de francs CFA. Des négociations sont en cours en vue de mobiliser des appuis budgétaires additionnels auprès des partenaires au développement pour combler ce gap. Dans ce contexte, nous voudrions faire la requête d'une augmentation d'accès additionnel de 9.29 millions de DTS (soit 15 pour cent de notre quote-part) dans le cadre de la revue du programme.

6. Le Gouvernement est convaincu que les mesures et les politiques décrites dans le présent mémorandum sont suffisantes pour atteindre les objectifs du programme. Il est décidé à prendre toute mesure supplémentaire qui serait requise pour les réaliser. Le gouvernement entrera en consultation avec le Fonds Monétaire International, à sa propre initiative ou à l'initiative du Directeur Général du Fonds Monétaire International, avant l'adoption de toute mesure supplémentaire ou de toute modification des mesures envisagées dans ce mémorandum.

7. Le Gouvernement autorise le FMI à publier le rapport de ses services et le mémorandum de politiques économiques et financières relatif aux discussions sur la sixième revue du programme.

8. Au nom du Gouvernement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

/s/

Soulé Mana LAWANI

## BÉNIN

### APPENDICE I—PIÈCE JOINTE

## Mémorandum de Politiques Économiques et Financières pour 2009

### I. Introduction

1. **La tendance à la hausse de l'activité économique s'est poursuivie en 2008.** Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 5,0 pour cent contre une prévision de 5,1 pour cent. Cette croissance s'explique par la demande du marché du Nigéria, la bonne tenue de la production vivrière en relation avec la mise en œuvre du Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire et l'accroissement des activités des BTP. Le taux de croissance est cependant demeuré en deçà du minimum requis pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
2. **En 2008, la hausse des prix des produits à la consommation s'est accélérée en relation avec le renchérissement des prix internationaux des produits alimentaires et énergétiques.** Le taux d'inflation moyen s'est inscrit dans une dynamique haussière, entretenue principalement par les produits alimentaires et pétroliers pour ressortir à 8 pour cent contre 1,3 pour cent en 2007, accentuant la détérioration du différentiel d'inflation entre le Bénin et ses partenaires commerciaux. Ainsi, l'inflation est demeurée au dessus du seuil de 3 pour cent prévu par le pacte de convergence de l'UEMOA.
3. **Le compte courant de la balance des paiements extérieurs s'est amélioré en dépit des effets négatifs de la détérioration des termes de l'échange.** Le déficit du solde courant extérieur hors dons est estimé à 9,2 pour cent du PIB en 2008, contre 10,6 pour cent en 2007. Cette amélioration est imputable à la hausse des volumes des exportations de coton et à l'expansion du commerce de transit ; en même temps, la hausse des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers s'est traduite par un accroissement des importations. Suite à l'amélioration du solde courant, et en dépit d'un affaiblissement des investissements directs étrangers et des entrées de capitaux publics, les réserves officielles de change se sont accrues à presque 8 mois de couverture des importations des biens et services de l'année suivante.

### II. Politique macroéconomique en 2008

4. **Le renforcement des finances publiques s'est poursuivi malgré le dérapage au cours du premier semestre lié aux dépenses des grands travaux (tableau 1).** Globalement la performance des recettes et des dépenses a été conforme aux objectifs du programme. Les recettes totales ont atteint 581,3 milliards de francs CFA en 2008, soit 19,4 pour cent du PIB

contre une projection de 578,0 milliards de francs CFA (19,3 pour cent du PIB). Les manques à gagner dans le recouvrement de la Douane ont été largement compensés par une forte augmentation des recettes fiscales intérieures.

5. **Les recettes douanières sont en deçà de l'objectif du programme et se sont établies** à 278,9 milliards de francs CFA en 2008, soit 9,3 pour cent du PIB, dégageant une moins value de 0,3 pour cent du PIB. Cette légère contre performance observée en dépit de la pratique de la « vérité des prix » est liée essentiellement à la baisse des prix des importations au quatrième trimestre de 2008. Par contre, par rapport aux réalisations de 2007, les recettes douanières ont connu une progression substantielle d'environ 11,5 pour cent. Ce résultat est imputable à la bonne tenue des recettes issues de l'escorte douanière, à la lutte contre la fraude caractérisée par la simplification des procédures d'enlèvement de marchandises et au renforcement de la capacité administrative des services de douane, notamment l'extension de SYDONIA++ dans sept (7) postes, limitant ainsi la contre performance de 2008 par rapport à l'objectif.

6. **Les recettes fiscales intérieures ont enregistré une plus-value par rapport aux objectifs du programme.** Les recettes intérieures ont atteint 233,3 milliards de francs CFA en 2008, représentant environ 7,8 pour cent du PIB comparé à 7,5 pour cent projeté, et une hausse de 18,7 pour cent par rapport à l'année précédente. Cette performance des services de la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) est attribuable essentiellement au bon niveau de recouvrement de l'AIB intérieur et de la TVA intérieure. La bonne performance du recouvrement des impôts reflète également l'amélioration de l'administration fiscale, le renforcement des mesures de contrôle, la bonne gestion de l'impôt BIC des grandes entreprises. Aussi les autorités ont-elles amélioré la gestion rationnelle des effectifs, la capacité en informatique des inspecteurs, et la rationalisation des portefeuilles de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et des Centres des Impôts des Moyennes Entreprises (CIME).

7. **Les efforts de maîtrise des dépenses engagées depuis la fin du premier semestre 2008 ont été poursuivis et ont permis de contenir les dépenses dans la limite de l'objectif en 2008.** Les dépenses totales se sont établies à 684,7 milliards de francs CFA, soit 22,9 pour cent du PIB, contre un objectif de 23,3 pour cent du PIB et une réalisation de 22,0 pour cent en 2007. Toutefois, les dépenses primaires ont connu des dépassements dans la consommation des ressources allouées aux achats de biens et services, aux transferts et à la masse salariale. Ces dépassements s'expliquent par les dépenses exécutées pour soutenir : (i) la SBEE dans le but de maintenir la disponibilité de l'énergie électrique (ii) et les dépenses d'équipement et de modernisation de la ville de Cotonou et de plusieurs autres localités à l'intérieur du pays. L'objectif de la masse salariale a été également dépassé en raison : (i) de l'augmentation des avantages, primes et indemnités diverses versées aux travailleurs pour préserver la paix sociale ; et (ii) du recrutement des fonctionnaires dans les secteurs clés de l'éducation et de la santé. Par ailleurs, les dépenses d'investissement sur ressources intérieures sont restées en deçà de l'objectif.

8. **Le déficit budgétaire global (base caisse, hors dons) s'est dégradé en 2008 pour se situer à 218,8 milliards de francs CFA, équivalent à 7,3 pour cent du PIB**, soit une dégradation de l'ordre de 1,9 point de pourcentage par rapport aux objectifs, à la suite de l'apurement des restes à payer de 2007 et des avances consenties à la SBEE. Ce déficit a été financé en partie par les décaissements au titre des appuis budgétaires liés au programme CASERP (PRSC IV) 2007 de la Banque mondiale (BM) (17,9 milliards de francs CFA), à l'aide accordée par la France (3,6 milliards de francs CFA), le Danemark (1,7 milliard de francs CFA), l'Union européenne (16,6 milliards de francs CFA), la Coopération Suisse (0,6 milliard de francs CFA), le KFW (1,3 milliard de francs CFA) et les Pays-Bas (6,6 milliards de francs CFA). Le reliquat a été financé par un tirage sur les dépôts de l'État auprès du système bancaire d'environ 120 milliards de francs CFA et par une partie des ressources de la privatisation des outils industriels de la SONAPRA (4,7 milliards de francs CFA). L'émission de bons et obligations du Trésor à hauteur de 58,1 milliards de francs CFA a permis de reconstituer en partie les dépôts de l'État. Les arriérés de salaires envers les agents permanents de l'État ont été apurés par l'émission des titres commerciaux (54 milliards de francs CFA dont 20 milliards ont été escomptés par les banques locales).

9. **Tous les critères quantitatifs de réalisation à fin décembre 2008 ont été respectés, à l'exception du critère du financement intérieur net de l'État.** En dépit des dispositions prises pour réguler les dépenses au cours du deuxième semestre, les dépôts du Gouvernement n'ont pas pu être reconstitués. Ces derniers ont servi à apurer les restes à payer accumulés en 2007 et à consentir des avances importantes à la SBEE pour garantir la fourniture de l'énergie électrique. En ce qui concerne les indicateurs quantitatifs, la masse salariale a connu un dépassement reflétant la décision du gouvernement de préserver la paix sociale face aux revendications salariales des syndicats.

10. **La situation monétaire a été caractérisée par un renforcement des avoirs extérieurs et une forte croissance du crédit intérieur qui se sont traduits par une expansion rapide de la masse monétaire.** Ainsi, la masse monétaire a connu une hausse de l'ordre de 29,3 pour cent, soit une progression plus rapide que celle du PIB nominal. La position nette du gouvernement auprès du système bancaire s'est fortement dégradée due notamment au tirage sur les dépôts du gouvernement pour le financement de projets de construction d'infrastructures et à l'émission de bons de Trésor en juin et en septembre 2008. Dans le même temps, la qualité moyenne des crédits bancaires s'est légèrement détériorée entre décembre 2007 et décembre 2008 ; le taux de dégradation du portefeuille passe de 8,9 pour cent à 9,6 pour cent. La BCEAO a maintenu le coefficient des réserves obligatoires à 15 pour cent, le niveau le plus élevé dans l'UEMOA. Elle a également procédé, le 16 août 2008, au relèvement d'un demi (1/2) point de pourcentage de son principal taux d'intervention, en l'occurrence le taux de pension et le taux d'escompte pour les porter à 4,75% et 6,75% respectivement.

11. **En ce qui concerne la politique du gouvernement en matière de microfinance, au titre de l'année 2008**, le Ministère en charge de la microfinance et de l'emploi des jeunes a débloqué plus de 10 milliards de francs CFA pour les Micro-crédits au plus pauvres (MCP) et environ 6 milliards de francs CFA pour le Fonds national pour la promotion de l'entreprise et l'emploi des jeunes (FNPEEJ). Ce dernier a permis la création au cours de l'année 2008, de 602 projets ayant engendrés plus de 3.000 emplois.

### III. La mise en œuvre des réformes structurelles en 2008

12. **Des progrès mitigés ont été enregistrés dans la mise en œuvre des réformes structurelles (tableau 2)**. Les repères structurels à fin décembre 2008 relatifs à l'audit de la gestion informatique des dépenses publiques et au plan d'actions pour l'amélioration du système de gestion des finances publiques ont été respectés ; celui relatif à la stratégie de réforme du FNRB est en cours. L'audit des systèmes informatiques de gestion des dépenses publiques (SIGFIP, ASTER, et WMONEY) commandité par le Gouvernement est terminé. Le rapport final a été rendu disponible à fin décembre 2008. La stratégie à moyen terme de renforcement de la gestion des finances publiques a été adoptée par le gouvernement en mars 2009. En ce qui concerne la stratégie d'amélioration de la situation financière du Fonds National de Retraites du Bénin (FNRB), une étude conduite par des consultants extérieurs a démarré le 19 janvier 2009 et le rapport final de la consultation a été déposé en avril 2009.

13. **Le gouvernement a engagé avec tous les acteurs de la filière coton ainsi que les partenaires au développement la préparation d'une stratégie globale de réforme du secteur coton**. Le gouvernement a poursuivi la réforme de la filière en transférant à la nouvelle société d'économie mixte SODECO, créée en septembre 2008, l'ensemble des outils industriels de la SONAPRA. La filière coton arrive ainsi à une étape où les objectifs de sa dynamisation et de sa contribution effective au développement du Bénin nécessitent la clarification et la répartition des rôles, le renforcement de l'interprofession cotonnière et la responsabilisation sans équivoque de chaque acteur. Ainsi, le gouvernement a montré une nouvelle fois sa volonté de respecter ses engagements dans le cadre de la réforme de la filière coton en signant un accord cadre avec l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC), le 7 janvier 2009.

14. **Le gouvernement entend préserver l'efficacité du système d'approvisionnement en intrants agricoles** qui s'inscrit également dans le cadre de la mise en place d'une politique de promotion du secteur privé. Dans ce contexte, un Pacte d'actionnaires a été signé en décembre 2008 entre l'État, la Société de participation des importateurs et distributeurs d'intrants agricoles (SOPIDI) et les banques de la place. L'objectif visé par l'État à travers la création de cette centrale d'achat, en partenariat avec les opérateurs privés, est la mise en place des moyens devant permettre au Bénin de disposer d'intrants agricoles à bonne date, à prix compétitif, en quantité et en qualité, pour soutenir la politique de promotion et de diversification agricole du gouvernement.

15. **Par ailleurs, l'État béninois s'est désengagé de la Continental Bank-Bénin.** En septembre 2008, le gouvernement a déclaré adjudicataire définitif la «United Bank for Africa (UBA) PLC» du Nigéria pour l'acquisition du bloc d'actions détenues par l'État béninois, la SONACOP et la BOAD, soit 56,4 % du capital social de Continental Bank-Bénin pour une valeur de 15 milliards de francs CFA.

16. **En ce qui concerne la réforme des télécommunications, le Gouvernement a opté pour l'ouverture stratégique du capital de Bénin Télécoms SA au secteur privé.** Le consortium dont l'assistance sera sollicitée aura pour mission d'assister le Gouvernement dans la préparation, l'organisation et la mise en œuvre de l'opération d'ouverture du capital social de Bénin Télécoms SA au secteur privé. Le processus bénéficie de l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet de Compétitivité et de Croissance Intégrée (ProCCI). Un avis d'appel d'offres international a été lancé et a permis de retenir le Consortium Linkstone Capital.

17. **Dans le cadre du renforcement des installations portuaires pour améliorer la compétitivité du port de Cotonou,** le gouvernement a prévu la construction de deux (2) nouveaux postes à quai sur financement du MCA, afin d'accueillir des navires porte-conteneurs de grande capacité. La Société Financière Internationale (SFI) a été sollicitée notamment pour leur mise en concession. Le contrat de services y afférent a été signé le 4 novembre 2008.

18. **Les travaux relatifs à l'implantation du Système d'Information du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (SIGUCE) ont connu des avancées** avec le recrutement d'un expert informaticien pour la réalisation de l'étude préalable et de l'étude conceptuelle du système informatique du PAC et du SIGUCE. La validation de l'étude préalable a abouti à la production de cahiers des charges pour l'informatisation du PAC et pour le SIGUCE. D'autre part, le Gouvernement a achevé la préparation de l'étude d'évaluation du système douanier. Les conclusions de l'étude réitèrent la pertinence d'une mise en place rapide du guichet unique au Port de Cotonou.

#### **IV. Politiques Économiques et Financières en 2009**

##### **A. Cadre macroéconomique**

19. **La politique économique du gouvernement vise à maintenir l'économie nationale sur un sentier de croissance forte et durable axée sur la redynamisation du secteur privé.** Cette orientation nécessitera une consolidation du cadre macroéconomique et une accélération des mesures structurelles dans un contexte international caractérisé par la baisse de la demande mondiale et un affaiblissement des transferts des émigrés. Au regard de ces contraintes extérieures, les perspectives de l'économie sont peu favorables, avec un taux de croissance du PIB réel projeté à environ 4 pour cent en 2009. Ce niveau d'activité économique moins élevé que prévu reflète les effets induits de la crise financière internationale sur les exportations (y compris la réexportation) et les recettes fiscales. L'inflation qui était de 8 pour cent en 2008

devrait se rapprocher du seuil de 3 % du critère de convergence de l'UEMOA en 2009. Le recul de l'inflation tient à la baisse des prix internationaux des produits alimentaires et énergétiques, l'augmentation de la production agricole vivrière, et la gestion prudente de la demande intérieure. Le ralentissement des exportations de coton et du commerce de transit, ainsi que la hausse des importations et une baisse des envois de fonds des émigrés contribueraient à un accroissement du déficit du compte courant extérieur projeté à 10,3 pour cent du PIB en 2009 contre 9,2 pour cent en 2008.

20. **La politique de « vérité des prix » demeure au cœur de la politique d'assainissement des finances publiques du gouvernement.** Il entend à cet égard, atténuer l'impact des fluctuations des prix internationaux sur les biens de grande consommation en poursuivant la mise en œuvre des programmes favorable à l'expansion de la production et de l'offre intérieure de biens de consommation, en particulier les produits vivriers. L'appui technique et financier des partenaires au développement serait indispensable dans ce contexte.

21. **Le climat d'incertitude engendré par la persistance de la crise financière fera peser de sérieux risques sur l'économie en 2009.** A court terme, ces risques sont liés à la baisse des recettes fiscales, à la réduction des financements extérieurs (en particulier, les envois de fonds des émigrés et les investissements directs étrangers), et au ralentissement de la demande intérieure des partenaires commerciaux du Bénin, en particulier le Nigeria qui subit de plein fouet les effets de la crise financière internationale.

## B. Politique budgétaire en 2009

22. **En 2009, la politique du gouvernement vise à consolider les acquis de la stabilité macroéconomique en renforçant sa capacité de régulation et de contrôle des dépenses face à la persistance du ralentissement de l'économie mondiale.** Les recettes et dépenses publiques totales devraient atteindre 19,4 pour cent et 25,3 pour cent du PIB, respectivement. Le solde primaire de base devrait devenir déficitaire à 26,5 milliards de francs CFA, soit 0,8 pour cent du PIB. Le déficit du solde budgétaire global (base ordonnancement et hors dons) devrait se dégrader par rapport à 2008 pour atteindre 189,8 milliards de francs CFA, équivalent à 5,8 pour cent du PIB. Cela s'explique par les risques qui pèsent sur les recettes douanières en raison du ralentissement de la demande au Nigeria, le principal partenaire commercial du Bénin. Le Gouvernement continuera à doter le pays d'infrastructures de base et à améliorer les conditions de vie des plus pauvres sans remettre en cause la consolidation budgétaire. Le financement du déficit sera assuré par le produit de cession des parts de l'État dans le capital de la Continental Bank et par des appuis budgétaires attendus de l'Union européenne (UE), la Banque mondiale (BM), la Banque africaine de développement (BAD), la France, les Pays-Bas, le Danemark et d'autres partenaires bilatéraux. Les dépenses d'investissements publics financées sur ressources propres devraient continuer leur progression, passant de 3,5 pour cent du PIB en 2008 à 4,7 pour cent du PIB en 2009.

23. **Le recouvrement des recettes budgétaires atteindrait 621,5 milliards de francs CFA et la pression fiscale devrait alors s'établir à 16,8 pour cent du PIB contre 17,1 pour cent en 2008.** Ce résultat résulte de: (i) la décision du gouvernement de réduire certains taux d'impôts<sup>3</sup> (ii) l'affaiblissement de la croissance économique lié à la crise internationale, et (iii) la baisse de la profitabilité des entreprises. Les effets négatifs de la crise seront amoindris grâce à l'amélioration de la performance des régies financières, notamment la poursuite des efforts pour lutter contre la fraude, les mesures d'élargissement de l'assiette fiscale intérieure et de porte et la mise en œuvre progressive de l'utilisation de l'identifiant fiscal unique (IFU). Au niveau des services des impôts, le gouvernement entend renforcer les recettes à travers : (i) le raffermissement du partenariat entre le secteur privé et l'administration et (ii) la création de nouveaux Centres des Impôts des Petites et Moyennes Entreprises (CIPE) et (CIME). Au niveau des services douaniers, les autorités ont poursuivi : (i) la simplification et l'accélération des procédures de déclaration et d'enlèvement des marchandises ; et (ii) l'extension de l'outil informatique SYDONIA++ à douze (12) postes additionnels de directions régionales de douane.

24. **Les recettes non fiscales connaîtraient une augmentation significative** de leur recouvrement en raison du recensement et de la centralisation des recettes collectées par plusieurs structures non financières de l'Administration, des paiements de la licence de la téléphonie mobile, et du suivi des recettes liées à la taxe d'embarquement.

25. **Le renforcement du système informatique des régies financières sera poursuivi dans le but d'accroître leur rendement.** Dans cette optique, le Gouvernement fera procéder à un audit du système informatique de la DGID et élaborer un schéma directeur informatique au quatrième trimestre 2009 y compris la création d'une direction de l'informatique et d'une cellule de communication. De plus, en vue de renforcer la lutte contre la fraude, l'interface SYDONIA++ à d'autres logiciels sera poursuivie ; l'informatisation du dépôt des Douanes deviendra opérationnelle et toutes les Directions régionales de douane seront informatisées en 2009.

26. **Les dépenses totales et prêts nets atteindraient 811,3 milliards de francs CFA en 2009, correspondant à une progression de 2,4 pour cent du PIB.** Leur niveau traduit la volonté du gouvernement d'accélérer la croissance et d'améliorer les conditions de vie des populations. La masse salariale s'établirait à 193,4 milliards de francs CFA, soit 6,0 pour cent du PIB, répondant aux besoins en ressources humaines. La contribution budgétaire à l'investissement devrait atteindre 4,7 pour cent du PIB en 2009. Globalement, les dépenses d'investissement devraient continuer leur progression pour s'élever à 299,9 milliards de francs CFA, soit environ 9,4 pour cent du PIB. En outre, la maîtrise de la gestion des dépenses publiques devra être renforcée par : (i) la rationalisation du contrôle de la régularité des

---

<sup>3</sup> Le taux d'imposition du BIC et du BNC a été réduit d'environ 10 points de pourcentage.

engagements de dépenses, (ii) la poursuite de la réforme du système de passation des marchés publics, et (iii) l'accent mis sur l'exécution des budgets des ministères suivant l'approche programme.

### C. Monnaie et crédit

27. **La politique monétaire conduite par la BCEAO restera conforme à l'objectif de la stabilité des prix et au maintien des réserves officielles de change de la zone à un niveau adéquat.** La masse monétaire au sens large connaîtrait une expansion de 7,1 pour cent en 2009 sous l'effet d'une forte amélioration de la situation créditrice de la Position Nette du Gouvernement (PNG) qui sera en partie compensée par une modeste diminution des avoirs extérieurs nets. Dans ces conditions, les crédits au secteur privé pourraient connaître une hausse de presque 9 pour cent.

28. **Le principal instrument d'intervention de la BCEAO demeure la politique des taux (taux de pension et taux d'escompte) qui dépendra de l'impact de la crise financière sur les économies des pays de la zone.** La BCEAO continuera de suivre attentivement l'évolution de l'inflation et les réserves officielles de change et utilisera le dispositif de réserves obligatoires pour renforcer l'efficacité de la politique monétaire au besoin.

29. **Les différentes missions d'inspection des banques effectuées par la Commission Bancaire ont souligné la nécessité de prendre diverses mesures correctives.** Les améliorations sont notamment attendues dans les domaines de la gouvernance d'entreprise, des systèmes d'information, de la gestion des risques, du déclassement des prêts, et de la comptabilisation des pertes latentes sur prêts. Les autorités ont l'intention de renforcer la supervision bancaire en vue d'améliorer le respect des ratios prudentiels. Elles feront aussi des efforts pour renforcer l'application du cadre réglementaire du secteur de la micro-finance.

30. **En ce qui concerne la politique du gouvernement en matière de micro finance en 2009, un accent particulier sera mis sur l'assainissement du secteur avec l'appui du Millennium Challenge Account (MCA) à travers (i) le renforcement de la surveillance et (ii) la sensibilisation des populations sur l'application des textes régissant le secteur.** A cet effet, 19 agents recrutés par le ministère de la Fonction publique seront mis à la disposition de la Cellule de Surveillance des structures financières décentralisées pour compléter l'équipe qui ne comptait que sept (7) cadres. Cela permettra d'accroître le rythme de contrôle sur place des IMF.

### D. Balance des paiements et dette extérieure

31. **En 2009, le déficit du compte courant extérieur hors dons devrait augmenter à 10,3 pour cent du PIB contre 9,2 pour cent en 2008.** Cette évolution reflète essentiellement la baisse du prix et du volume des exportations de coton (suite à la faiblesse de la campagne 2008/09), l'affaiblissement du commerce de transit (lié au ralentissement de la croissance au

Nigéria), et la réduction de l'envoi de fonds des travailleurs émigrés, tandis que les importations continueront à augmenter, soutenues par la demande de biens intermédiaires et d'équipement pour les projets d'investissement public, en dépit de la baisse des prix des produits pétroliers et alimentaires. Une réduction des flux financiers extérieurs pourrait se traduire par une contraction de l'excédant du compte financier et de l'excédent du solde global. Les réserves de la BCEAO reviendraient à 7,2 mois de couverture des importations de l'année suivante.

32. **Le gouvernement mène une politique d'endettement prudente.** Afin de préserver la viabilité de la dette publique, le gouvernement a adopté le cadre de référence de la politique d'endettement de l'UEMOA qui permet de limiter chaque année le niveau d'endettement, conformément au plafond d'endettement défini dans « la stratégie nationale de l'endettement »<sup>4</sup>. Il assure que les nouveaux financements extérieurs soient sous forme de dons ou de prêts à des conditions hautement concessionnelles et ne mettent pas en cause la viabilité de la dette.

### E. Politiques structurelles

33. **L'amélioration de la gestion des finances publiques sera poursuivie en 2009.** Un audit organisationnel de la chaîne des dépenses a démarré en juin et sera achevé avant la fin de 2009. Dans le cadre de la stratégie d'amélioration de la situation financière du Fonds National de Retraites du Bénin (FNRB), le gouvernement adoptera une stratégie de réforme du FNRB qui assurera sa viabilité financière à long terme. Les recommandations et le plan d'action issus de l'audit des systèmes informatiques SIGFiP, ASTER et WMONEY fourniront la base pour améliorer la gestion des dépenses; en particulier, les trois systèmes seront intégrés avant la fin avril 2010. Le partenariat entre le secteur privé et l'administration fiscale devra être renforcé davantage en vue de l'amélioration du climat des affaires.

34. **Afin de résoudre la crise énergétique et d'assurer ainsi la compétitivité globale de l'économie, une stratégie de réforme du secteur de l'énergie sera mise en place visant à consolider la situation financière de la SBEE, à augmenter la capacité et réduire les coûts de production, et à améliorer la qualité du service.** Dans ce cadre, les tarifs pour les usagers subiront une augmentation d'environ 12 francs CFA/Kwh<sup>5</sup> au cours du mois de juin 2009. De plus, le Gouvernement procédera à un audit financier de la SBEE au quatrième trimestre 2009 avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Cet audit vise à identifier les causes des difficultés financières qui ont conduit à des avances importantes du budget en 2008, ainsi que

---

<sup>4</sup> Un Document de Stratégie d'Endettement Public pour l'Année 2009 est annexé à la Loi de Finance 2009.

<sup>5</sup> Cette hausse représente une augmentation d'entre 12,6 pour cent et 14 pour cent pour les ménages, de 13,6 pour cent pour les professionnels et 12,3 pour cent pour l'éclairage public.

les mesures les plus appropriées pour éviter que ces difficultés ne se présentent à l'avenir. La nouvelle vision du secteur de l'énergie comprendra aussi l'établissement d'une Société de Gestion du Patrimoine et d'une Société de Distribution à capital privé; les orientations stratégiques devant opérationnaliser cette nouvelle vision seront élaborées en relation avec la commission mise en place au niveau de l'UEMOA en vue de trouver des solutions durables à la crise énergétique. Un cabinet assistera le gouvernement dans la mise en œuvre de cette réforme.

35. **Dans le cadre de la privatisation du secteur des télécommunications, des progrès significatifs ont été réalisés.** L'assistance de la banque d'affaires recrutée, Linkstone Capital, devrait faciliter l'accélération du processus de l'ouverture du Capital de Benin Télécoms SA. **Le renforcement de la compétitivité du port va s'accélérer avec la mise en œuvre du guichet unique et la construction de deux nouveaux quais.** Sur la base des cahiers des charges pour l'informatisation du PAC et pour le SIGUCE, et de l'étude d'évaluation du système douanier, le Gouvernement procédera à la mise en place du guichet unique avant la fin de décembre 2009. Le gouvernement a aussi décidé, pour le port, **de recourir aux services de la SFI dont la mission consistera à (i) la structuration de la mise en concession des quais à construire et (ii) la revue stratégique des activités commerciales du Port Autonome de Cotonou (PAC)** en vue de fournir au Gouvernement des recommandations sur le niveau d'implication adéquat du secteur privé et les conditions d'un cadre de régulation plus approprié. Un appel d'offre pour la pré-qualification des concessionnaires des quais du Port a été lancé en mars 2009.

#### **F. Document de Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (DSCRCP 2007-2009)**

36. La SCRCP vient à terme à la fin de l'année 2009, le Gouvernement envisage d'élaborer une nouvelle stratégie avant la fin de cette même année. La nouvelle stratégie devra capitaliser les acquis des stratégies précédentes en mettant l'accent sur les nouvelles préoccupations de développement et les nouvelles orientations exprimées par les populations à la base et adoptées par le Gouvernement, à travers les différentes stratégies sectorielles. Pour ce faire, le Gouvernement entend renforcer le processus participatif à travers une implication inclusive et totale de toutes les parties prenantes à toutes les étapes du processus. La nouvelle stratégie devrait traiter davantage les questions de développement, de stratégies sectorielles et locales qui, jusque-là, n'avaient pas été traitées en profondeur. Ces questions comprennent la politique de l'emploi des jeunes et des femmes, la problématique de la protection sociale et des solidarités qui pourraient faire, au besoin, l'objet d'un programme spécial accompagnant la Stratégie. Dans le même ordre d'idée, l'organisation du monde rural, la diversification agricole, et les questions liées aux changements climatiques et au commerce en relation avec les Accords de Partenariat Économique, pourront également faire l'objet de programmes.

## G. Suivi du programme

37. **Le suivi du programme reposera sur des critères de réalisation et des repères quantitatifs et structurels trimestriels** (Tableaux 1 et 2). Les autorités communiqueront au FMI les informations nécessaires au suivi du programme, conformément au Protocole d'accord technique de la cinquième revue du programme appuyée par la FRPC. Pendant la période du programme, les autorités s'abstiendront d'instituer des restrictions sur les paiements et les transferts au titre des transactions courantes internationales ou de les renforcer sans consulter le FMI, d'introduire et de modifier quelque pratique de taux de change multiples que ce soit, de conclure tout accord de paiement bilatéral incompatible avec l'article VIII des Statuts du FMI ou d'introduire des restrictions aux importations pour des raisons relatives à la balance des paiements.

**Tableau 1. Bénin: Critères quantitatifs de réalisation et objectifs indicatifs pour la période décembre 2008-décembre 2009**  
(En milliards de francs CFA)

	Fin décembre 2008 critères de realisation			Fin mars 2009 objectifs indicatifs			Fin juin 2009 objectifs indicatifs	Fin septembre 2009 objectifs indicatifs	Fin décembre 2009 objectifs indicatifs
	Prog.	Prog. ajusté	Est.	Prog.	Prog. ajusté	Prél.	Prog.	Prog.	Prog.
<b>A. Critères Quantitatifs de Réalisation et Objectifs Indicatifs</b> (Cumulé à partir de fin décembre) 1/									
Financement intérieur net de l'Etat 2/ 3/	-12.3	-4.4	109.4	-3.0	...	...	-17.7	-9.0	-8.6
Solde budgétaire de base (hors dons)	14.7	14.7	21.2	42.8	...	...	27.2	-10.5	-24.6
Accumulation d'arriérés intérieurs 4/	0.0	0.0	0.0	0.0	...	...	0.0	0.0	0.0
Données pour mémoire: Aide budgétaire	56.2	48.3	48.3	2.5	...	...	15.3	54.7	80.2
<b>B. Critères de réalisation continus</b>									
Accumulation d'arriérés extérieurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dettes extérieures contractées ou avalisées par l'Etat à moins d'un an	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dettes extérieures contractées ou avalisées par l'Etat à un an ou plus	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>C. Objectifs Indicatifs</b> (Cumulé à partir de fin décembre)									
Recettes Totales	530.1	530.1	581.3	162.4	...	...	306.7	416.1	621.5
Masse Salariale	171.1	171.1	182.4	40.6	...	...	83.8	134.9	193.4

1/ Critères quantitatifs de réalisation et objectifs indicatifs sont cumulatifs à partir du 31 décembre 2005.

2/ Le plafond de financement intérieur net de l'Etat sera ajusté à la hausse pro tanto si le montant de l'aide budgétaire décaissé est inférieur au montant projeté. Il sera ajusté du montant de l'emprunt obligataire utilisé.

3/ Si le tirage sur l'aide budgétaire est supérieur au montant projeté de plus de 3 milliards de francs CFA, le plafond de financement intérieur de l'Etat sera réduit du montant de dépassement au-delà des 4 milliards, sauf s'il est utilisé à la resorption des arriérés intérieurs.

4/ Ce critère est défini (ou suivi) sur une base continue.

**Tableau 2. Bénin: Repères structurels pour 2008-09**

Repères structurels	Date	Motivation	Mise en oeuvre
Finalisation de la nouvelle stratégie de réforme (globale) du secteur cotonnier.	Fin décembre 2008	Le gouvernement entend améliorer l'efficacité du secteur coton en renforçant l'utilisation des subventions ciblées et en encourageant la diversification vers d'autres cultures.	Finalisé en retard
Finalisation de la stratégie d'amélioration de la gestion des dépenses publiques.	Fin décembre 2008	Le gouvernement entend renforcer la qualité des dépenses afin d'améliorer leur effet sur la croissance et la réduction de la pauvreté.	Finalisé en retard
Audit des systèmes informatiques de gestion des finances publiques (SIGFIP, ASTER and WMONEY)	Fin décembre 2008	Le gouvernement entend renforcer la gestion des finances publiques afin d'améliorer l'effet des dépenses sur la croissance et la réduction de la pauvreté.	Finalisé
Finalisation de la stratégie de réforme du Fonds national de retraites du Bénin (FNRB)	Fin décembre 2008	Le gouvernement entend réduire l'impact du déficit du FNRB sur les finances publiques en renforçant sa viabilité financière.	Retardé
Extension du système informatique SYDONIA ++ à douze (12) postes additionnels des directions régionales.	Fin mars 2009	Le gouvernement entend améliorer le recouvrement des recettes des douanes afin d'étendre l'espace budgétaire pour les investissements en infrastructures et les mesures de réduction de la pauvreté.	Retardé
Adoption d'un schéma informatique de la DGID <sup>1</sup> après son audit afin de rendre opérationnel l'identifiant fiscal unique.	Fin mars 2009	Le gouvernement entend améliorer le recouvrement des recettes des impôts afin d'étendre l'espace budgétaire pour les investissements en infrastructures et les mesures de réduction de la pauvreté.	Retardé

1/ Direction Générale des Impôts et des Domaines.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL  
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT  
BÉNIN

**Analyse de viabilité de la dette 2009, menée conjointement par le FMI  
et la Banque mondiale<sup>1</sup>**

Préparée par les services du Fonds monétaire international  
et de l'Association internationale de développement

Approuvé par Michael Atingi Ego et Anthony Boote (FMI) ainsi que  
Carlos Aberto Braga et Sudhir Shetty (IDA)

11 juin 2009

*Cette analyse de viabilité de la dette (AVD), menée conjointement par la Banque mondiale et le FMI, confirme que le risque de surendettement du Bénin reste modéré. Selon les projections de référence, tous les indicateurs de la dette extérieure restent en deçà de leurs seuils indicatifs à long terme. Toutefois, les ratios d'endettement évoluent rapidement vers les seuils ou les dépassent dans des scénarios moins favorables. En particulier, la vulnérabilité attribuable à la dette augmenterait si l'impact négatif de la crise mondiale (sur la croissance, les exportations et les recettes budgétaires) s'avérait plus fort que prévu, ou en l'absence de réformes structurelles visant à accroître la compétitivité. La mise en œuvre rapide de ces réformes revêt donc une importance cruciale. Le Bénin devrait continuer à financer son déficit budgétaire principalement par des dons extérieurs et des prêts éminemment concessionnels.*

---

<sup>1</sup> Préparée par les services du FMI et de l'IDA en collaboration avec les autorités béninoises et après consultation des services de la Banque africaine de développement. Cette analyse met à jour l'AVD de 2008 (rapport des services du FMI sur le Bénin 08/374, disponible à <http://www.imf.org/external/country/BEN/index.htm>). Elle est effectuée sur une base brute, car aucune donnée n'est disponible concernant les créances du Bénin sur les non-résidents.

## I. INTRODUCTION

1. Cette analyse met à jour l'AVD réalisée en novembre 2008 (Rapport du FMI sur les économies nationales n° 08/374; IDA/SecM 2008-0707), pour tenir compte des répercussions négatives de la crise économique mondiale sur le Bénin. La crise devrait réduire la croissance en 2009 et 2010, affaiblir la demande d'exportations et le commerce avec le Nigéria, et réduire les envois de fonds des travailleurs émigrés ainsi que les investissements directs étrangers. La baisse des recettes qui en résulte et le recours aux stabilisateurs budgétaires automatiques pour atténuer l'impact de la crise devraient créer un besoin de financement d'environ 100 milliards de francs CFA sur deux ans, besoin qui devrait être couvert par un financement extérieur très concessionnel.

## II. MÉTHODOLOGIE

2. **Cette AVD utilise le cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu.**<sup>2</sup> La viabilité de la dette est évaluée par rapport aux seuils tributaires de la politique économique pour les indicateurs du stock de la dette et de la charge du service de la dette. Ces seuils dépendent du classement moyen de l'indice d'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) pour 2005-07, qui attribue au Bénin des résultats moyens en ce qui concerne la qualité des politiques et des institutions<sup>3</sup>.

3. **Hormis l'impact escompté de la crise en 2009-10, cette AVD conserve les principales hypothèses macroéconomiques et politiques utilisées dans l'AVD précédente (encadré 1).** En particulier, les projections de référence sont ancrées sur les hypothèses suivantes : (i) les principales réformes structurelles visant à promouvoir la compétitivité et la croissance (notamment par la restructuration des secteurs de l'énergie et des télécommunications) seraient adoptées à moyen terme; (ii) les autorités poursuivraient la mise en œuvre de leurs projets d'amélioration des infrastructures publiques; et (iii) la politique budgétaire viserait à préserver la stabilité macroéconomique. Dans ces conditions, la croissance du PIB réel devrait reprendre après la période de crise (2009-10) pour s'établir

---

<sup>2</sup> Cette AVD suit la note d'orientation des services du FMI et de la Banque mondiale sur l'application du cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu, établi conjointement par le FMI et la Banque mondiale, le 9 octobre 2008 (disponible à <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/jdsf.htm> et <http://go.worldbank.org/GBKAT4BH40>).

<sup>3</sup> La note moyenne CPIA accordée au Bénin pour la période 2005-07 était de 3,6. Une note située entre 3,25 et 3,75 reflète un résultat moyen, une note supérieure à 3,75 un bon résultat, et une note inférieure à 3,25 un très mauvais résultat. Un résultat moyen implique les seuils de viabilité de la dette suivants : un ratio VAN de la dette/PIB de 40 %, un ratio VAN de la dette/exportations de 150 %, un ratio VAN de la dette/recettes de 250 %, un ratio service de la dette/exportations de 20 % et un ratio service de la dette/recettes de 30 %.

durablement à un taux annuel de 6 % à partir de 2012, conformément aux hypothèses du Mémorandum économique (CEM) 2008 de la Banque mondiale.

4. **Selon les projections, la crise économique mondiale freinera la croissance et pèsera sur les comptes budgétaires en 2009 et 2010.** La croissance du PIB réel fléchira à 3,8 et 3,0 % en 2009 et 2010, respectivement, en raison de la baisse de la demande d'exportations béninoises, de l'affaiblissement des échanges commerciaux avec le Nigéria et de la chute des envois de fonds de travailleurs émigrés et des investissements directs étrangers. En conséquence, le déficit extérieur courant atteindra 10,3 % du PIB en 2009 et 9,7 % du PIB en 2010. La baisse des prix des denrées alimentaires et des matières premières réduira les recettes douanières, tandis que le ralentissement de l'activité économique diminuera la fiscalité directe et indirecte.

### Encadré 1. Hypothèses macroéconomiques

**À moyen terme (2009-14).** Les projections sont conformes au cadrage macroéconomique de la sixième revue au titre de la FRPC et reflètent : (i) **l'impact de la crise**, et (ii) **les mesures budgétaires** visant à préserver la stabilité macroéconomique, à protéger les groupes vulnérables et à promouvoir l'investissement dans les infrastructures publiques. Elles présument également la mise en œuvre de réformes structurelles axées sur l'efficacité et la compétitivité et sur l'amélioration du climat des affaires. Ainsi, après avoir replié à 3-4 % en 2009-10, le PIB réel devrait retrouver son rythme de croissance soutenable à long terme de 6 %, tandis que la politique budgétaire prudente et l'ancrage de la parité fixe du taux de change devraient ramener l'inflation à 3 %. Après une première expansion budgétaire destinée à atténuer l'impact de la crise, le déficit primaire serait ramené à 1 % du PIB environ d'ici à 2014, suite aux améliorations apportées à la gestion des finances publiques et aux efforts déployés pour contenir les dépenses courantes. Le déficit du compte courant devrait se contracter pour s'établir à 7 % du PIB d'ici à 2014 avec le redressement des recettes d'exportation.

**À long terme (2015-29).** Les projections reflètent l'impact des réformes structurelles mises en œuvre au cours des périodes antérieures ainsi que la poursuite des mesures visant à sauvegarder la stabilité macroéconomique. Selon ces hypothèses,

- **la croissance du PIB réel** atteindrait 6 % en moyenne;
- **l'inflation** se maintiendrait à 3 % ou moins;
- **le déficit budgétaire primaire** se stabiliserait à 1 % du PIB environ, suite à l'amélioration du recouvrement des recettes (à plus de 20 % du PIB, dons exclus) et à la poursuite des efforts visant à maîtriser les dépenses courantes non prioritaires;
- **le déficit courant** resterait à 5 % du PIB environ, sous l'effet d'une hausse des importations attribuable à l'essor économique et aux investissements directs étrangers (IDE) et aux envois de fonds continus;
- l'amélioration des infrastructures et un climat des affaires plus favorable attireraient chaque année des **IDE** nets de l'ordre de 1 % du PIB.
- Compte tenu de l'appui des bailleurs de fonds aux efforts du Bénin en matière de développement des infrastructures et de réformes, près de la moitié de l'ensemble des besoins bruts devrait être couvert par des **dons extérieurs**.

5. **L'on prévoit néanmoins que l'impact de la crise sera temporaire.** En raison de la reprise escomptée de l'économie mondiale au second semestre de 2010, et grâce à la poursuite des réformes structurelles visant à améliorer la compétitivité, à accroître les investissements dans les infrastructures et à rehausser l'efficacité de l'administration publique, la croissance du PIB réel retrouvera son plein potentiel de 6 % d'ici à 2012. L'inflation resterait en deçà de 3 % et le déficit courant (dons exclus) se contracterait à 7,1 du PIB d'ici à 2014, en raison de l'essor des exportations et des envois de fonds. Les entrées actuelles de capitaux publics et privés contribueraient à maintenir les réserves au-delà de cinq mois d'importations de biens et services. Les risques de détérioration de la situation à long terme associés aux réformes ou à une reprise mondiale moins vigoureuse sont illustrés dans un scénario alternatif d'absence de réformes.

6. **D'après une hypothèse cruciale, le financement concessionnel accordé par des bailleurs de fonds étrangers serait encore disponible pendant toute la période de projection afin d'appuyer la mise en œuvre des réformes susmentionnées.** En particulier, des ressources concessionnelles suffisantes seraient déployées pour répondre aux besoins de financement en 2008 et 2010, permettant ainsi l'utilisation des stabilisateurs budgétaires automatiques pour contenir les effets de la crise sans compromettre la viabilité de la dette. En outre, l'on présume que l'élément don moyen des nouveaux financements extérieurs se maintiendra à 35 % environ sur le long terme.

### III. CONTEXTE

7. **Après avoir bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM, le Bénin voit sa dette extérieure se maintenir à des niveaux confortables.** Le Bénin a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée en 2003 et a bénéficié d'une autre remise de dette au titre de l'IADM en 2006. En conséquence, le stock de sa dette extérieure a chuté de 47,7 % du PIB à la fin de 2002 à 14,6 % du PIB à la fin de 2008. Suite à cette réduction, le service de la dette a été ramené de 2,2 % du PIB à moins de 0,6 % sur la même période.

8. **Les emprunts de l'État sur le marché régional ont connu une hausse considérable depuis 2006.** L'encours de la dette publique régionale à la fin de 2008 s'élevait à 4,3 % du PIB. Les emprunts nets de l'État sur le marché régional ont atteint 3,5% du PIB en moyenne en 2007-08 et devraient s'accroître légèrement à l'avenir, reflétant l'intérêt des autorités à promouvoir l'expansion de ce marché. Néanmoins, les conditions d'emprunt sur ce marché étant concessionnelles et les autorités s'étant engagées à faire preuve de prudence en matière d'emprunt, l'on présume que--comme cela a été le cas par le passé--les crédits contractés sur le marché régional continueront à ne couvrir qu'une faible proportion de l'ensemble des besoins de financement, qui seront principalement comblés par des financements extérieurs très concessionnels.

#### IV. ÉVALUATION DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

9. **D'après les hypothèses de référence, tous les ratios de la dette extérieure du service de la dette restent en deçà du seuil tributaire de la politique économique tout au long de la période de projection (figure 1).** Selon les projections, la VAN de la dette extérieure se stabiliserait 15 % du PIB sur le long terme, et les paiements au titre du service de la dette se maintiendraient à moins de 8 % des exportations ; le ratio VAN de la dette aux exportations resterait nettement inférieur au seuil de 150 % et diminuerait après 2014.

10. **Les différents scénarios et tests de résistance montrent que l'endettement extérieur du Bénin s'aggraverait considérablement en cas de choc.** Si les exportations en 2010-11 devaient s'accroître d'un écart type en deçà de la moyenne historique, le ratio VAN de la dette aux exportations dépasserait largement les seuils de viabilité à moyen terme, culminant à 200 % en 2014, avant de baisser sur le long terme. Si les nouveaux emprunts du secteur public étaient obtenus à des conditions moins favorables, le ratio VAN de la dette aux exportations augmenterait constamment au fil du temps et dépasserait le seuil de viabilité, mais seulement après 2026.

11. **Le risque de surendettement augmenterait de façon spectaculaire en l'absence de réformes structurelles, surtout à long terme.** Dans un scénario sans réformes caractérisé par des taux de croissance du PIB réel, des taux de croissance des exportations et des déficits budgétaires primaires proches des moyennes historiques,<sup>4</sup> le ratio VAN de la dette aux exportations franchirait le seuil de viabilité en 2018 et continuerait à augmenter par la suite. Ce scénario pourrait également se matérialiser si la crise économique mondiale devait avoir une incidence permanente sur le Bénin.

#### V. ÉVALUATION DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE

12. **Les projections font état d'une détérioration sensible des indicateurs de la dette publique et d'une stabilisation à long terme (figure 2).** Même si aucun seuil explicite n'est défini pour ces indicateurs, la VAN de la dette publique doublerait en proportion du PIB (de 12 % en 2008 à 24 % en 2029) et en proportion des recettes et dons (de 54 % en 2008 à 104 % en 2029), tandis que le service de la dette publique passerait de 7 % des recettes et dons en 2008 à près de 16 % à 2029.

13. **Les tests de résistance font apparaître des vulnérabilités accrues dans des situations moins favorables.** Si le solde budgétaire primaire était maintenu au niveau envisagé pour 2009, la VAN de la dette publique grimperait à 38 % du PIB et à 166 % des recettes d'ici à 2029, suscitant des inquiétudes quant à la viabilité de la dette publique. Dans

---

<sup>4</sup> Ce scénario est décrit de façon plus détaillée dans le rapport du FMI n° 08/374; IDA/SecM2008-0707.

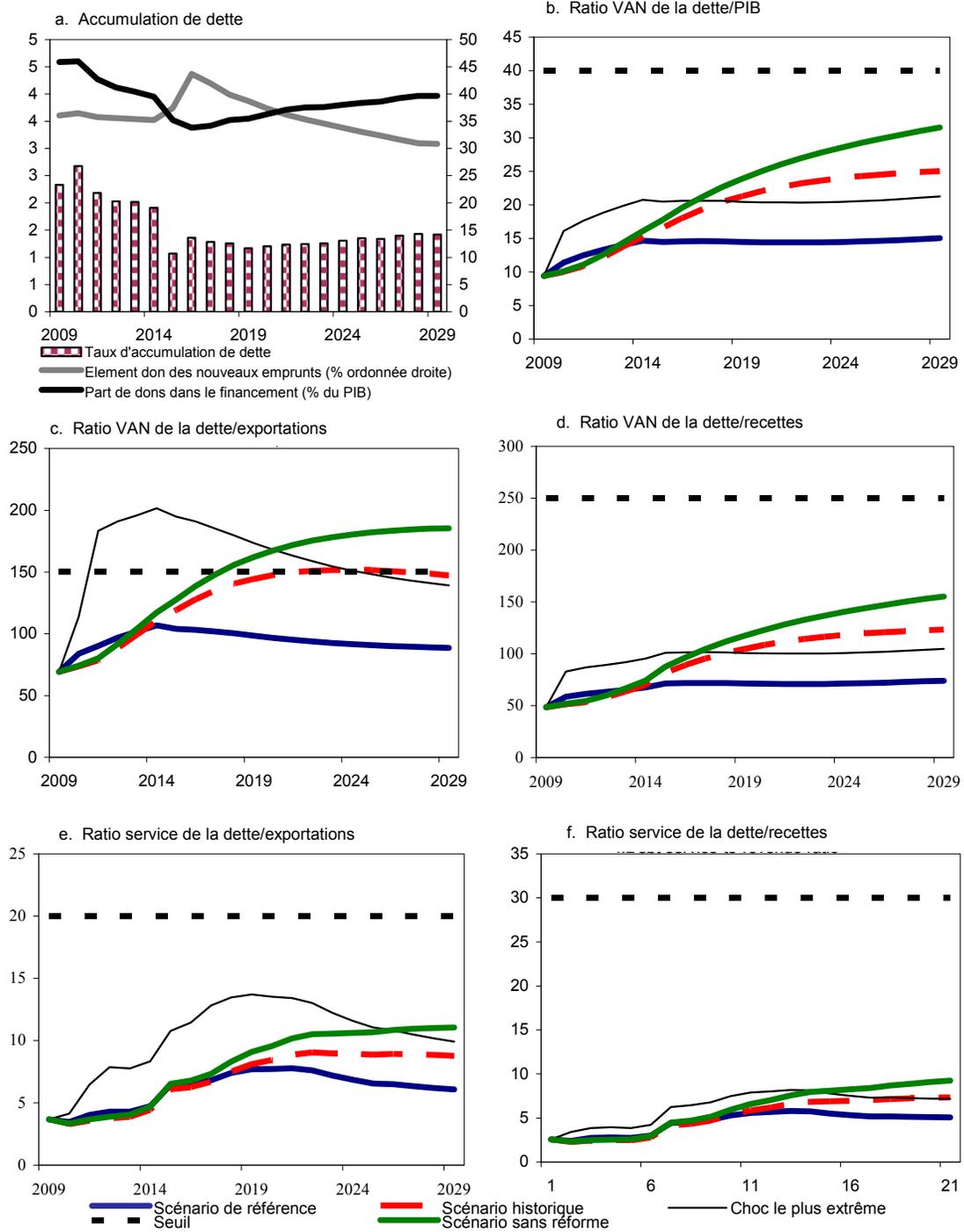
un scénario sans réformes (où les variables clés seraient à leur moyenne historique), la VAN de la des publiques s'élèverait à 28 % du PIB et à 121 % des recettes et dons d'ici à 2029.

14. **Les indicateurs de la dette publique devraient se détériorer dans un autre scénario de financement.** Si la proportion des besoins de financement du secteur public couverte par des emprunts sur le marché régional dépassait de 20 points de pourcentage le niveau prévu dans le scénario de référence (projections inchangées du déficit budgétaire), la dette publique atteindrait 32 % du PIB d'ici à 2029, et la VAN de la dette publique s'élèverait à 113 % des recettes et dons; de surcroît, le service de la dette publique grimperait à 22 % du PIB. Ces résultats confirment à nouveau ceux de l'AVD précédente sur la nécessité d'une politique prudente en matière d'emprunt afin de limiter à moins de 0,5 % du PIB par an l'émission nette de dette intérieure non concessionnelle sur le marché régional.

## VI. CONCLUSIONS

15. **Dans l'ensemble, cette analyse de viabilité de la dette confirme que le Bénin encourt un risque modéré de surendettement, d'où l'importance de mener à bien le programme de réformes structurelles.** En particulier, l'impact de la crise économique mondiale n'est pas censé détériorer considérablement les perspectives de viabilité de la dette, à condition que les autorités utilisent des ressources très concessionnelles pour répondre aux besoins de financement. L'exécution rapide des réformes structurelles sera cruciale pour promouvoir la croissance, stimuler les exportations, attirer des investissements directs étrangers et contenir le déficit budgétaire, ce qui permettra d'améliorer la dynamique de la dette à long terme. Par ailleurs, les autorités devraient continuer à combler principalement leurs besoins de financement avec une assistance extérieure très concessionnelle. En l'absence d'une telle assistance, le gouvernement devrait envisager la réduction des dépenses publiques non prioritaires.

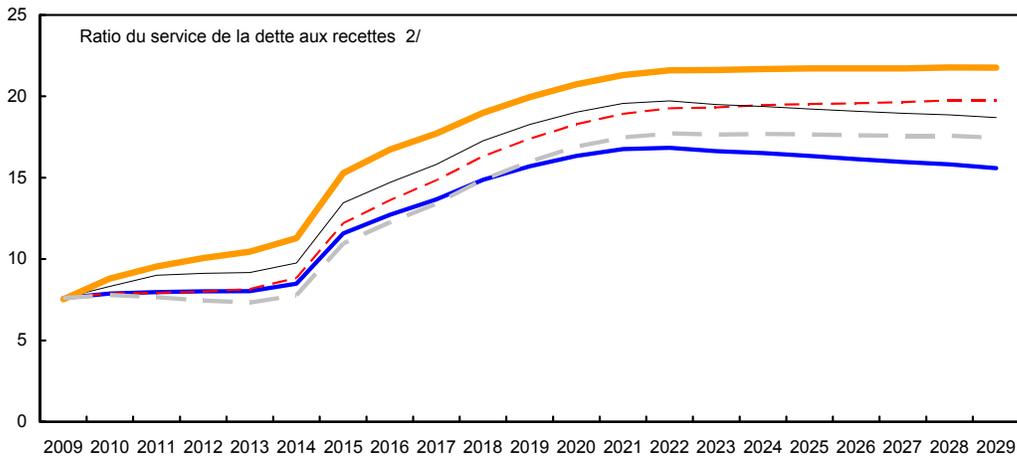
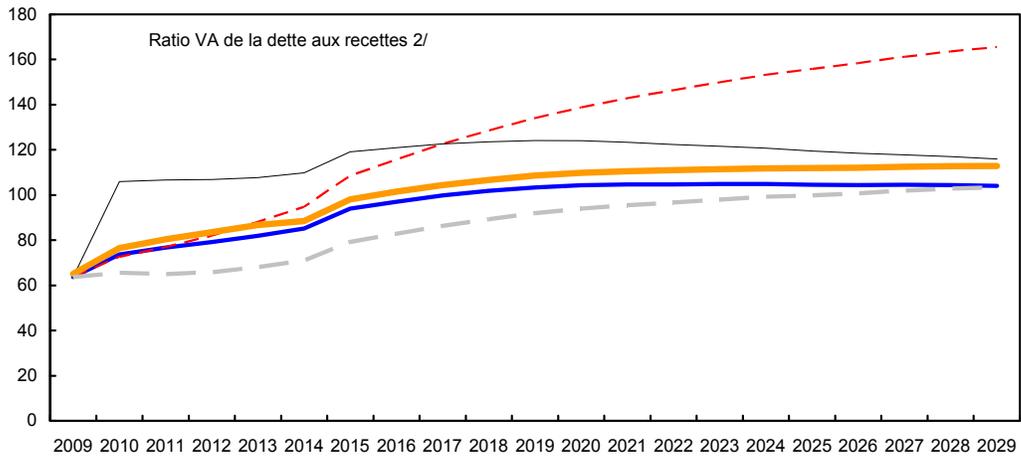
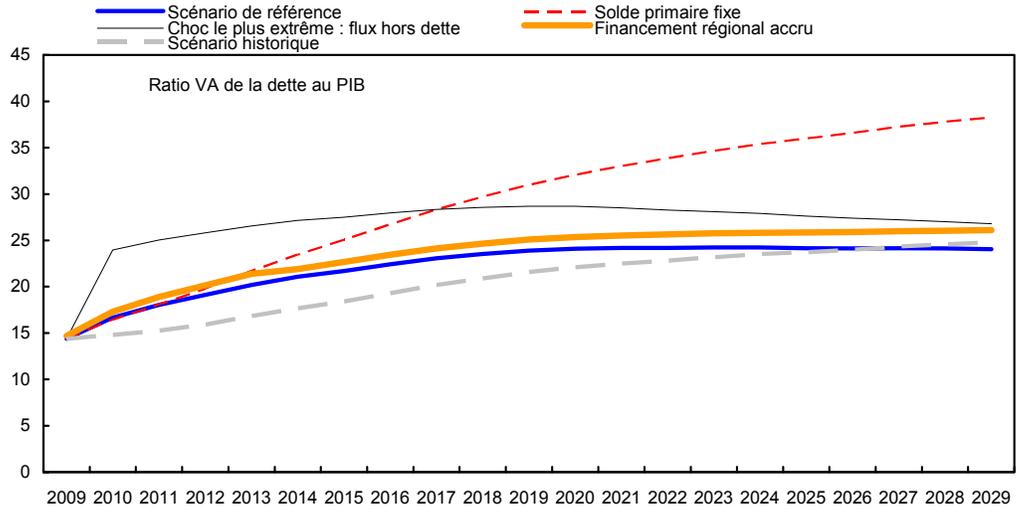
Graphique 1. Bénin – Indicateurs de la dette extérieure publique contractée ou garantie par l'État sous différents cas de figure (en pourcentage), 2009-2029



Source : projections et simulations des services du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2019. Le test dans le graphique a. reflète celui du choc One-time depreciation; dans le graphique b., celui du choc Exports; dans le graphique c., celui du choc One-time depreciation; dans le graphique d., celui du choc Exports et dans le graphique e., celui du choc One-time depreciation.

Graphique 2. Bénin -- Indicateurs de la dette publique sous différents cas de figure, 2009-2029  
1/



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2019.

2/ La définition des recettes comprend les dons.

Tableau 1a.: Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2006-2029 1/  
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne historique	Écart type	Projections								Moyenne 2015-2029
	2006	2007	2008			2009	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2009-2014	2019	
<b>Dette extérieure (nominale) 1/</b>	<b>12.2</b>	<b>13.2</b>	<b>14.6</b>			<b>17.8</b>	<b>20.4</b>	<b>21.5</b>	<b>22.3</b>	<b>22.9</b>	<b>23.4</b>		<b>21.8</b>	<b>23.4</b>
Dont: dette publique et garantie par l'État (PGE)	11.5	12.6	14.1			17.4	20.2	21.4	22.2	22.9	23.4		21.8	23.4
Variation de la dette extérieure	-26.6	1.0	1.4			3.2	2.6	1.1	0.7	0.6	0.5		-0.2	0.3
Flux nets générateurs d'endettement identifiés	1.8	3.4	3.3			7.6	7.2	5.5	4.4	3.9	3.7		3.1	3.7
<b>Déficit courant hors intérêts</b>	<b>5.3</b>	<b>9.7</b>	<b>8.0</b>	<b>7.0</b>	<b>1.4</b>	<b>9.4</b>	<b>8.9</b>	<b>7.9</b>	<b>7.2</b>	<b>6.7</b>	<b>6.4</b>		<b>5.1</b>	<b>5.1</b>
Déficit de la balance des biens et services	11.3	15.3	13.6			14.0	13.1	12.4	11.9	11.4	11.0		11.9	14.0
Exportations 2/	11.4	16.2	16.2			13.6	13.6	13.9	13.8	13.8	13.8		14.7	17.0
Importations	22.7	31.6	29.8			27.6	26.8	26.2	25.6	25.2	24.8		26.6	31.0
Transferts courants nets (négatif = entrées)	-6.3	-5.6	-5.6	-5.8	0.5	-4.7	-4.5	-4.7	-4.9	-5.0	-5.0		-6.2	-6.2
Dont: officiels	-3.1	-2.8	-3.1			-2.7	-2.6	-2.7	-2.7	-2.8	-2.8		-3.1	-3.7
Autres flux courants (négatif = entrées nettes)	0.2	-0.1	0.0			0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3		-0.6	-2.7
<b>IDE net (négatif = entrées)</b>	<b>-1.2</b>	<b>-4.7</b>	<b>-2.6</b>	<b>-0.8</b>	<b>1.6</b>	<b>-1.6</b>	<b>-1.4</b>	<b>-1.6</b>	<b>-1.9</b>	<b>-1.9</b>	<b>-1.7</b>		<b>-1.2</b>	<b>-0.6</b>
<b>Dynamique endogène la dette 3/</b>	<b>-2.4</b>	<b>-1.6</b>	<b>-2.1</b>			<b>-0.3</b>	<b>-0.3</b>	<b>-0.8</b>	<b>-0.9</b>	<b>-0.9</b>	<b>-1.0</b>		<b>-0.8</b>	<b>-0.9</b>
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.4	0.2	0.2			0.3	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3		0.4	0.4
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.4	-0.5	-0.5			-0.6	-0.5	-1.1	-1.2	-1.2	-1.3		-1.2	-1.3
Contribution des variations de prix et du taux de change	-1.5	-1.3	-1.7			...	...	...	...	...	...		...	...
<b>Residuel (3-4) 4/</b>	<b>-28.4</b>	<b>-2.4</b>	<b>-2.0</b>			<b>-4.4</b>	<b>-4.6</b>	<b>-4.4</b>	<b>-3.7</b>	<b>-3.2</b>	<b>-3.2</b>		<b>-3.3</b>	<b>-3.3</b>
Dont: financement exceptionnel	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
VA de la dette extérieure 5/	...	...	7.1			9.8	11.7	12.7	13.4	14.1	14.7		14.5	15.0
En pourcentage des exportations 2/	...	...	43.7			72.0	85.6	91.5	97.3	101.8	106.7		98.4	88.5
<b>VA de la dette extérieure PGE</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>6.6</b>			<b>9.4</b>	<b>11.4</b>	<b>12.5</b>	<b>13.3</b>	<b>14.1</b>	<b>14.7</b>		<b>14.5</b>	<b>15.0</b>
En pourcentage des exportations 2/	...	...	41.0			69.3	83.7	90.3	96.8	101.8	106.7		98.4	88.5
En pourcentage des recettes publiques	...	...	34.2			48.5	58.6	61.4	63.3	65.1	67.6		71.4	74.1
<b>Ratio du service de la dette/exportations (%) 2/</b>	<b>198.7</b>	<b>1.4</b>	<b>3.4</b>			<b>4.6</b>	<b>4.3</b>	<b>4.7</b>	<b>4.9</b>	<b>4.8</b>	<b>4.8</b>		<b>7.7</b>	<b>6.1</b>
<b>Ratio du service de la dette PGE/exportations (%) 2/</b>	<b>198.7</b>	<b>1.2</b>	<b>2.7</b>			<b>3.7</b>	<b>3.5</b>	<b>4.0</b>	<b>4.3</b>	<b>4.3</b>	<b>4.7</b>		<b>7.7</b>	<b>6.1</b>
<b>Ratio du service de la dette PGE/recettes (%)</b>	<b>133.9</b>	<b>0.9</b>	<b>2.3</b>			<b>2.6</b>	<b>2.4</b>	<b>2.7</b>	<b>2.8</b>	<b>2.7</b>	<b>3.0</b>		<b>5.6</b>	<b>5.1</b>
Besoin de financement brut total (milliards de dollars EU)	1.3	0.3	0.4			0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5		0.7	1.9
Déficit courant hors intérêts stabilisant le ratio de la dette	31.9	8.7	6.7			6.2	6.3	6.8	6.5	6.0	5.8		5.4	4.8
<b>Principales hypothèses macroéconomiques</b>														
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.8	4.6	5.0	4.4	1.0	3.8	3.0	5.7	6.0	6.0	6.0	5.1	6.0	6.0
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	3.9	12.0	15.1	6.2	9.3	-8.2	2.7	2.9	2.9	2.9	2.6	1.0	2.5	2.4
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 6/	1.2	2.2	1.7	1.4	0.4	1.8	1.2	1.4	1.4	1.4	1.5	1.4	1.8	1.7
Croissance exportations de b. & s. (en dollars EU, %) 2/	-5.3	67.5	20.7	12.3	23.2	-20.1	6.3	10.5	8.4	9.6	8.3	3.8	10.2	10.2
Croissance importations de b. & s. (en dollars EU, %)	9.5	62.9	14.3	13.4	20.2	-11.7	2.5	6.5	6.6	7.3	7.0	3.0	10.3	10.3
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (%)	...	...	...	...	...	36.1	36.5	35.8	35.6	35.4	35.2	35.7	38.7	30.8
Recettes publiques (dons exclus, en % du PIB)	16.8	20.6	19.4			19.4	19.5	20.4	21.1	21.6	21.7		20.3	20.3
Flux d'aide (en milliards de dollars EU) 7/	0.2	0.3	0.3			0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5		0.4	0.9
Dont : Dons	0.1	0.2	0.1			0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3		0.4	0.9
Dont : Prêts concessionnels	0.1	0.2	0.2			0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2		0.0	0.0
Financement de l'équivalent don (% du PIB) 8/	...	...	...			4.6	4.6	4.3	4.1	4.0	4.0		3.5	4.0
Financement de l'équivalent don (% financement ext.) 8/	...	...	...			64.6	64.3	67.7	68.7	68.8	69.2		75.0	60.3
<i>Postes pour mémoire:</i>														
PIB nominal (en milliards de dollars EU)	4.7	5.6	6.7			6.4	6.8	7.4	8.0	8.8	9.5		14.5	33.1
Croissance du PIB nominal en dollars	7.8	17.2	20.8			-4.6	5.8	8.8	9.1	9.1	8.8	6.1	8.7	8.6
VA de la dette extérieure PGE (en milliards de dollars EU)	...	...	0.4			0.6	0.8	0.9	1.1	1.2	1.4		2.1	5.0
(VA-VAT-1)/PIBT-1 (en pourcentage)	...	...	...			2.3	2.7	2.2	2.0	2.0	1.9	2.2	1.2	1.4

Source : simulations des services du FMI.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé

3/ Calculé comme  $[r - g - r(1+g)] / (1+g+r+gr)$  multiplié par le ratio de la dette pour la période précédente ( $r$  = taux d'intérêt nominal;  $g$  = taux de croissance du PIB réel, et  $r$  = taux de croissance du déflateur du PIB en dollars EU).

4/ Le résiduel comprend la variation des avoirs extérieurs nets, les décaissements de dons en capital, les ajustements de valeur, et pour les projections, la contribution de la variation des prix et du taux de change. Les valeurs de projection reflètent l'AVD de novembre (Rapport du FMI No. 08/374; IDA/SecM2008-0707).

5/ Suppose que la VA de la tête du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

6/ Paiements d'intérêt pour l'année en cours divisés par le stock de la dette de la période précédente.

7/ Définit comme les dons, les prêts concessionnels et l'allègement de la dette.

8/ Le financement de l'équivalent don comprend les dons fournis directement à l'État et par le biais des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

Tableau 1b.Bénin : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique et garantie par l'État, 2009-2029  
(en pourcentage)

	Projections							
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2019	2029
<b>VA du ratio de la dette au PIB</b>								
<b>Scénario de référence</b>	9	11	13	13	14	15	<b>14</b>	15
<b>A. Différents scénarios</b>								
A1. Variables principales à leurs moyennes historiques en 2009-2029 1/	9	10	11	12	14	15	<b>21</b>	25
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-2029 2	9	12	14	16	17	18	<b>19</b>	28
A3. Scénario sans réformes	9	10	11	13	14	16	<b>24</b>	32
A4. Financement accru sur le marché régional	9	10	11	11	12	12	<b>11</b>	11
<b>B. Test paramétré</b>								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	9	11	13	14	14	15	<b>15</b>	15
B2. Croissance de la valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 3/	9	13	17	18	18	19	<b>17</b>	16
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	9	12	14	15	16	17	<b>16</b>	17
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 4/	9	12	15	15	16	17	<b>16</b>	15
B5. Combinaison de B1-B4 utilisant des chocs d'un demi écart type	9	12	16	16	17	18	<b>17</b>	16
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2010 5/	9	16	18	19	20	21	<b>20</b>	21
<b>Ratio VA de la dette aux exportations</b>								
<b>Scénario de référence</b>	69	84	90	97	102	107	<b>98</b>	89
<b>A. Différents scénarios</b>								
A1. Variables principales à leurs moyennes historiques en 2009-2029 1/	69	73	78	88	99	111	<b>144</b>	147
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-2029 2	69	91	104	115	125	134	<b>130</b>	164
A3. Scénario sans réformes	69	74	80	92	104	117	<b>162</b>	185
A4. Financement accru sur le marché régional	65	75	79	83	85	87	<b>77</b>	64
<b>B. Test paramétré</b>								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	69	84	90	97	102	107	<b>98</b>	89
B2. Croissance de la valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 3/	69	114	183	191	196	202	<b>173</b>	139
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	69	84	90	97	102	107	<b>98</b>	89
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 4/	69	91	106	112	116	120	<b>107</b>	91
B5. Combinaison de B1-B4 utilisant des chocs d'un demi écart type	69	94	126	133	138	143	<b>126</b>	106
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2010 5/	69	84	90	97	102	107	<b>98</b>	89
<b>Ratio VA de la dette aux recettes</b>								
<b>Scénario de référence</b>	49	59	61	63	65	68	<b>71</b>	74
<b>A. Différents scénarios</b>								
A1. Variables principales à leurs moyennes historiques en 2009-2029 1/	49	51	53	58	64	70	<b>105</b>	123
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-2029 2	49	64	71	75	80	85	<b>94</b>	138
A3. Scénario sans réformes	49	52	55	60	67	74	<b>118</b>	155
A4. Financement accru sur le marché régional	45	52	54	54	55	55	<b>56</b>	54
<b>B. Test paramétré</b>								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	49	58	63	64	66	69	<b>73</b>	75
B2. Croissance de la valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 3/	49	67	84	84	85	86	<b>85</b>	79
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	49	62	69	71	73	76	<b>80</b>	84
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 4/	49	63	72	73	74	76	<b>78</b>	76
B5. Combinaison de B1-B4 utilisant des chocs d'un demi écart type	49	62	77	78	79	81	<b>82</b>	79
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2010 5/	49	83	87	89	92	95	<b>101</b>	105

Tableau 1b. Bénin (fin): Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique et garantie par l'État, 2009-2029  
(En pourcentage)

Ratio du service de la dette/ exportations								
Scénario de référence	4	3	4	4	4	5	8	6
<b>A. Différents scénarios</b>								
A1. Variables principales à leurs moyennes historiques en 2009-2029 1/	4	3	4	4	4	4	8	9
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-2029 2	4	3	4	4	4	5	8	10
A3. Scénario sans réformes	4	3	4	4	4	5	9	11
A4. Financement accru sur le marché régional	4	3	4	4	4	4	6	5
<b>B. Test paramétré</b>								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	4	3	4	4	4	5	8	6
B2. Croissance de la valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 3/	4	4	6	8	8	8	14	10
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	4	3	4	4	4	5	8	6
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 4/	4	3	4	5	5	5	8	6
B5. Combinaison de B1-B4 utilisant des chocs d'un demi écart type	4	4	5	6	6	6	10	7
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2010 5/	4	5	4	4	4	5	8	6
<b>Ratio du service de la dette/ recettes publiques</b>								
Scénario de référence	3	2	3	3	3	3	6	5
<b>A. Différents scénarios</b>								
A1. Variables principales à leurs moyennes historiques en 2009-2029 1/	3	2	2	2	2	3	6	7
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-2029 2	3	2	3	3	3	3	6	8
A3. Scénario sans réformes	3	2	2	3	3	3	7	9
A4. Financement accru sur le marché régional	2	2	3	2	2	3	5	4
<b>B. Test paramétré</b>								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	3	2	3	3	3	3	6	5
B2. Croissance de la valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 3/	3	2	3	3	3	4	7	6
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	3	3	3	3	3	3	6	6
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 4/	3	2	3	3	3	3	6	5
B5. Combinaison de B1-B4 utilisant des chocs d'un demi écart type	3	2	3	3	3	3	6	6
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2010 5/	3	3	4	4	4	4	8	7
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	29	29	29	29	29	29	29	29

0

1/ Les variables sont la croissance du PIB réel, du déflateur du PIB exprimé en dollar américain, le compte-courant hors intérêt (en pourcentage du PIB) et les flux non-créditeurs de dette.

2/ On suppose le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est supérieur de 2 points à celui du scénario de référence; le délai de grâce et la maturité restent identiques.

3/ On présume que les valeurs des exportations resteront en permanence à un niveau inférieur, mais que le compte courant en proportion du PIB retrouvera son niveau de référence après le choc (en présupposant implicitement un ajustement compensatoire des niveaux d'importation).

4/ Inclut les transferts officiels et privés, et les investissements directs étrangers.

5/ La dépréciation est définie comme la diminution en pourcentage de la valeur de la monnaie locale par rapport au dollar américain, et cette diminution ne peut excéder 100 pourcent.

6/ S'applique aux scénarios de sensibilité, sauf pour le scénario A2 (financement sous termes moins favorable) dans lequel les termes des nouveaux financements sont ceux mentionnés à la note en bas de la page 2.

Tableau 2a.Bénin : Cadre de fiabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2006-2029  
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne historique	Écart type	Estimation					Projections			
	2006	2007	2008			2009	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2009-14	2019	2029
<b>Dette du secteur public 1/</b>	12.4	15.5	18.4			22.4	25.4	26.9	28.0	29.0	29.8		31.2	32.4
Dont : libellée en devises	11.5	12.6	14.1			17.4	20.2	21.4	22.2	22.9	23.4		21.8	23.4
Change in public sector debt. Variation de la dette du secteur public	-27.9	3.1	3.0			3.9	3.0	1.5	1.1	1.0	0.8		0.2	0.1
Flux générateurs de dette identifiés	-5.9	-3.4	0.8			2.1	1.7	0.3	-0.4	-0.8	-0.9		-1.0	-1.1
Déficit primaire	0.0	-1.8	1.4	0.4	1.5	2.4	2.7	2.0	1.5	1.1	1.1	1.8	0.7	0.7
Recettes et dons	19.1	23.6	21.2			22.6	22.6	23.5	24.1	24.6	24.7		23.1	23.1
Dont : dons	2.2	3.0	1.7			3.2	3.1	3.1	3.1	3.0	3.0		2.8	2.8
Dépenses primaires (hors intérêts)	19.1	21.8	22.5			24.9	25.3	25.5	25.7	25.8	25.9		23.8	23.8
Dynamique de la dette automatique	-6.0	-1.7	-0.6			-0.3	-1.0	-1.7	-1.9	-2.0	-2.0		-1.7	-1.8
Contribution du taux d'intérêt/différentiel de croissance	-2.2	-0.7	-0.8			-0.6	-0.5	-1.3	-1.6	-1.8	-1.9		-1.6	-1.7
Dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-0.8	-0.1	-0.1			0.1	0.1	0.1	-0.1	-0.2	-0.2		0.2	0.1
Dont : contribution de la croissance du PIB réel	-1.5	-0.6	-0.7			-0.7	-0.7	-1.4	-1.5	-1.6	-1.6		-1.8	-1.8
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-3.7	-1.0	0.2			0.3	-0.4	-0.5	-0.3	-0.2	-0.1		...	...
Autres flux générateurs de dette identifiés	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Recettes des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Reconnaissance des engagements implicites ou éventuels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Allègement de la dette (PPTE ou autre)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Autres (préciser, par exemple : recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Résiduel, y compris les variations d'actifs 2/	-22.0	6.5	2.2			1.8	1.3	1.2	1.4	1.8	1.7		1.2	1.2
1.2														
<b>Autres indicateurs de viabilité</b>														
<b>VA de la dette du secteur public</b>	0.9	2.9	11.5			14.4	16.7	18.0	19.1	20.2	21.1		23.9	24.0
Dont : libellée en devises	0.0	0.0	7.2			9.4	11.4	12.5	13.3	14.1	14.7		14.5	15.1
Dont : extérieur	...	...	7.2			9.4	11.4	12.5	13.3	14.1	14.7		14.5	15.1
VA des engagements éventuels (non inclus dans la dette du secteur)	...	...	...			...	...	...	...	...	...		...	...
Besoins de financement bruts 3/	22.6	-1.6	2.8			4.1	4.5	3.9	3.5	3.1	3.2		4.4	4.3
VA du ratio de la dette du secteur public aux recettes et dons (%)	4.9	12.4	54.2			63.7	73.7	76.7	79.2	81.9	85.2		103.4	104.1
VA du ratio de la dette du secteur public aux recettes (%)	5.5	14.2	59.0			74.1	85.5	88.5	90.8	93.4	96.9		117.7	118.4
Dont : extérieur 4/	...	...	36.9			48.6	58.6	61.4	63.2	65.1	67.6		71.4	74.1
Ratio du service de la dette aux recettes et dons (en pourcentage) 5/	118.2	0.8	6.8			7.6	7.9	8.0	8.0	8.0	8.5		15.7	15.6
Ratio du service de la dette aux recettes (en pourcentage) 5/	134.0	0.9	7.4			8.8	9.1	9.2	9.2	9.2	9.7		17.9	17.7
Déficit primaire stabilisant le ratio de la dette au PIB	28.0	-4.8	-1.6			-1.6	-0.4	0.5	0.4	0.1	0.3		0.5	0.6
<b>Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires</b>														
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.8	4.6	5.0	4.4	1.0	3.8	3.0	5.7	6.0	6.0	6.0	5.1	6.0	6.0
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	1.2	1.9	1.5	1.3	0.3	1.6	1.1	1.3	1.4	1.4	1.4	1.4	1.8	1.7
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette extérieure (en pourcentage)	-2.5	-2.5	-1.4	1.4	3.4	1.1	0.0	-0.6	-1.1	-1.6	-1.8	-0.7	2.3	2.1
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + = dépréciation)	-10.1	-9.3	2.0	-5.2	9.1	1.9	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	3.1	2.6	7.2	3.0	2.1	3.2	3.0	2.8	2.7	2.7	2.7	2.8	3.0	3.0
Croissance des dépenses primaires réelles (corrige du déflateur du PIB, en %)	0.0	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Éléments dont des nouveaux emprunts extérieurs (en %)	...	...	...	...	...	36.1	36.5	35.8	35.6	35.4	35.2	35.7	38.7	30.8

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Dette brute de l'administration centrale.

2/ Le besoin de financement brut est défini comme le déficit primaire majoré du service de la dette et de l'encours de la dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Les résiduels comprennent notamment l'accumulation nette de dépôts de l'État dans les banques. Les valeurs indiquées dans les projections reflètent les hypothèses de l'AVD de novembre (rapport du FMI No. 08/374; IDA/SecM2008-0707), qui intègre une accumulation des dépôts associée à la croissance des dépenses courantes nominales.

4/ Recettes, dons exclus.

5/ Le service de la dette est défini comme la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et à long terme.

Tableau 2b.Bénin : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs la dette publique, 2009-2029

	Projections							
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2019	2029
<b>Ratio VA de la dette au PIB</b>								
<b>Scénario de référence</b>	14	17	18	19	20	21	24	24
<b>A. Différents scénarios</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire aux moyennes historiques	14	15	15	16	17	18	22	25
A2. Solde primaire inchangé à partir de 2009	14	16	18	20	22	23	31	38
A3. Croissance du PIB plus faible en permanence 1/	14	17	18	19	21	22	26	30
A4. Autre scénario : financement accru sur le marché régional	15	17	19	20	21	22	25	26
<b>B. Bound tests</b>								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	14	17	19	20	21	22	26	28
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	14	16	17	19	20	21	24	24
B3. Combinaison de B1-B2 utilisant des chocs d'un demi écart type	14	15	17	18	19	20	24	25
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2010	14	20	21	21	22	23	25	23
B5. Hausse de 10 % du PIB des autres flux générateurs de dette en 2010	14	24	25	26	27	27	29	27
<b>Ratio VA de la dette aux recettes 2/</b>								
<b>Scénario de référence</b>	64	74	77	79	82	85	103	104
<b>A. Différents scénarios</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire aux moyennes historiques	64	66	65	66	68	71	92	103
A2. Solde primaire inchangé à partir de 2009	64	73	77	82	88	95	134	166
A3. Croissance du PIB plus faible en permanence 1/	64	74	77	80	84	88	112	130
A4. Autre scénario : financement accru sur le marché régional	65	76	80	84	87	89	109	113
<b>B. Test paramétré</b>								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	64	73	79	83	86	91	114	121
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	64	71	74	77	80	83	102	103
B3. Combinaison de B1-B2 utilisant des chocs d'un demi écart type	64	68	70	74	77	82	103	109
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2010	64	89	89	89	90	91	107	101
B5. Hausse de 10 % du PIB des autres flux générateurs de dette en 2010	64	106	107	107	108	110	124	116
<b>Ratio du service de la dette aux recettes 2/</b>								
<b>Scénario de référence</b>	8	8	8	8	8	8	16	16
<b>A. Différents scénarios</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire aux moyennes historiques	8	8	8	7	7	8	16	17
A2. Solde primaire inchangé à partir de 2009	8	8	8	8	8	9	17	20
A3. Croissance du PIB plus faible en permanence 1/	8	8	8	8	8	9	16	18
A4. Autre scénario : financement accru sur le marché régional	8	9	10	10	10	11	20	22
<b>B. Test paramétré</b>								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	8	8	8	8	8	9	16	17
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	8	8	8	8	8	8	16	15
B3. Combinaison de B1-B2 utilisant des chocs d'un demi écart type	8	8	8	8	8	8	16	16
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2010	8	8	9	9	9	10	18	19
B5. Hausse de 10 % du PIB des autres flux générateurs de dette en 2010	8	8	9	10	10	10	17	17

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

1/ Suppose la la croissance du PIB réel correspond au niveau de référence moins un écart type divisé par la racine carrée de la longueur de la période de projection.

2/ La définition des recettes comprend les dons.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

BÉNIN

**Sixième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté  
et pour la croissance, demande de dérogation pour non-observation de critères de  
réalisation et augmentation de l'accès**

**Annexe d'information**

Préparé par le Département Afrique

11 juin 2009

	Table des matières	Pag
I.	Relations avec le FMI.....	2
II.	Programme de travail conjoint Banque mondiale-FMI, 2008-09.....	8
III.	Questions d'ordre statistique.....	9

**I. RELATIONS AVEC LE FMI**

(Au 30 avril 2009)

I. Date d'admission : 10 juillet 1963. Article VIII

<b>II. <u>Compte des ressources générales:</u></b>	<b>millions de DTS</b>	<b>% Quote-part</b>
<b><u>Quote-part</u></b>	61,90	100,00
<b><u>Avoirs du FMI en monnaie nationale</u></b>	59,72	96,48
<b><u>Position de réserve au FMI</u></b>	2,19	3,53
<b><u>Taux de change des avoires</u></b>		

<b>III. Département des DTS:</b>	<b>millions de DTS</b>	<b>% Allocation</b>
<b><u>Allocation cumulative nette</u></b>	9,41	100,00
<b><u>Participations</u></b>	0,02	0,23

<b>IV. <u>Encours des achats et des prêts:</u></b>	<b>millions de DTS</b>	<b>% Quote-part</b>
Accords au titre de la FRPC	14,57	23,54

**V. Derniers accords financiers en date:**

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
FRPC	5 août 2005	4 août 2009	15,48	14,57
FRPC	17 juillet 2000	31 mars 2004	27,00	27,00
FRPC	28 août 1996	16 juillet 2000	27,18	16,31

**VI. Projections des paiements au FMI <sup>1/</sup>****(millions de DTS; sur la base des ressources utilisées et des avoires actuels en DTS)**

	<u>Échéances</u>				
	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Principal			0,18	0,44	0,62
Commissions/intérêts	<u>0,10</u>	<u>0,11</u>	<u>0,11</u>	<u>0,11</u>	<u>0,11</u>
<b>Total</b>	<u>0,10</u>	<u>0,11</u>	<u>0,9</u>	<u>0,5</u>	<u>0,72</u>

<sup>1/</sup> Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

**VII. Mise en œuvre de l'initiative PPTE:**

	Cadre
I. Engagement au titre de l'initiative PPTE	renforcé
Date du point de décision	Juillet 2000
Assistance engagée	
par tous les créanciers (millions de dollars EU) <sup>1/</sup>	265,00
Dont : assistance du FMI (millions de dollars EU)	24,30
(équivalent en millions de DTS)	18,40
Date du point d'achèvement	Mars 2003
II. Décaissement de l'assistance du FMI (millions de DTS))	
Assistance décaissée au pays membre	18,40
Assistance intérimaire	11,04
Solde au point d'achèvement	7,36
Décaissement additionnel au titre des revenus d'intérêts <sup>2/</sup>	1,66
<b>Total des décaissements</b>	<b>20,06</b>

<sup>1/</sup> L'assistance engagée dans le cadre original est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, et l'assistance engagée dans le cadre renforcé en VAN au point de décision. C'est pourquoi les deux montants ne peuvent être additionnés.

<sup>2/</sup> Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement, qui correspond aux revenus d'intérêts accumulés sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant la période transitoire.

**VIII. Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM):**

I.	Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) <sup>1/</sup>	36,06
	Financement par : Compte IADM	34,11
	Reliquat des ressources PPTE	1,95
II.	Allègement de la dette par facilité (millions de DTS)	

<u>Date de prise d'effet</u>	<u>Dette</u>		<u>Total</u>
	<u>admissible</u>		
	<u>CRG</u>	<u>FRPC</u>	
Janvier 2006	S/O	36,06	36,06

<sup>1/</sup> L'IADM fournit un allègement de dette intégral aux pays qui remplissent les conditions requises. L'aide sous forme de dons au titre de l'IADM et de l'initiative PPTE porte sur l'intégralité de l'encours de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible au moment où le pays remplit les conditions nécessaires pour en bénéficier.

**Point de décision :** stade auquel le FMI et la Banque mondiale décident si un pays remplit les conditions requises pour bénéficier de l'assistance au titre de l'initiative PPTE et déterminent le montant de l'assistance à fournir.

**Assistance intérimaire :** ressources versées à un pays durant la période comprise entre le point de décision et le point d'achèvement; elles peuvent atteindre 20 % du montant annuel et 60 % du montant total de l'aide engagée au point de décision (ou respectivement 25 % et 75 % dans des circonstances exceptionnelles).

**Point d'achèvement :** Point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un décaissement supplémentaire de revenus d'intérêts (défini à la note 2 ci-dessus). Le moment où le point d'achèvement est atteint dépend de la mise en œuvre de réformes structurelles majeures arrêtées à l'avance (on parle de point d'achèvement flottant).

### **IX. Évaluation des sauvegardes:**

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'institut d'émission commun des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), qui inclut le Bénin. La dernière évaluation en date des sauvegardes à la BCEAO a été achevée le 4 novembre 2005. Il ressort de cette évaluation que des progrès ont été réalisés pour renforcer le cadre des sauvegardes de la banque depuis l'évaluation de 2002 et que des mesures pourraient être prises dans certains domaines pour consolider les acquis.

La BCEAO publie désormais un jeu complet d'états financiers vérifiés, et des améliorations ont été apportées pour que les rapports relatifs à l'information financière se rapprochent davantage des Normes internationales d'information financière (IFRS). En outre, une charte de l'audit interne a été adoptée, des mécanismes ont été mis en place pour améliorer la gestion des risques, et le suivi des recommandations des audits externes et internes a été renforcé.

Il ressort du suivi continu des sauvegardes que certaines faiblesses subsistent dans le système de contrôles internes et dans la structure juridique, mais que des progrès ont tout de même été enregistrés dans d'autres domaines, notamment : i) l'amélioration du processus d'audit externe (grâce à l'adoption d'un programme d'audit sur plusieurs années); ii) la création d'un comité d'audit; iii) l'amélioration des informations sur la position des pays membres de l'UEMOA communiquées au FMI dans les notes afférentes aux états financiers; iv) le renforcement de la fonction d'audit interne.

### **X. Régime des changes:**

Le Bénin est membre de l'UEMOA et n'a pas de monnaie officielle distincte. La monnaie commune de l'UEMOA, le franc CFA, est rattachée à l'euro au taux de 655,957 francs CFA pour 1 euro, conformément au taux officiel de conversion franc français/euro et au taux fixe antérieur de 100 francs CFA pour 1 franc français. Le 28 avril 2006, 769,68 francs CFA

équivalaient à 1 DTS. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, le régime de change des pays de l'UEMOA a été reclassé, passant de la catégorie des régimes sans monnaie officielle distincte à celle des régimes conventionnels de parité fixe. La nouvelle classification repose sur le comportement de la monnaie commune, alors que la précédente était basée sur l'absence de monnaie officielle distincte. Il s'agit donc seulement d'un changement de définition et ce reclassement n'implique pas qu'il y ait eu un changement fondamental du régime de change ou d'autres politiques de l'union monétaire ou du pays membre. Le régime de change commun à tous les pays de l'UMOA est exempt de restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes relevant de la compétence du FMI.

#### **XI. Consultations au titre de l'Article IV:**

*Les derniers entretiens dans le cadre des consultations au titre de l'article IV ont eu lieu à Cotonou du 3 au 17 mars 2008. Le Conseil d'administration a examiné le rapport des services du FMI (Rapport n° 08/230 du 30/5/08) ainsi que le document sur les questions générales, et il a conclu les consultations de 2008 au titre de l'article IV, le 16 juin 2008.*

#### **XII. Évaluation de type RONC:**

Une mission du Département des finances publiques a réalisé le module des finances publiques du Rapport sur l'observation des normes et codes (RONC) en mai 2001. La mission a recommandé l'adoption d'un plan d'action triennal prévoyant des mesures pour améliorer la gestion des dépenses. La mission a également établi une liste d'actions à mener rapidement pour garantir que les autorités soient en mesure de suivre l'exécution du budget. Le module du RONC sur la transparence des finances publiques a été distribué au Conseil d'administration le 6 juin 2002 (*Rapport des services du FMI n° 02/217*).

### XIII. Assistance technique au cours des cinq dernières années

#### A. SIÈGE

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
FAD	Assistance technique	23 août – 3 septembre 2003	Évaluation des réformes relatives à la gestion des finances publiques et de la capacité de suivi des dépenses de réduction de la pauvreté
FAD	Assistance technique	22 octobre – 5 novembre 2003	Évaluation de la mise en œuvre du plan d'action visant à renforcer l'administration des recettes intérieures et des douanes
STA	Assistance technique	11– 24 novembre 2004	Évaluation de la qualité des statistiques de balance des paiements.
LEG	Assistance technique	24–26 avril 2006	Formation approfondie sur le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
FAD	Assistance technique	10–23 octobre 2006	Examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des réformes visant à moderniser les administrations fiscale et douanière
FAD	Assistance technique	30 octobre – 13 novembre 2006	Diagnostic de la GFP et préparation d'un plan d'action pour la réforme
FAD	Assistance technique	16–30 juin 2008	Diagnostic du système fiscal et préparation d'une réforme de la politique fiscale

#### B. AFRITAC OUEST

FAD	Assistance technique	2006, 2007	Administration douanière
FAD	Assistance technique	2006, 2007	Gestion des finances publiques
FAD	Assistance technique	2006, 2007, 2008	Administration fiscale

<b>Département</b>	<b>Type d'assistance</b>	<b>Date de prestation</b>	<b>Objet</b>
MCM	Assistance technique	2006, 2007	Contrôle et réglementation bancaires
MCM	Assistance technique	2007, 2008	Dettes publiques et viabilité de la dette
STA	Assistance technique	2006	Statistiques de finances publiques
STA	Assistance technique	2007, 2008	Statistiques plurisectorielles
STA	Assistance technique	2006, 2009	Statistiques de comptabilité nationale.
STA	Assistance technique	2006, 2008	Statistiques du secteur réel

#### **XIV. Représentant résident:**

M. Yao est Représentant résident depuis le 26 septembre 2005.

<b>II. PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI, 2009–10</b>			
Titre	Produits	Dates provisoires de la mission	Date escomptée de livraison
<b>A. Informations communes sur les programmes de travail pertinents</b>			
Programme de travail de la Banque mondiale dans les 12 mois à venir	1. Revue des dépenses publiques	Juillet 2009	Juin 2010
	2. Bilan de la pauvreté	Juillet 2009	Juin 2010
	3. CARP VI	Juin 2009	Décembre 2009
	4. Services énergétiques		Juin 2009
Programme de travail du FMI dans les 12 mois à venir	1. Sixième revue au titre de la FRPC	Mars/avril 2009	Juin 2009
	2. Examen d'un éventuel accord subséquent à la FRPC	Septembre 2009	Décembre 2009
	3. Première revue du nouvel accord FRPC	Mars 2010	Juin 2010
<b>B. Demande de contributions au programme de travail</b>			
Demande du FMI à la Banque mondiale	Revue des dépenses publiques		Décembre 2010
Demande de la Banque mondiale au FMI	Examen du régime fiscal et des conditions de mise en place d'un régime fiscal convivial pour les entreprises		Octobre 2009
<b>C. Accord sur des produits et missions conjoints</b>			
Produits conjoints des 12 prochains mois	AVD		Juin 2009
	PESF		Décembre 2009

### III. QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

1. Les données communiquées par les autorités présentent certaines lacunes, mais sont globalement suffisantes pour assurer la surveillance. Les lacunes existent au niveau des comptes nationaux, des finances publiques, des statistiques monétaires et de la balance des paiements. Le Bénin participe au Système général de diffusion des données (SGDD) depuis 2001.

#### Statistiques du secteur réel

2. L'insuffisance des ressources et les carences méthodologiques nuisent à l'exactitude et à la fiabilité des comptes nationaux. Des efforts sont actuellement déployés pour y remédier. Le Bénin participe au processus d'harmonisation régionale des méthodes statistiques dans le cadre de l'UEMOA ainsi qu'au projet SGDD qui permet aux pays de l'AFRITAC Ouest de mettre en œuvre le *SCN 1993*. Un registre statistique et un indice de la production industrielle sont en cours d'élaboration, mais la mise en œuvre n'avance pas comme prévu ; la mission de l'AFRITAC Ouest effectuée en août 2008 a examiné avec les autorités les mesures nécessaires pour accélérer l'établissement des comptes révisés et leur diffusion avant la fin de 2008.

3. Les données sur les prix à la consommation, mesurées à l'aide de l'indice harmonisé de l'UEMOA sur les prix à la consommation, sont suffisantes aux fins de la surveillance.

#### Statistiques de finances publiques

4. La qualité des données de finances publiques est globalement adéquate aux fins de la surveillance, mais leur couverture institutionnelle est insuffisante. Les données communiquées aux fins de publication dans les éditions 2006, 2007, et 2008 (à paraître) de *l'Annuaire de statistiques de finances publiques* sont limitées au « Budget de l'administration centrale » et portent uniquement sur les principaux ministères et certaines autres unités de l'administration centrale. Les données sur l'ensemble des administrations publiques ne sont pas disponibles.

#### Statistiques monétaires et financières

5. Les statistiques monétaires et financières, établies et diffusées par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), sont généralement adéquates et leur couverture institutionnelle est exhaustive. Leur exactitude est quelque peu limitée par l'utilisation des coefficients de tri de 1990 pour estimer les montants des billets circulant entre les pays de la BCEAO, qui servent ensuite à estimer la circulation fiduciaire et à ajuster les avoirs extérieurs nets de chaque pays membre. Les formulaires types de communication des données (conformes au *Manuel de statistiques monétaires et financières — MSMF*) ne sont toujours pas utilisés régulièrement pour communiquer les données monétaires au Département des statistiques.

## **Balance des paiements**

6. Les statistiques extérieures souffrent encore de carences qui empêchent d'évaluer exactement et en temps utile les opérations du compte courant ainsi que les flux financiers et les mouvements de capitaux. Les améliorations récentes apportées à l'application des directives de la cinquième édition *du Manuel de la balance des paiements* n'ont pas réglé le problème. En novembre 2004, une mission d'assistance technique du Département des statistiques a noté que les moyens humains affectés aux statistiques de balance des paiements par l'agence nationale de la BCEAO étaient insuffisants, et elle a mis en évidence des problèmes méthodologiques tels que l'utilisation d'hypothèses et de bases de référence non éprouvées, la portée restreinte de l'investissement direct et les lacunes dans l'établissement des avoirs extérieurs nets et de la position extérieure globale. Les statistiques de balance des paiements sont également diffusées avec un retard de plus d'un an et celles de la position extérieure globale avec un retard de 18 mois. Des progrès ont été accomplis récemment dans le rapprochement des données du commerce régional avec celles des partenaires régionaux, et l'élaboration des statistiques commerciales a été rehaussée par l'installation du système informatique douanier SYDONIA dans tous les postes frontaliers et de SYDONIA ++ au port, à l'aéroport et dans certains bureaux régionaux. Pour améliorer davantage le système, il faudra établir l'interconnexion entre le système informatique des principaux services douaniers et leur intégration avec les autres régies financières. Des progrès sont également nécessaires dans l'intensification des contacts avec les organismes déclarants, le renforcement des ressources humaines et techniques. Les données du compte financier peuvent être améliorées en élargissant la couverture des avoirs extérieurs du secteur privé non bancaire et le recensement des avoirs extérieurs des résidents, et en utilisant d'autres sources de données telles que les statistiques de la Banque des règlements internationaux (BRI). L'organisation d'une enquête annuelle sur les transactions d'investissement direct en est encore à un stade très préliminaire. La BCEAO a récemment mis à jour l'établissement des données des banques commerciales sur les paiements impliquant des non résidents; mais ces données ne servent pas à produire des estimations annuelles de la balance des paiements.

7. Les statistiques de la dette extérieure sont généralement adéquates aux fins de la surveillance. Les données sont recueillies par la Caisse autonome d'amortissement (CAA), qui est chargée de signer des accords internationaux de prêt et d'honorer les obligations de l'État au titre de la dette extérieure. La base de données de la CAA est assez complète et à jour et elle contient des données de stock fiables ; elle produit les projections des flux du service de la dette prêt par prêt, mais ne reçoit pas régulièrement des relevés de la part de tous les créanciers.

## **Données sur la pauvreté**

8. D'importantes lacunes méthodologiques persistent en ce qui concerne les données sur la pauvreté. En particulier, la méthodologie utilisée dans les enquêtes sur les ménages suscite des préoccupations quant au traitement de la proportion de dépenses non alimentaires dans le

calcul du seuil de la pauvreté, la répartition du pays en 12 zones agro- écologiques, ainsi que la comparabilité des statistiques de la pauvreté entre les zones urbaines et rurales et au fil du temps. Les autorités sont en train de mettre en œuvre un plan d'action visant à résoudre ces questions d'ordre méthodologique. Elles ont achevé une enquête modulaire sur les conditions de vie des ménages (EMICOV) afin d'actualiser le profil de la pauvreté dans le cadre de la préparation du second DSRP.

**Bénin: Tableau des indicateurs courants nécessaires pour la surveillance**  
(Au 18 mai 2009)

	Date de l'observation la plus récente	Date de réception	Fréquence des données <sup>7</sup>	Fréquence de la communication <sup>7</sup>	Fréquence de la publication <sup>7</sup>
Taux de change	Courant	Courant	Q	Q	M
Avoirs internationaux de réserve et engagements au titre des réserves des autorités monétaires <sup>1</sup>	12/08	3/09	M	M	M
Monnaie centrale	12/08	3/09	M	M	M
Monnaie au sens large	12/08	3/09	M	M	M
Bilan de la banque centrale	12/08	3/09	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	12/08	3/09	M	M	M
Taux d'intérêt <sup>2</sup>	1/09	2/09	M	M	M
Indice mensuel harmonisé des prix à la consommation	3/09	4/09	M	M	M
Recettes; dépenses, solde et composition du financement <sup>3</sup> – Administrations publiques <sup>4</sup>	ND	ND	ND	ND	ND
Recettes; dépenses, solde et composition du financement <sup>3</sup> – Administration centrale	12/08	3/09	M	M	ND
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale <sup>5</sup>	2007	3/09	A	A	ND
Solde extérieur courant	2007	3/09	A	A	A
Exportations et importations de biens et services	2007	3/09	A	T	A
PIB/PNB	2008	3/09	A	A	A
Dette extérieure brute	2007	3/09	A	I	A
Position extérieure globale <sup>6</sup>	2007	3/09	A	A	A

<sup>1</sup> Les avoirs de réserve donnés en nantissement ou grevés de quelque autre manière doivent être indiqués séparément. De plus, les données doivent comprendre les engagements à court terme liés à une monnaie étrangère, mais réglés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs notionnelles des produits financiers dérivés à payer et à recevoir en monnaie étrangère, y compris ceux qui seraient liés à une monnaie étrangère, mais réglés par d'autres moyens.

<sup>2</sup> Comprend les taux de marché et les taux officiels, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux des bons du Trésor, des billets et des obligations.

<sup>3</sup> Financement bancaire extérieur et intérieur et financement intérieur non bancaire.

<sup>4</sup> L'ensemble des administrations publiques comprend l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale) et les administrations d'États fédérés ou locales.

<sup>5</sup> Y compris la ventilation par monnaie et par échéance.

<sup>6</sup> Y compris la position brute de l'actif et du passif financier envers des non résidents.

<sup>7</sup> Fréquences quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A), irrégulière (I), et non disponible (ND).

**Déclaration du représentant des services du FMI sur le Bénin**  
**Réunion du Conseil d'administration**  
**24 juin 2009**

La présente déclaration contient des informations qu'il a été possible de se procurer depuis la publication du rapport des services du FMI. Ces nouvelles informations ne modifient en rien l'orientation générale de l'évaluation des services du FMI.

1. **Un remaniement ministériel a eu lieu à la mi-juin.** Le 12 juin, M. Idriss Daouda, ancien Directeur national pour le Bénin de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), est devenu Ministre des finances en remplacement de M. Lawani. Le 22 juin, le nouveau Ministre a envoyé au Directeur général une lettre dans laquelle il a réaffirmé la détermination du gouvernement à appliquer la totalité des réformes économiques prévues au programme appuyé par l'accord FRPC.

2. **Le 9 juin, la BCEAO a abaissé les taux directeurs et les coefficients de réserves obligatoires afin de stimuler la croissance dans un contexte marqué par la crise économique mondiale.** Les taux d'escompte et des pensions ont été réduits de 50 points de base, s'établissant à 4,25 et 6,25 %, respectivement. Dans la logique des conseils donnés par les services du FMI, le coefficient de réserves obligatoires pour le Bénin a été ramené à 9 %, soit une baisse de 6 points de pourcentage.

3. **Le 10 juin, le gouvernement a fixé un prix minimum du coton au producteur, ainsi que les subventions aux engrais pour la campagne 2009/10.** Le prix minimum garanti aux producteurs de coton de première qualité a été majoré de 10 francs par rapport à la campagne de 2008/09 et porté à 190 FCFA le kilo. Conformément aux conseils donnés par les services du FMI, les autorités ont uniformisé les subventions aux engrais versées pour tous les produits agricoles afin d'éviter des distorsions entre la filière coton et les autres productions agricoles. Elles estiment à 7 milliards de CFAF le coût total des subventions aux engrais, soit un chiffre correspondant au montant inscrit au budget.



**FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL**

DÉPARTEMENT  
DES RELATIONS  
EXTÉRIEURES

Communiqué de presse n° 09/234  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 24 juin 2009

Fonds monétaire international  
Washington, D.C. 20431 USA

**Le Conseil d'administration du FMI achève la sixième revue de l'accord FRPC avec le Bénin et approuve une augmentation de 14,4 millions de dollars du soutien financier à ce pays**

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé aujourd'hui la sixième revue des résultats économiques obtenus par le Bénin dans le cadre d'un programme appuyé par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) et a approuvé une augmentation de l'équivalent de 9,29 millions de DTS (environ 14,42 millions de dollars) du soutien financier à ce pays, ce qui le porte au total à 24,77 millions de DTS (environ 38,44 millions de dollars). Ces décisions ouvrent la voie au décaissement de la dernière tranche de 10,20 millions de DTS (15,83 millions de dollars) au titre de l'accord.

Le Conseil d'administration a aussi accordé une dérogation au Bénin pour le non-respect du critère de réalisation du programme relatif au financement intérieur net à fin décembre 2008, dû aux prêts nets imprévus dont a bénéficié la compagnie d'électricité publique à la suite de la hausse des cours du pétrole. Les autorités ont pris des mesures correctrices, en préparant notamment un relèvement des tarifs d'électricité et en procédant à un audit des finances de la compagnie d'électricité.

Un accord FRPC triennal avec le Bénin a été approuvé le 5 août 2005 (voir [communiqué de presse n° 05/190](#)) et a été prolongé par la suite jusqu'au 4 août 2009. En juin 2008, le montant des ressources disponibles au titre de cet accord ont été augmentées de 9,29 millions de DTS (environ 14,42 millions de dollars) pour aider le pays à faire face à la hausse des prix des produits alimentaires et du pétrole.

À l'issue des débats du Conseil d'administration sur le Bénin, M. Murilo Portugal, Directeur général adjoint et Président par intérim, a fait la déclaration suivante :

« Les résultats économiques du Bénin ont continué de s'améliorer en 2008. La croissance du PIB réel a atteint 5 %, taux le plus élevé depuis 2005, le taux annuel moyen d'inflation est resté inférieur à l'objectif du programme et le solde budgétaire primaire est resté positif grâce aux efforts considérables qui ont été accomplis sur le plan fiscal et au contrôle

rigoureux des dépenses. Le niveau plus élevé que prévu du financement intérieur net tient à l'apurement des ordonnancements en souffrance et aux avances imprévues consenties à la compagnie nationale d'électricité. Les autorités ont pris des mesures correctrices, en décidant notamment d'entreprendre un audit des finances de la compagnie d'électricité.

On s'attend à ce que les perspectives économiques pour 2009 et 2010 se dégradent en raison de la crise économique mondiale. La mise en œuvre de politiques prudentes et la baisse des prix des produits de base devraient faire baisser l'inflation, mais la croissance économique et les recettes budgétaires devraient subir un net contrecoup. Face à cette situation, les autorités ont décidé à juste titre de laisser jouer les stabilisateurs budgétaires automatiques. Pour 2009, l'enveloppe globale des dépenses sera maintenue, à l'exception de dépenses discrétionnaires additionnelles pour financer les dispositifs de protection sociale. La décision récente de la banque centrale régionale (BCEAO) d'abaisser les taux directeurs et le ratio de réserves obligatoires du Bénin va aider à détendre la situation de liquidité et atténuer ainsi les effets du ralentissement économique.

Il demeure essentiel d'accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles pour renforcer la compétitivité extérieure du Bénin, rendre le pays plus résistant aux chocs exogènes et relever durablement le taux de croissance à moyen terme. Il y a lieu de se féliciter de l'adoption d'une stratégie globale pour le secteur cotonnier et de la mise en œuvre du plan d'action visant à améliorer la gestion des finances publiques. Les autorités ont aussi l'intention de privatiser Bénin Telecom, de restructurer la compagnie d'électricité, de simplifier les procédures et accroître la capacité du Port de Cotonou, et de renforcer le système judiciaire, le régime foncier et le contrôle financier.

D'après les prévisions, la politique budgétaire adoptée par les autorités en réaction à la crise entraînera d'importants écarts de financement en 2009 et 2010, ce qui nécessitera un soutien budgétaire additionnel de la part des bailleurs de fonds. Le FMI a accru son aide financière au Bénin et engage les bailleurs de fonds à faire de même pour couvrir les écarts de financements qui subsistent. Les autorités restent déterminées à mener une politique prudente en matière d'emprunt, en s'abstenant notamment de contracter de nouveaux prêts extérieurs non concessionnels, afin de préserver la viabilité à long terme de la dette. »

La FRPC est le guichet concessionnel du FMI pour les pays à faible revenu. Les programmes soutenus par cette facilité s'appuient sur une stratégie de réduction de la pauvreté formulée par le pays bénéficiaire.

**Déclaration de M. Rutayisire sur le Bénin**  
**Réunion du Conseil d'administration n° 09/63**  
**24 juin 2009**

Au nom des autorités béninoises que je représente, je tiens à remercier les services du FMI pour le contexte de dialogue constructif qui a marqué la sixième revue de l'accord triennal accompagnant le programme appuyé par la FRPC. J'aimerais également faire part à la Direction et au Conseil d'administration de la gratitude des autorités béninoises pour leur soutien à l'engagement continu du FMI au Bénin. Partageant dans l'ensemble l'analyse et les recommandations des services du FMI, les autorités béninoises acceptent que soient publiés la lettre d'intention et le rapport des services du FMI.

En 2008, le Bénin a enregistré de solides résultats économiques dans le cadre du programme appuyé par la FRPC, ce qui confirme que l'accord est exécuté de façon satisfaisante depuis quatre ans. Tous les critères de réalisation quantitatifs ont été respectés, exception faite d'un seul pour lequel des actions correctives ont été engagées. En juillet, les autorités ont aussi permis de répercuter intégralement les cours mondiaux des denrées alimentaires et des carburants. Malgré l'effet de hausse que cette décision a eu sur les prix, le taux moyen d'inflation, qui était déjà l'un des plus bas de l'UEMOA, est resté en deçà de l'objectif fixé dans le programme. Conformément à leur intention de faire de leur pays une économie émergente, les autorités ont amorcé en 2006 un programme complet de réformes sur plusieurs fronts (finances publiques, entreprises publiques et climat des affaires, notamment). À cet égard, elles ont mis en place une stratégie globale pour la filière coton et appliqué le plan d'action pour la gestion des finances publiques. En outre, les réformes érigées en repères structurels ont pour la plupart été menées à bien, avec cependant un certain retard. Par ailleurs, le déficit extérieur courant a diminué et le volume des réserves officielles brutes était l'un des plus élevés dans l'UEMOA.

Les autorités sont tout à fait conscientes des difficultés à venir, en particulier, la nécessité de concevoir une réaction adaptée aux chocs causés par la contraction économique mondiale. Elles sont parfaitement convaincues que l'impact de cette contraction pourrait assombrir les perspectives macroéconomiques à moyen terme. C'est pourquoi elles ont mis en place des stratégies comportant quatre axes afin de renforcer la capacité de leur économie à résister aux chocs exogènes tout en lui faisant emprunter une trajectoire de croissance généralisée. En premier lieu, compte tenu du recul conjoncturel dont font état les projections pour 2009 et 2010, elles ont laissé jouer les stabilisateurs budgétaires automatiques pour soutenir la demande intérieure. Deuxièmement, elles ont concentré leurs efforts sur le renforcement de la compétitivité de l'économie béninoise. À cet effet, elles ont l'intention d'avancer dans la privatisation de Bénin Telecom et la restructuration de la compagnie d'électricité, ainsi que dans l'amélioration du système judiciaire, du régime foncier, des services financiers et des capacités portuaires. Troisièmement, elles demandent d'augmenter l'accès aux ressources de l'institution

de 15 % de la quote-part afin d'atténuer l'impact de la crise économique mondiale. En même temps, elles envisagent de mettre au point, à l'expiration de l'actuel programme FRPC, un programme successeur afin de soutenir les efforts qu'elles déploient pour venir à bout des effets négatifs de l'actuelle crise. Enfin, de façon à mobiliser des ressources additionnelles pour combler l'écart de financement résultant de l'action budgétaire engagée en vue de limiter les répercussions de ces chocs, elles renforcent actuellement les liens avec leurs partenaires du développement (Banque mondiale, Union européenne et autres bailleurs de fonds multilatéraux, notamment).

Compte tenu des résultats dans l'ensemble satisfaisants du programme et des engagements pris pour la période à venir, je demande au Conseil, au nom des autorités béninoises, de se prononcer en faveur de l'achèvement de la sixième revue de l'accord FRPC, d'accorder une dérogation pour non-observation des critères de réalisation quantitatifs et d'augmenter l'accès aux ressources du FMI de 15 % de la quote-part.

### **I. Évolution récente de l'économie**

Bien qu'il soit inférieur au niveau nécessaire pour atteindre les OMD, le taux de croissance du PIB est passé à 5 % en 2008, soit le chiffre le plus élevé observé depuis 2001. Ce résultat s'explique par une demande soutenue au Nigeria voisin, une expansion de l'activité dans le secteur du bâtiment et un rebond significatif de la production de denrées alimentaires. La forte augmentation de la production agricole est la preuve du succès avec lequel les autorités appliquent leur programme d'urgence de sécurité alimentaire. Alors qu'il était de 1,3 % en 2007, le taux d'inflation moyen est passé à 8 % en 2008, soit nettement au dessus du critère de convergence de l'UEMOA (3 %). La décision prise par les autorités en juillet 2008 de permettre une répercussion intégrale des cours mondiaux des denrées alimentaires et des carburants a servi, en partie, de point d'ancrage pour les anticipations inflationnistes au Bénin. Lorsque les cours ont commencé à baisser au dernier trimestre de 2008, cette politique a contribué très efficacement à l'atténuation des tensions inflationnistes.

Des progrès ont été accomplis sur le front extérieur. Grâce à la vigueur des exportations de coton, ainsi qu'au développement du commerce de transit vers le Nigeria, le déficit courant a diminué de 1,4 % du PIB en 2008. En conséquence, les réserves de change sont passées à 8 mois d'importations, leur meilleur niveau depuis 2004.

Sur le front des finances publiques, les autorités ont poursuivi en 2008 leur politique d'assainissement. Les actions qu'elles ont engagées ont permis de maintenir les dépenses en deçà de la cible qui avait été fixée, alors que le recouvrement des recettes était conforme aux objectifs du programme. Tout en maîtrisant rigoureusement les dépenses, elles ont surtout axé leurs efforts sur la mobilisation des recettes intérieures. En conséquence, les recettes recouvrées ont nettement dépassé l'objectif du programme.

La situation monétaire a fait apparaître une expansion de la masse monétaire, tirée par des augmentations des avoirs extérieurs et une forte croissance du crédit intérieur. Le crédit affecté à l'économie est allé pour l'essentiel au secteur privé. Face à la détérioration de la qualité du crédit notée en 2007-2008, les autorités monétaires ont pris les mesures qui s'imposaient. En fait, elles ont relevé les taux directeurs de la banque centrale tout en maintenant le coefficient de réserves obligatoires à 15 %, soit le chiffre le plus élevé dans l'UEMOA.

## **II. Discussions sur l'action à mener**

### **1. Impact de la crise économique mondiale et réaction des autorités**

Le ralentissement économique mondial a influé sur l'économie béninoise en empruntant essentiellement trois circuits identifiés par les autorités. Premièrement, on a observé une forte baisse des exportations de coton, le principal produit d'exportation du Bénin, imputable à un recul prononcé des cours mondiaux estimé à 32 % entre septembre 2008 et mars 2009. Un deuxième effet négatif a été ressenti au niveau de l'administration des douanes, dont les efforts de recouvrement des recettes ont été entravés par une contraction de la demande au Nigeria, également touché par la crise économique mondiale. Les recettes recouvrées pendant la période susmentionnée ont été inférieures de 18,4 % aux projections. Le dernier impact concerne les envois de fonds des travailleurs transitant par le système bancaire, qui, selon les banques locales, ont diminué de 30 % au cours du premier trimestre de 2009. Sur le plan des perspectives à moyen terme, le PIB réel devrait, d'après les projections, passer de 5 % en 2008 à 3,8 % en 2009 et à 3 % en 2010.

Grâce à leurs efforts redoublés en vue d'améliorer le climat des affaires, d'accroître les investissements en infrastructures et d'intensifier les réformes structurelles, les autorités s'attendent à ce que la croissance du PIB réel puisse retrouver son taux potentiel de 6 % d'ici à 2012. Elles ont l'intention de s'attaquer à la crise à la fois en laissant jouer les stabilisateurs budgétaires automatiques et en procédant à des augmentations discrétionnaires des dépenses sociales. Afin de combler l'écart de financement ainsi généré, elles demanderont une aide extérieure supplémentaire à divers partenaires.

### **2. Politique budgétaire**

En 2009, l'objectif de la politique budgétaire est de continuer l'assainissement des finances publiques afin de maintenir la stabilité macroéconomique. En particulier, il est envisagé de mettre en place une série de mesures qui viseront notamment à simplifier le contrôle des engagements de dépenses, à poursuivre la réforme de la passation des marchés publics et à encourager les ministères à adopter une approche-programmes pour exécuter le budget. Elles sont en outre déterminées à mener une politique d'emprunt prudente.

Des mesures permettant de lutter contre la fraude, d'élargir la base d'imposition intérieure et de mettre en place progressivement des numéros uniques d'identification fiscale seront aussi appliquées en vue de mobiliser des recettes. Les autorités s'emploieront également à accroître les recettes en renforçant les partenariats entre le secteur privé et l'État et en créant de nouveaux centres fiscaux pour les petites et moyennes entreprises. En ce qui concerne les douanes, des efforts seront déployés en vue de simplifier et d'accélérer les procédures de déclaration et de dédouanement et d'équiper du système informatisé SYDONIA d'autres postes de travail dans les directions régionales.

### **3. Réformes structurelles**

L'accélération des réformes structurelles est l'une des stratégies retenues par les autorités pour réagir à la crise économique mondiale. Elles ont l'intention d'éliminer le plus rapidement possible les principaux obstacles à la croissance et de doter le Bénin d'une économie diversifiée, moins dépendante de la production de coton. Les mesures à prendre visent essentiellement à améliorer le régime foncier, le système judiciaire et l'accès aux services financiers.

Dans le **secteur** de l'énergie, la priorité sera donnée à l'assainissement de la situation financière de la société exploitante, la SBEE (réduction des coûts de production, amélioration de la qualité du service et renforcement des capacités de la SBEE, notamment). Des actions analogues sont également envisagées pour assurer de meilleures prestations de service et accroître la viabilité des autres sociétés d'État.

### **4. Politique monétaire et réformes du secteur financier**

**La politique monétaire** continuera d'être conduite à l'échelon régional avec pour objectif de contenir l'inflation et de maintenir les réserves à un niveau suffisant. Le crédit à l'économie devrait augmenter rapidement de près de 9 %, conformément à l'objectif de diversification de l'économie poursuivi par les autorités.

Afin de se conformer aux recommandations faites par la Commission bancaire, les autorités comptent renforcer le contrôle bancaire en respectant mieux les ratios prudentiels et en encourageant la mise en place d'un cadre réglementaire pour le secteur de la microfinance. Une importance particulière sera donnée à l'assainissement de ce secteur.

## **III. Conclusion**

Étant donné que, malgré des chocs exogènes et les répercussions de la crise économique mondiale, les autorités appliquent avec succès le programme appuyé par la FRPC, je saurais

gré au Conseil de se prononcer en faveur de l'achèvement de la sixième revue de l'accord FRPC, d'accorder une dérogation pour non-observation des critères de réalisation quantitatifs et d'augmenter l'accès aux ressources du FMI de 15 % de la quote-part.